

Négociations par congrès interposés

■ Trudeau offre des compromis sur les trois points litigieux

■ Lévesque écarte l'élection anticipée et tout compromis

par Claude Turcotte

QUÉBEC — Mandaté par son caucus québécois, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a soumis une nouvelle et vraisemblablement une dernière offre en vue d'une reprise des négociations avec le gouvernement du Québec. Cette offre, qu'il ne faudrait pas, selon lui, considérer comme un ultimatum, pourrait rester sur la table jusqu'au jour où il y aura à la tête du gouvernement québécois «un parti qui croit au Canada».

A moins que le gouvernement Lévesque n'accepte l'offre très rapidement — il faudrait qu'on le sache assez bientôt, a dit M. Trudeau — le gouvernement canadien maintient sa détermination de procéder au rapatriement sans le consentement du Québec, comme l'a soutenu le premier ministre fédéral au cours d'une discours d'une heure devant de chauds partisans libéraux réunis en congrès à Québec.

La proposition fédérale d'une relance des négociations avec le Québec porte sur les trois points qui ont entraîné l'isolement du Québec à la conférence constitutionnelle.

Sur les droits linguistiques, le gouvernement fédéral offre la clause Canada. «Si M. Lévesque veut négocier la clause Canada — je ne parle pas des Australiens qui viendraient, je parle des Cana-



Le premier ministre Trudeau a prononcé une première allocution, samedi à Québec, depuis que le gouvernement fédéral a conclu un accord constitutionnel. (Photolaser CP)

diens des autres provinces qui viendraient au Québec — ils seront traités comme les Québécois qui partent du Québec et qui vont dans les autres provinces», a dit le premier ministre.

Sur la mobilité, le gouvernement d'Ottawa est disposé à offrir une garantie supplémentaire, qui permettrait au Québec de prendre certaines mesures spéciales de protection advenant le cas

où surviendrait une immigration massive des anglophones au Québec.

Sur la compensation fiscale, le gouvernement canadien accepterait l'application de ce principe seulement dans les domaines de la culture et de la langue, ce qui comprend l'éducation. Par exemple, si les provinces anglophones cédaient leur compétence sur les uni-

Voir page 14: Trudeau

par Pierre O'Neill

À ses militants impatients de servir une cinglante riposte à la «trahison» des libéraux fédéraux d'Ottawa et qui réclamaient une élection anticipée sur la souveraineté, le président du Parti québécois, M. René Lévesque, a dit oui, mais «pas tout de suite».

En contrepartie, le premier ministre s'est engagé à ce que la motion qu'il déposera à l'Assemblée nationale ne fasse l'objet d'aucun compromis, à ne pas céder un pouce de plus au gouvernement Trudeau. Et il s'est en outre dit disposé à laisser tomber le trait d'union qui relie la notion d'association à l'objectif de la souveraineté.

Participant à la réunion spéciale du conseil national du PQ, samedi au Centre Paul-Sauvé à Montréal, M. Lévesque a consacré plus d'une heure à tenter d'expliquer l'échec de la conférence constitutionnelle d'Ottawa, à relier les circonstances qui ont fait du Québec la victime d'un complot entre le premier ministre Trudeau et les autres premiers ministres provinciaux. Dans ce discours-fleuve, M. Lévesque a longuement parlé de la «nuit des longs couteaux» et a raconté comment il s'est fait «fourrer left and right» par ses homologues Peter Blakeney, Bill Bennett et Brian Peckford. Il les a décrits comme des hypocrites qui savaient faire les cho-



Le premier ministre Lévesque s'est adressé aux dirigeants du Parti québécois, réunis d'urgence dans la métropole samedi. (Photo CP)

ses selon le «canadian way». Il a dit de Serge Joyal qu'il est un politicien averti qui se donne des allures d'ange. Et il a qualifié les libéraux de «putains politiques».

Après ce sévère portrait de «l'enfer c'est les autres», les quelque 400 délégués des comités et des régions ne demandaient que de déclarer la guerre à l'ennemi. Mais plus tard dans la journée, M. Lévesque a dû éteindre le feu

qu'il avait attisé. C'est grâce à son intervention que le conseil national a rejeté une résolution demandant à l'Assemblée nationale d'adopter «prioritairement» un projet de loi sur le droit du Québec à l'autodétermination.

En guise de prix de consolation, les militants péquistes ont pu toutefois quitter la salle de réunion avec la profonde conviction que leur gouverne-

Voir page 14: Lévesque

L'éditorial de Jean-Louis Roy

Page 12

L'éditorial de Lise Bissonnette

Page 12

week-end sportif

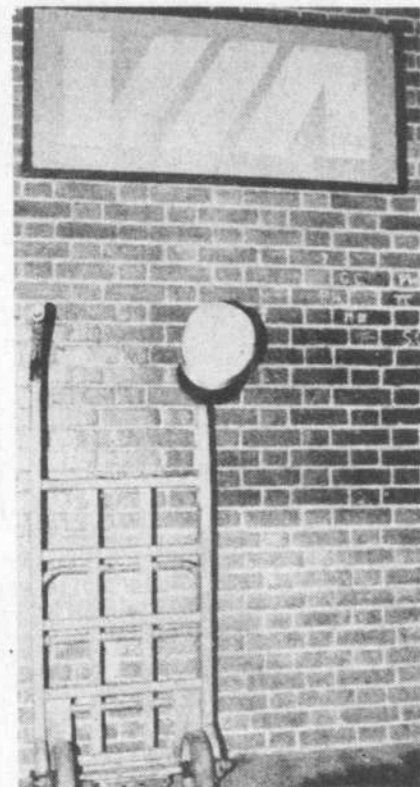


Eskimos c. Riders à la Coupe Grey

Les Rough Riders d'Ottawa et les Eskimos d'Edmonton s'affronteront en finale de la Coupe Grey, dimanche prochain au Stade olympique. Les Riders ont causé une surprise en éliminant Hamilton, tandis que les Eskimos l'ont emporté de justesse devant les Lions de la Colombie-Britannique. Page 11

Le Canadien gagne à Vancouver

Le Canadien a complété un voyage de trois parties à l'extérieur en signant une victoire de 4-1 contre les Canucks de Vancouver, samedi. Denis Herron a raté un jeu blanc de justesse, cependant que Doug Wickheiser a joué comme un premier choix au repêchage. Page 10



Un diable, sur lequel un porteur congédié a déposé sa casquette, témoigne de la fin d'une époque, à la gare de Halifax hier, peu après l'arrivée du dernier train de passagers en provenance de Montréal. Des coupures de 20% dans les services de Via Rail ont entraîné des centaines de mises à pied au cours du week-end. (Photolaser CP)

Pour plusieurs trains de Via Rail, le chant du cygne

Sans tambour ni trompette, le train de Via Rail no 11, reliant Montréal aux provinces maritimes, a quitté la gare Centrale en début de soirée samedi pour son dernier voyage. Quelques heures plus tôt, le train no 12 avait quitté Halifax vers la métropole, donnant également son chant du cygne.

Et partout ailleurs au pays, malgré un tollé de protestations et des manifestations les plus diverses allant jusqu'à un train pris en otage au Québec, les réductions de 20% dans le service aux passagers de Via Rail, telles que décrétées par le ministre canadien des Transports, M. Jean-Luc Pepin, sont entrées en vigueur hier.

Le train no 11 a quitté la gare de la capitale néo-écossaise à 11h20, traversant le Nouveau-Brunswick et le nord du Maine avant d'arriver à Montréal. Seulement 75 passagers étaient montés à bord au départ, comparativement à quelque 400 vendredi.

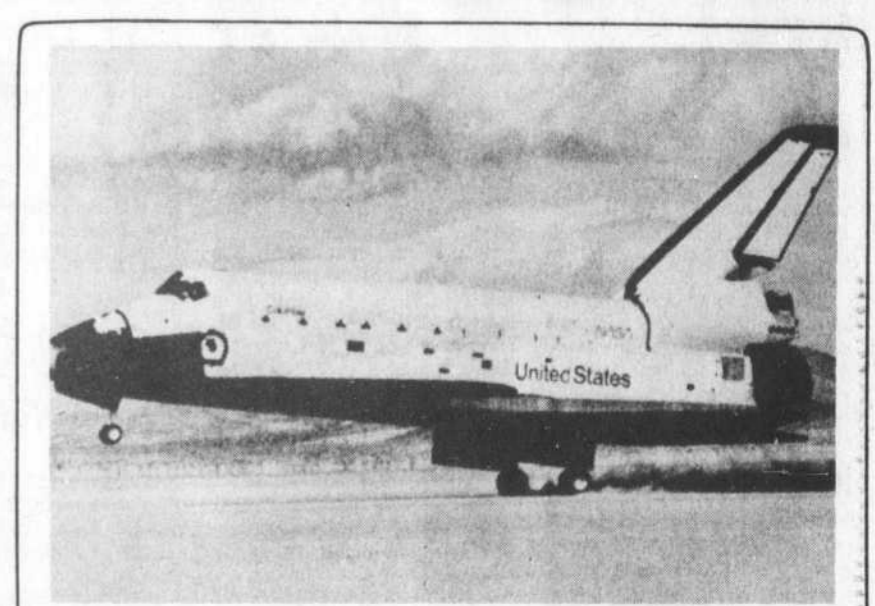
Dans le nord du Québec, la population de la petite municipalité de Parent, en Abitibi, avait protesté à sa façon contre les coupures de services la semaine dernière, en retenant durant une journée et demi deux trains de passagers ainsi que deux convois du Canadien National, bloquant littéralement la voie ferrée.

Aussitôt reparti, l'un des trains fut arrêté à nouveau vendredi dernier à Senneterre, village isolé à 250 kilomètres à l'est de Parent, par des Amérindiens d'une réserve voisine. Les 20 passagers du train purent finalement se rendre, à bord du wagon-lit, jusqu'à Hervey-Station, en route vers Montréal ou Québec. Mais les Amérindiens retenaient toujours, jusqu'aux dernières nouvelles, cinq wagons et une locomotive en otages, jusqu'à ce que le ministre Pepin aille leur donner des explications.

Le train, qui se rend de Montréal jusqu'à Senneterre en passant par Parent, est l'un des huit services chambardés ou supprimés par Via Rail dans sa région dite du Québec. Au lieu d'un service quotidien dans les deux sens sur semaine, et d'un service aller-retour sur week-end, ces citoyens de l'Abitibi, dont le train est l'unique moyen de communiquer rapidement avec l'extérieur, n'auront droit qu'à trois trains par semaine dans un sens et trois dans l'autre.

Il en sera de même des services Montréal-Chicoutimi et Senneterre-Cochrane. Cinq autres services ont été carrément supprimés. Il s'agit de l'historique «P'tit train du Nord», reliant la métropole à Mont-Laurier depuis le deuxième vol.

Voir page 14: Via Rail



La navette spatiale Columbia se pose doucement dans le désert de la Californie, après son deuxième voyage dans l'espace, un voyage écourté et qui a connu un départ difficile. (Photolaser AP)

Le paquebot de l'espace atterrit

WASHINGTON (d'après AFP) — Les États-Unis possèdent depuis samedi un «paquebot de l'espace», un «spaceliner»: c'est ainsi que la presse américaine appelle désormais la navette spatiale, après la réussite de son deuxième vol.

Bien que ramené de cinq à un peu plus de deux jours par prudence, à la suite de la défaillance d'une des trois piles à combustible, ce deuxième vol d'essai de la machine volante, la plus compliquée jamais construite, a rempli d'optimisme les responsables de la NASA, l'agence spatiale américaine.

D'abord parce que, mise à part cette défaillance, les 100 tonnes de Co-

lumbia se sont remarquablement comportées. Notamment, d'après les premières constatations faites à la base aérienne d'Edwards (Californie) où la navette a atterri samedi après-midi, les 31,000 tuiles de silicone du revêtement thermique n'ont pratiquement pas souffert de ce deuxième vol: c'est tout juste si quelques-unes d'entre elles ont été un peu déformées par la chaleur de la rentrée dans l'atmosphère ou ont perdu leur mince couche protectrice extérieure.

Après le premier vol, en avril dernier, il avait fallu remplacer quelque 400 tuiles, dont plusieurs arrachées au décollage de Cap Canaveral.

Voir page 14: Columbia

L'IRA tue un député à Belfast

La colère monte chez les protestants d'Ulster

BELFAST (d'après AFP et Reuter) — L'IRA a essayé de relancer un climat de guerre civile en Ulster estimant hommes politiques britanniques et forces de sécurité, alors que l'escalade de la violence se poursuit.

Aussi, M. James Prior, secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, est arrivé d'urgence hier à Belfast pour rencontrer les responsables de la sécurité de la province, pendant que la colère monte dans la communauté protestante à la suite de

l'assassinat samedi du député de Belfast-Sud, le révérend Robert Bradford.

Quelques heures avant l'arrivée de M. Prior, un jeune catholique a été abattu et un autre grièvement blessé au cours de deux attaques considérées par les dirigeants catholiques comme des représailles protestantes au meurtre de samedi.

M. Bradford a été assassiné par des membres de l'IRA dans un centre communautaire de sa circonscription, où il s'entretenait avec des électeurs. Le con-

cierge du centre a également trouvé la mort dans l'attente.

Par ailleurs, une bombe avait explosé douze heures auparavant à Londres au domicile de sir Michael Havers, attorney general britannique, alors absent de chez lui.

Les assassinats de M. Bradford et du concierge du centre sont intervenus à l'issue d'une semaine sanglante marquée par plusieurs attaques contre les forces

Voir page 14: Ulster

Gilles Rivard

la planète guenille

Micheline Lanctôt

Garage Méo, Mina

UN LIVRE À LIRE ABSOLUMENT

Pourquoi les hommes violent-ils?

Les libéraux fédéraux du Québec en congrès

Un appui massif à Trudeau mais aussi un grand malaise

par Claude Turcotte

QUÉBEC — Le Parti libéral du Canada (section Québec) a donné un appui en ne peut plus massif au premier ministre et au gouvernement du Canada dans leurs efforts destinés à rapatrier notre constitution et à doter notre pays d'une Charte des droits et des libertés.

Ce congrès biennal fut essentiellement celui de la constitution. L'événement majeur de ces assises fut le discours de M. Trudeau samedi soir. (Voir page 1).

De plus, le seul débat qui a suscité un intérêt spécial et un début de controverse portait justement sur le projet constitutionnel d'Ottawa et sur les retombées politiques que cette démarche peut avoir chez les libéraux provinciaux, ceux de M. Claude Ryan.

Une résolution disant que «le Parti libéral du Canada (Québec) se dissocie de la position majoritaire prise par le caucus du Parti libéral du Québec à l'appui de la motion péquiste à l'encontre du projet de rapatriement», a été défilée, à la suite d'un débat écourté par le président de l'assemblée, qui suivait une procédure contestée à l'ouverture même du congrès.

La discussion a cependant duré assez longtemps pour révéler un malaise très profond chez les libéraux des deux allégeances, c'est du moins l'impression laissée par ceux qui assistaient à ce congrès.

Me Jérôme Choquette, ex-ministre de la Justice chez les libéraux de M. Robert Bourassa, est venu exprimer d'une manière plutôt dramatique, sinon angoissée, son désarroi devant l'offensive constitutionnelle des libéraux fédéraux.

Ayant mentionné que «la

peur du Québec n'est pas seulement celle des péquistes, mais d'autres citoyens comme moi qui au référendum ont appuyé le non». Me Choquette a conclu: «Je ne permets pas qu'on remette notre destin national entre les mains de qui que ce soit».

S'adressant aux ministres Jean Chrétien et Serge Joyal et aussi sans doute à toute l'assemblée, M. Choquette a demandé: «Ne croyez-vous pas que le consentement du Québec est indispensable au rapatriement?»

L'ex-ministre estime que la Charte des droits contiendra «des genres de division et une menace encore plus grave à l'unité» tant que le Québec résistera aux droits linguistiques tels que conçus à Ottawa.

Cette intervention a eu l'effet d'une douche d'eau glacée sur un auditoire presque entièrement conquis par la rhétorique des Trudeau, Chrétien, Lalonde, etc. Quelques modestes applaudissements toutefois ont été rapidement enterrés par la contrepartie et une procédure expéditive.

Ainsi, la résolution demandant un appui massif à M. Trudeau a été votée pour ainsi dire «par acclamation» avant même que quelques dissidents, tels M. Louis Ducloux, le député de Monmoryncy-Orléans, aient eu le temps de se lever pour prendre la parole.

Les choses se sont cependant un peu gâtées à la résolution suivante suggérant que le parti fédéral se dissocie du parti provincial.

Un peu plus tôt dans la discussion générale, un vieux militant de Charlevoix avait déclaré: «Descendez d'un échelon; on comprend rien à votre projet. Mais quand Lévesque va brailler et qu'il va s'essuyer avec le drapeau du

Québec, ça les gens vont comprendre ça. Les libéraux provinciaux sont dans l'eau bouillante».

M. Jean Chrétien a répondu qu'éventuellement le pays deviendra stable, mais n'a fait aucune remarque sur l'affirmation selon laquelle les libéraux de M. Ryan seraient dans l'eau bouillante.

Au cours du débat, quelques-uns ont rappelé que souvent les militants sont les mêmes dans les deux partis avant d'ajouter qu'on «ne peut servir deux maîtres lorsqu'ils divergent de vues».

Un autre disait: «J'appuie M. Trudeau, mais je ne viens pas ici pour faire des problèmes à M. Ryan. Quand il aura rejoint le camp de Trudeau, on l'appuiera de nouveau».

Puis quelqu'un a fait cette remarque: «Il ne faut pas donner de munitions additionnelles à Lévesque. Nous n'avons pas à nous immiscer dans les affaires du parti provincial».

Ce à quoi un autre militant a rétorqué qu'en votant l'autre résolution (celle de l'appui massif) les délégués s'étaient «automatiquement dissociés de M. Ryan quand il appuie le PQ».

En guise de compromis, un militant a proposé qu'au lieu d'un vote pour se dissocier du PLQ, «on pourrait voter des félicitations aux neuf députés qui se sont tenus debout à l'Assemblée nationale».

Finalement, la résolution fut rejetée par une très forte majorité. Ce débat a néanmoins laissé paraître des fissures chez les forces fédéralistes libérales d'allégeance fédérale et provinciale.

C'est vraisemblablement pour colmater cette brèche et aussi pour montrer une image de flexibilité que M. Trudeau a présenté samedi une nouvelle offre de négociations,

qui veut suivre d'assez près le modèle suggéré par M. Ryan lui-même.

Le premier ministre indiquant alors qu'il avait pour ce faire un mandat du caucus de ses députés québécois. Or, hier au congrès, on a appris qu'une vingtaine de députés fédéraux ont la semaine dernière présenté à M. Trudeau une lettre dans laquelle on lui demandait de reprendre à son compte les positions de M. Ryan.

D'une manière plus générale, a-t-on indiqué, le caucus des députés du Québec à Ottawa cherche depuis un long moment à établir une correspondance entre les positions de M. Trudeau et de M. Ryan. Les députés Jean-Claude Malépart, Claude-André Lachance, André Maltais et Dennis Dawson comptent parmi les députés plus sensibles à ce problème. Ce sont eux essentiellement qui sont à l'origine de la lettre envoyée à M. Trudeau vendredi dernier.

L'action des députés rejoint enfin une autre facette de la démarche constitutionnelle du gouvernement fédéral, qui est celle de la représentativité et en conséquence de la légitimité.

M. Trudeau disait effectivement samedi: «Si nous permettons au gouvernement péquiste de dire «c'est nous qui parlons pour le Québec» ou «le Québec pense que...», on est cuits; on est cuits comme députés fédéraux et on est cuits comme pays. «Le Québec pense que...», c'est aussi ce que les députés et le gouvernement canadien pensent. Nous pensons aussi pour le Québec».

C'est sur cette perspective en somme, qu'a pris fin hier le congrès dont le thème, comme par hasard, était «la perspective libérale».



Ce convoyeur de charbon du port de Vancouver s'est écroulé sous les vents violents qui ont balayé la côte ouest au cours de la fin de semaine. (Photolaser CP)

Les éléments déchaînés aux USA

Des tempêtes maritimes ont balayé hier les États-Unis des deux côtés, ainsi que le sud de la Colombie-Britannique, causant sept morts et laissant six personnes disparues et de nombreux vaisseaux en détresse.

Des vents forts, des vagues bouillonnantes, des pluies torrentielles ont sévi du côté de l'Atlantique et du Pacifique. Des digues ont cédé. Des routes ont été inondées. Des vaisseaux aussi grands que des champs de football sont partis à la dérive ou ont échoué. Les sables blancs de belles plages ont été emportés par la mer.

«La ville ne peut simplement pas résister à l'océan Atlantique. Quand il s'emporte, rien à faire», a dit le maire

David Brown, de Cocoa Beach, en Floride, où cinq kilomètres de plages sont ruinées.

Dans la région du nord-ouest du Pacifique, où des centaines de milliers de personnes de la Colombie-Britannique à la Californie ont été privées d'électricité tard vendredi soir et de bonne heure samedi, des équipes se sont affairées à réparer les lignes de transmission. Mais une troisième tempête a plongé d'autres maisons dans l'obscurité.

Au large de la côte de l'Atlantique, où une tempête «éventuellement dangereuse» se dirigeait au nord vers la Nouvelle-Angleterre, de gros navires étaient en danger.

La garde côtière des États-Unis a déclaré qu'un navire-citerne chargé de 25,000 barils d'asphalte liquide était échoué au large d'Hampton (Virginie) tandis qu'une barge de 100 mètres, remplie de 400 tonnes d'engrais liquide était à la dérive au large de Cap Hatteras, en Caroline du Nord.

Une autre barge transportant 70,000 barils d'asphalte a été remorquée au large de la Virginie après avoir été à la dérive durant 12 heures.

Deux personnes ont été tuées en Oregon par la chute d'arbres sur leur maison et une autre est morte, apparemment d'une crise cardiaque, en essayant de se tirer d'une maison mobile écrasée.

La majorité des Québécois pour de nouvelles négociations (CROP)

La majorité des Québécois pensent que les problèmes constitutionnels peuvent être réglés par de nouvelles négociations avec Ottawa et rejettent l'idée d'un référendum ou d'élections sur la question.

Exécuté par le Centre de recherches sur l'opinion publique (CROP) pour le compte de Southam News, et publié en fin de semaine par le quotidien *The Gazette*, de Montréal, le sondage révèle que 44% des Québécois estiment que M. Lévesque devrait tenter de continuer de négocier avec Ottawa pour résoudre l'impasse constitutionnelle. Seuls 17% pensent qu'il devrait organiser un référendum.

En fait, si M. Lévesque tenait maintenant un référendum sur la question de savoir s'il devrait signer l'accord constitutionnel, les résultats du sondage indiquent que 37% des Québécois voteraient

«oui» et 34% «non».

Le sondage a été fait par téléphone, les 9, 10 et 11 novembre. Mille personnes âgées de plus de 18 ans ont été interrogées, dont 500 de la région montréalaise et 500 du reste de la province; 66% d'entre elles ont répondu.

Compte tenu d'une marge d'erreur de 4%, les analystes du sondage estiment qu'il serait «plus prudent de dire que les suffrages s'égalisent». Ils soulignent toutefois que la tendance indique que plusieurs parmi les 29% d'indécis voteraient probablement «non», ou contre la signature de l'accord.

Ils notent également que 31% seulement de francophones voteraient en faveur de la signature de l'accord par M. Lévesque, contre 59% chez les anglophones et autres groupes linguistiques.

Parmi les électeurs du Parti québécois, 81% appuient la décision de M. Lévesque de ne pas signer l'accord.

Par ailleurs, 82% des électeurs libéraux estiment que M. Lévesque aurait dû signer l'accord. Pour les analystes du CROP, la polarisation entre francophones et anglophones est évidente à travers les 1,000 personnes interrogées. Ceux qui soutiennent le gouvernement provincial sont surtout

des francophones âgés de moins de 45 ans et les électeurs du PQ. Le partisan «typique» de la thèse d'Ottawa est plutôt anglophone, âgé de plus de 45 ans et partisan du Parti libéral du Québec.

Les Québécois s'avèrent également satisfaits des performances de MM. Trudeau et Lévesque à la conférence constitutionnelle: 47% sont satisfaits de la performance de Trudeau et 44% approuvent la conduite de M. Lévesque.

31% pensent que M. Lévesque était de mauvaise foi dans sa négociation avec Ottawa et qu'il n'avait jamais eu l'intention d'accepter un pacte constitutionnel quelconque; 46%

ne pensent pas qu'il était de mauvaise foi; et 23% sont indécis.

Mais une majorité de Québécois (57%) ne sont pas satisfaits de l'issue de la conférence constitutionnelle qui a isolé le Québec. Dans l'ensemble toutefois, il semble que la conférence n'ait eu que peu d'effet sur le climat politique général au Québec.

Comment voteraient les Québécois si des élections provinciales avaient lieu maintenant? 40% pour le PQ et 34% pour le PLQ, ce qui représente, en gros, les résultats obtenus aux élections du mois d'avril dernier.

Le roi Hussein quitte Ottawa pour Londres

OTTAWA (d'après AFP) — Le roi Hussein de Jordanie a quitté hier Ottawa, après quatre jours de visite officielle au Canada.

Le monarque, la reine Noor et leurs deux enfants ont pris l'avion à destination de Londres, après avoir été accompagnés à l'aéroport par le gouverneur général du Canada, M. Ed Schreyer.

Le roi Hussein, qui a eu vendredi et samedi de longs entretiens sur la situation au Moyen-Orient avec le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, effectuait sa troisième visite à Ottawa depuis 1974.

Durant cette visite, le souverain hachémite a fêté son 46e anniversaire par deux fois. Une première fois, il a soufflé les bougies, vendredi soir, lors d'une soirée organisée par le

gouverneur général du Canada, puis il a récidivé samedi, à l'occasion d'une seconde fête anniversaire donnée par le premier ministre Trudeau à sa résidence d'Harrington Lake, au Québec.

À l'occasion de la visite du roi Hussein, le gouvernement canadien a annoncé son intention d'ouvrir une ambassade dans la capitale jordanienne. Jusqu'ici, les relations diplomatiques entre Ottawa et Amman étaient assurées par l'ambassadeur canadien au Liban.

Le royaume de Jordanie possédait une ambassade à Ottawa depuis cinq ans et la diplomatie jordanienne pressait le gouvernement canadien de lui rendre la pareille. Encore jeudi dernier, un haut fonctionnaire des Affaires extérieures ne donnait aucune indication de l'ouverture de l'ambassade, faisant notamment allusion aux contraintes budgétaires auxquelles le ministère fait face.

M. Pierre Trudeau et le roi Hussein, en visite officielle au Canada, ont évidemment souligné la contribution que ce geste symbolique apportera au rapprochement entre les deux pays. Mais la nature des conversations entre les deux hommes n'indique pas non plus que le Canada soit prêt à jouer un rôle plus actif au Moyen-Orient.

Le gouvernement canadien continue d'appuyer les Accords de Camp David, que la Jordanie comme la Jordanie du monde arabe rejette, et refuse de se commettre en faveur du plan de paix saoudien.

guérin
l'éditeur
qui
édite

Cours de français
Méthodes et techniques du savoir-écrire
Armand Daigneault
22 cm x 20 cm
234 p. 12.95\$

En vente dans toutes les librairies

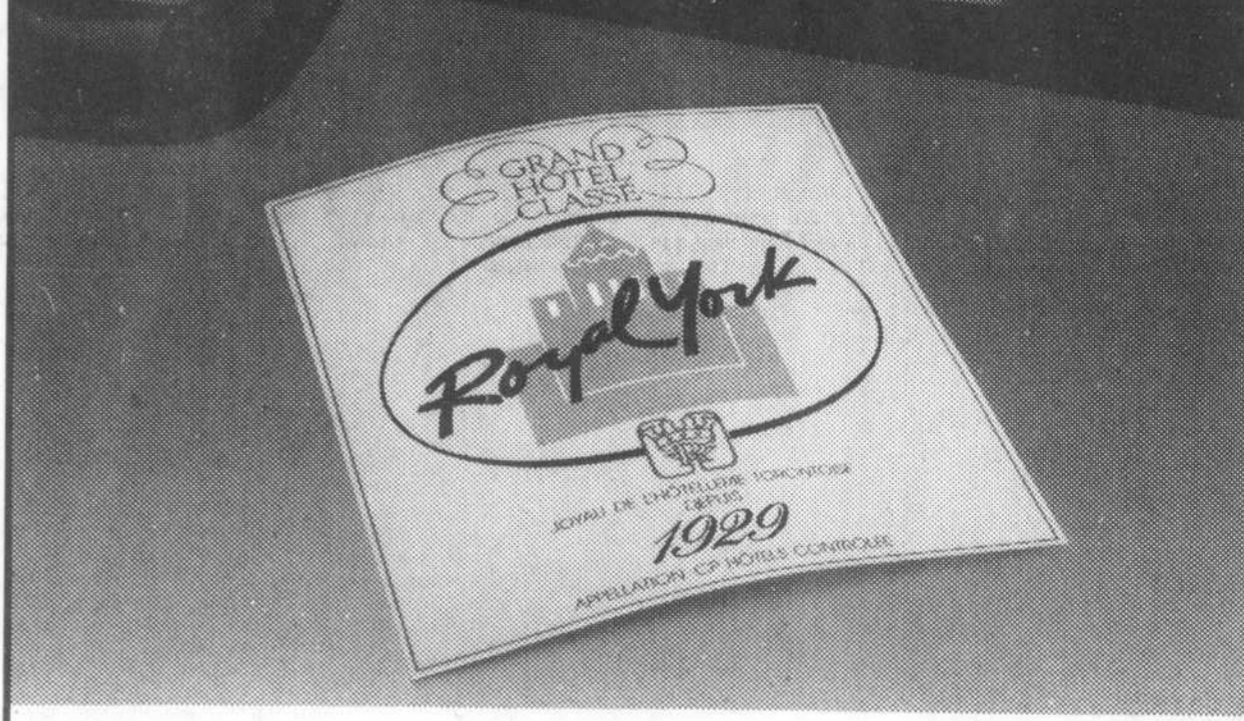
Cet ouvrage s'adresse particulièrement aux élèves qui ont choisi l'orientation Lettres. Il contient l'essentiel des méthodes et techniques concernant les principaux travaux qu'on demande dans cette orientation (description, essai, résumé de lecture, etc.). Chaque leçon contient une explication de la technique étudiée et des exemples qui illustrent cette

En vente dans les librairies:
4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525
168 est. rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241

guérin éditeur libriste
4574 rue SAINT-DENIS
MONTREAL H2J 2L5
TEL.: (514) 842-3481

technique. Les exemples sont tirés de manuels de dictionnaires, d'études ou d'œuvres littéraires. Sec. V. Cégep, adultes

UN GRAND CRU A TORONTO



Pour de bonnes affaires

Ce grand hôtel, situé au cœur du quartier des affaires a été conçu pour les gens d'affaires. De renommée internationale, cet hôtel vous offre le choix de nombreuses salles de réunions. Vous y trouverez des chambres spacieuses et luxueuses, 13 restaurants et bars-salons, dont 3 salles de spectacles. Vous y trouverez aussi des boutiques pour tous les goûts et pour tous vos besoins. À Toronto, l'hospitalité du Royal York, c'est toute une affaire. Faites-y de bonnes affaires!

POUR RÉSERVER, COMPOSEZ SANS FRAIS
1-800-268-9420

CP Hôtels
Royal York
100 Front St. W., Toronto M5J 1E3 (416) 863-6333
CP et sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée.

6/36 GROS LOT Approx. vendredi \$100,000.					Provincial					13 lots bons de 131 313.13\$ chacun Numéros non décomposables				
NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTÉ L'ORDRE	5	12	14	20	23	24	7329356	500 000\$	327235	4 Gagnants de 50 000\$	563A361			
6 sur 6	2	\$126,893.00					329356	50 000\$	27235	32 Gagnants de 5 000\$	773B972			
5 sur 6	495	\$461.40					29356	1 000\$	7235	324 Gagnants de 200\$	886K500			
4 sur 6	11806	\$53.70					9356	100\$	235	3,240 Gagnants de 50\$	683L376			
5 sur 6+	6	\$25,378.50					356	25\$	35	32,400 Gagnants de 5\$	211H442			
							56	10\$			486L517			
											290E008			
											206J808			
											785G936			
											571J721			
											134E946			

Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$ et 25\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC.

Le parc de la Gaspésie et le parc des Laurentides Deux grands parcs québécois livrés à l'entreprise privée?

par Louis-Gilles Francoeur

Le gouvernement du Québec s'apprete à démembrer au moins deux des principaux parcs provinciaux, ceux de la Gaspésie et des Laurentides, dont la plus grande partie serait rendue accessible aux compagnies forestières et minières.

C'est ce que LE DEVOIR a appris de sources bien informées, qui ont précisé qu'en vertu de ce projet, la moitié du parc actuel de la Gaspésie et les deux tiers du parc des Laurentides — situé au nord de la Vieille Capitale — seraient ouverts à l'entreprise privée, quitte à ce que le gouvernement y continge l'exploitation des ressources fauniques survivantes.

Au cours de la dernière année, le gouvernement provincial a déjà cédé environ la moitié de l'ancien parc du Mont-Tremblant aux différents intérêts privés qui réclamaient d'avoir accès aux territoires réservés jusque-là à une vocation de conservation et d'exploitation faunique contrôlée. Le démantèlement de ce patrimoine naturel s'est effectué au profit des compagnies forestières et minières, de certains promoteurs en récréation, et de certaines Zones d'exploitation contrôlées (ZEC) aux prises avec une diminution radicale de gibier due vraisemblablement à une surexploitation incontrôlée et aux effets de l'exploitation forestière dans leur secteur. Pour plusieurs hauts fonctionnaires du ministère du Loi-

sir, de la Chasse et de la Pêche, le gouvernement a «cédé le patrimoine collectif au gré des intérêts qu'il craint de s'aliéner au plan politique».

Le même scénario s'est reproduit dans le cas des deux parcs qui vont vraisemblablement être démembrés cette semaine pour au moins la moitié de leur territoire actuel, plusieurs députés des régions limitrophes faisant pression en ce sens sur le cabinet au nom de la «création d'emplois».

Dans la région de Matane, le président du Conseil du Trésor, M. Yves Bérubé, préconise l'implantation d'une mine d'olivine dans le seul secteur du parc qui semble vouloir sauver «in extremis» le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard.

Devant l'intensité des pressions dont il est l'objet, ce dernier aurait décidé de «sauver les meubles» en acceptant le démantèlement des parcs actuels et leur accès à l'entreprise privée, quitte en contrepartie, à consacrer par des normes d'une extrême rigidité leur vocation de conservation. Ces normes interdiraient autant les activités de chasse et de pêche «incontrôlées» que les développements privés de toute sorte afin d'en faire les bassins de reproduction à partir desquels se ferait le repeuplement en espèces animales des régions avoisinantes.

M. Lessard se trouve présentement fort ébranlé au sein du cabinet

à cause de la mauvaise gestion de certains responsables des Fêtes de la Saint-Jean. Cette situation expliquerait en grande partie le fait que plusieurs de ses collègues ne craignent plus de s'attaquer ouvertement aux projets de conservation qu'il met de l'avant ainsi qu'aux acquis constitués par les gouvernements précédents.

C'est en effet le gouvernement libéral de M. Bourassa qui avait imposé la plupart des limites actuelles des parcs provinciaux devant les pressions des milieux écologistes, du puissant lobby des chasseurs et des pêcheurs, ainsi que des associations qui réclamaient une plus grande accessibilité des territoires publics à des fins de récréation. Le Parti québécois, dont le programme prône explicitement l'accès démocratique au territoire du Québec à des fins de conservation et de récréation, avait à maintes reprises reproché aux libéraux de céder trop facilement devant les intérêts des grands promoteurs forestiers et miniers. Paradoxalement, la décision que s'apprete à prendre le cabinet provincial, mercredi, met la hache dans les acquis de la période libérale.

Le parc des Laurentides serait pour sa part amputé des deux tiers de son territoire actuel. Le gouvernement créerait dans les deux territoires restants deux parcs de conservation — où seule la randonnée pédestre serait permise — soit les

parcs Jacques-Cartier et des Grands Jardins à cause de la présence de caribous dans ce dernier territoire. Le ministre serait si peu appuyé par le reste du cabinet qu'il aurait accepté, en dépit de l'avis de ses fonctionnaires, le tracé «temporaire» d'une route d'exploitation forestière en plein milieu des Grands Jardins en attendant que la société Domtar ne construise une nouvelle route autour du mini-parc.

Quant au parc de la Gaspésie, il conserverait les monts Jacques-Cartier, Albert et Logan. La réserve de Matane ainsi que tous les secteurs du parc, qui ont été vidés progressivement de leur vocation originale par des mines ou des exploitations forestières, seraient «définitivement» accessibles aux intérêts privés.

Si le cabinet provincial entérine en plus l'exploitation d'une mine d'olivine au milieu du mini-parc de conservation envisagé, «on se retrouverait comme dans l'ancienne situation. Les nouveaux parcs sensés constituer comme les anciens, un patrimoine collectif seront cédés à la pièce aux compagnies: le nouveau projet consacre déjà ces empiétements futurs en consacrant le principe des exceptions à la pièce. Au total, cela veut dire que l'on a décidé — politiquement parlant — de les faire disparaître à plus ou moins long terme», a expliqué un haut fonctionnaire.

Le colloque de la gauche pour l'autodétermination mais non l'indépendance

par Louis-Gilles Francoeur

La gauche québécoise doit dépasser les intérêts immédiats des formations politiques, des syndicats et des groupes populaires où elle est essentiellement implantée, pour se donner une cohésion qu'elle n'a pas, surtout à l'occasion d'une crise économique qui semble justifier les virages à droite à tous les niveaux de la société.

Telle est la principale conclusion à laquelle on est arrivé en fin de semaine quel que 200 militants de gauche venus de tous les coins de la province à Montréal pour participer à un colloque de ralliement et de réflexion. Les participants avaient été invités individuellement, ce qui a permis aux organisateurs d'éviter la présence des groupes politiques d'extrême-gauche comme le Parti communiste ouvrier (PCO) ou En Lutte, dont l'orientation a été jugée incompatible avec la plateforme «socialiste» discutée au colloque.

Parmi les participants les plus connus du colloque, on notait particulièrement la présence du député péquiste de Sainte-Marie, M. Claude Bisailon, de M. Michael Agnaieff, de la CEQ, de syndicalistes de la CSN et de la FTQ, de plusieurs représentants connus du Parti communiste du Québec (PCQ) ainsi que d'organiseurs bien connus du Nouveau Parti démocratique (NPD).

Le colloque devait toutefois vivre des heures difficiles sur la question constitutionnelle ou «nationale», reflétant en cela l'orientation fédéraliste du NPD et des participants du PCQ.

Le colloque a en effet adopté à la fin de ses délibérations un «texte d'appel» contenant une pétition de principe en faveur du droit à l'autodétermination du Québec.

La majorité des participants a, en effet, décidé qu'une plateforme socialiste et indépendantiste ne pouvait pas rallier la gauche québécoise, du moins «pour l'instant», comme l'a fait préciser en amendement le député péquiste de Sainte-Marie.

Il y a présentement au Québec un autre «mouvement» politique favorable à l'idée d'un Québec «socialiste et indépendant». Ce mouvement, dont le manifeste était publié récemment, est principalement animé par le Groupe des Cent, présidé par le syndicaliste Marcel Pepin.

C'est d'ailleurs l'étiquette indépendantiste de ce mouvement qui déplaît aux militants de plusieurs groupes politiques d'obédience marxiste, qui jonglent eux aussi avec l'idée de nouvelles structures «unitaires» de la gauche réunissant autant des indépendantistes que des fédéralistes.

Pour éviter qu'un colloque destiné à réunir des partenaires aussi différents ne se divise sur la ligne de démarcation la plus traditionnelle des forces progressistes du Québec, M. Bisailon a mis tout son poids pour amener les indépendantistes les plus irréductibles à se contenter «pour l'instant» d'une déclaration favorable au droit du Québec

à l'autodétermination. Ce principe devait toutefois être défini comme contraire à la démarche unilatérale adoptée par le gouvernement fédéral et les provinces anglophones à propos du projet de constitution canadienne.

Les points de convergence ont été néanmoins fort nombreux au point de constituer la note dominante du colloque. Pour les participants, l'évolution du vote québécois au cours des dernières années démontre le «souhait de la majorité de se voir servir autre chose que des politiques de droite», qui ne servent qu'à renforcer le secteur privé aux dépens des services d'éducation et de santé.

«Une intervention unitaire

et concertée de la gauche, litan dans la déclaration finale, ferait obstacle aux efforts des monopolistes pour influencer le gouvernement dans le sens de leurs intérêts et contribuerait à ouvrir la voie vers une transformation de l'État en tant qu'outil au service des travailleurs.»

Favorables à un «capitalisme d'État» implanté progressivement grâce à des nationalisations «payantes» pour les coffres publics, les participants au colloque ont décidé de se réunir à nouveau au printemps — tout en élargissant leurs assises — pour approfondir et expliciter les alternatives qu'une gauche unifiée pourrait défendre sur la place publique au Québec.

Les pressiers de The Gazette sont prêts à la grève

(par Louis-Gilles Francoeur) — Les pressiers du quotidien montréalais The Gazette ont donné en fin de semaine à leur négociateurs syndicaux le mandat de déclencher une grève au moment opportun pour obtenir un contrat de travail conforme à leurs aspirations. Le vote de grève a été appuyé par 76% des votants.

Les deux parties doivent se rencontrer aujourd'hui en présence du conciliateur, M. Bernard Boulanger. Du côté des pressiers, on s'attend à une révision rapide des propositions patronales, ce qui semblait confirmer la rumeur dans les milieux de la direction du quotidien anglophone, où on semblait confiant d'éviter un arrêt de travail.

Le contrat de travail des pressiers est échu depuis le 30 juin, tout comme celui des deux autres syndicats de ce journal, celui des journalistes et employés généraux ainsi que celui des typographes. Ces deux derniers syndicats négocient en front commun mais, vraisemblablement à cause de leur position stratégique, les pressiers ont décidé de faire cavalier seul.

Un bureau de l'OLP à Montréal

Un Bureau d'information sur la Palestine vient de s'établir à Montréal.

Dirigé par M. Edmond Omran, cette institution aura qualité pour parler au nom de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), «unique et légitime représentant du peuple palestinien», d'informer le public québécois sur les divers aspects du problème palestinien et de la société palestinienne, et de développer et de renforcer au Québec les liens d'amitié et de solidarité avec le peuple palestinien dans tous les domaines.

Le bureau d'information sur la Palestine sera situé au 8225 boulevard Saint-Laurent. Il en existe déjà un, rue Laurier, à Ottawa.

Les pressiers réclament des augmentations totales de 57% alors que The Gazette a offert jusqu'ici trois augmentations annuelles totalisant 37%.

The Gazette craint certaines conséquences d'un tel conflit de travail. L'éditeur, M. Robert Connell, écrit en effet la semaine dernière au président du Syndicat des pressiers, M. John Ross, qu'un arrêt de travail de ses troupes aurait des conséquences politiques cruciales pour la communauté anglophone à ce moment-ci de l'histoire du Québec.

Un arrêt de travail dans ce quotidien anglophone pourrait aussi affecter la distribution du DEVOIR dans certains quartiers de la région métropolitaine où sa livraison est assurée par le réseau de The Gazette.

La femme au foyer: \$23,000 par année

LONDRES (AFP) — Une évaluation du travail effectué par les femmes au foyer britanniques le chiffre à 204 livres (près de \$450) par semaine.

Selon une étude réalisée par l'institut Gallup pour le compte d'une société d'assurances, et publiée cette semaine la valeur du travail de la femme au foyer a été déterminée en estimant que la ménagère britannique travaille de 12 à 14 heures par jour, sept jours par semaine, ce qui équivaut à un salaire de 10,600 livres (\$23,320) par an, soit celui d'un évêque ou d'un responsable des pompiers. Mais en raison du nombre d'heures pris en considération, cela correspond à une rémunération horaire de deux livres (\$4,40), soit le minimum requis pour une aide-ménagère.

Cette étude considère que les travaux effectués par les ménagères sont notamment ceux d'une cuisinière, d'une nurse, d'une serveuse, d'une plongeuse, d'une femme de ménage et d'une lavandière.

Bourassa: le PLQ doit miser sur l'économie et non la constitution

par Rodolphe Morissette

Si le Parti libéral du Québec veut reprendre le pouvoir, il lui faudra faire de l'économie, et du «nationalisme économique» notamment, plutôt que de la constitution, son principal cheval de bataille, a déclaré hier l'ex-premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa.

Plus de 400 partisans libéraux étaient présents à ce dîner-causier tenu dans un hôtel de Longueuil et organisé par l'association libérale du comté de Taillon.

Le successeur de M. Bourassa à la tête des libéraux provinciaux, M. Claude Ryan, n'avait pas été invité à cette paradoxale «célébration» du

cinquième anniversaire de l'accès du Parti québécois au pouvoir et de la grande déconfiture de M. Bourassa. On a appris par deux témoins distincts que M. Ryan avait plutôt mal digéré le fait de n'avoir pas été invité au happening de Longueuil.

Subtilement, M. Bourassa a indiqué à ses partisans, qui l'ont longuement ovationné à quelques reprises, quelles devraient être les voies de l'avenir pour son parti. «J'ai fait trois élections (1970, 1973 et 1976), deux sur l'économie et une sur la constitution. J'ai gagné les deux premières et perdu l'autre.» Rappelant que le Parti libéral est encore plus mal en point aujourd'hui qu'il l'était lors du dernier scrutin général du 13 avril, ainsi que

le confirmait un sondage CROP publié samedi dernier, M. Bourassa a dit que «les années 80 devraient être, pour le Parti libéral, celles du nationalisme économique», comme on le pratiquait «au moment où nous étions au pouvoir».

Mine de rien, l'ancien chef libéral a placé une énorme pile de banane sur la route, déjà parsemée d'embûches, de son successeur, M. Ryan, lorsqu'il a commenté — avant ce dernier, semble-t-il — la motion annoncée vendredi par le gouvernement Lévésque pour discussion cette semaine au sujet de la négociation constitutionnelle avec Ottawa. M. Bourassa a dit que sa position n'avait pas varié depuis la conférence (fédérale-provinciale) de Victoria en 1971. Bref, il tient au droit de veto traditionnel du Québec en matière de changements constitutionnels. Il a précisé qu'il avait toujours prétendu qu'avec le rapatriement de la constitution, Ottawa devrait garantir dans celle-ci, avant que le Québec n'y donne son accord, «la sécurité culturelle» de la province française, «qui est déjà acquise dans les faits» et dont aucun Parlement canadien ni aucun gouvernement fédéral ne saurait modifier les dispositions. Parmi ces dernières, il y avait les accords fédéraux-provinciaux relatifs à l'immigration, que ne mentionne cependant pas le texte de la motion Lévésque qui sera discutée cette semaine à l'Assemblée nationale. C'est pour cela que je suis contre la motion» du gouvernement péquiste, a dit M. Bourassa. Il sera intéressant de voir si M. Ryan et son caucus iront aussi loin.

De fort nombreux partisans, au terme de la réunion, sont venus dire à M. Bourassa qu'ils souhaitaient pour bientôt son retour en politique active. On lui a demandé s'il accepterait de se présenter dans le comté montréalais de Saint-

Laurent, qui sera bientôt libéré à la suite de la démission du député libéral, M. Claude Forget. M. Bourassa a répondu suivant son habitude: «Je n'ai aucunement l'intention de m'imposer, mais je reste disponible, dans la mesure où j'ai l'accord du chef du parti et des principaux militants.»

Il était particulièrement clair hier que les militants présents souhaitaient de tout coeur pareille rentrée politique et que M. Bourassa lui-même en a envie, même s'il se confie qu'il ne s'ennuie pas de son ancien métier. Quelques députés libéraux provinciaux étaient présents au dîner, soit MM. Lucien Caron (Verdun), Jean-Pierre Saintonge (Laprairie), André Bourbeau (Laprairie) et Mme Lise Bacon (Chomedey). Le candidat libéral défait dans Taillon, M. Larry Wilson, qui est aussi le président du parti, était de la fête. Quand le maître de cérémonie a énuméré les députés présents, il a ajouté les noms du secrétaire de la formation, M. Sam Papozzi, et d'un manouvrier célèbre dans le parti, M. André Fortas, qui ne s'occupe plus du tout aux orientations données à son parti par M. Ryan.

Quant au discours de M. Bourassa, il a roulé sur la performance du gouvernement péquiste après cinq ans de pouvoir. Un gouvernement «qui ne parle plus de transparence, et moins encore depuis qu'on a appris qu'il y avait du cinéma à l'Assemblée nationale», a lancé M. Bourassa, qui a mentionné aussi les dossiers douteux soulevés récemment par l'opposition libérale et la presse, touchant la Société d'habitation du Québec et la Fête nationale. Voilà qui remet en question, dit-il, le leadership de M. René Lévésque «un leadership sympathique sans doute, mais combien inefficace!»

Critiquant également les positions successives du gouver-



L'ex-premier ministre Robert Bourassa, lors de sa causerie d'hier, à Longueuil. (Photolaser CP)

nement Lévésque dans le dossier constitutionnel, et notamment l'abandon, le 16 avril dernier, du droit de veto traditionnel du Québec, l'orateur a parlé de ce gouvernement qui est «fédéraliste les jours pairs et souverainiste les jours impairs» et qui a «affaibli singulièrement le Québec», surtout depuis le référendum. «M. Lévésque que n'avait pas le droit d'user du référendum en posant une question qu'il n'était pas sûr de gagner», dit M. Bourassa. «On n'a pas le droit de gaspiller un instrument comme ça.»

Enfin, l'ex-premier ministre a critiqué la succession des budgets déficitaires à Québec. «On dirait que M. (Jacques) Parizeau (le ministre des Finances) est à l'aise dans les déficits. Nous, c'était l'inverse.» Parmi les facteurs de ces déficits croissants, l'orateur a mentionné les trop longues hésitations du gouvernement à investir massivement dans les ressources hydro-électriques de la Baie-James; la multiplication rapide du nombre de postes supérieurs d'ordre politique et administratif; l'exode de quelque 135,000 Québécois vers les autres provinces «pour des raisons fiscales» («ce qui prive le Québec d'un moins un milliard de dollars de rentrées fiscales»); le chômage chronique constaté au Québec, conjugué au vieillissement de la population.

Meurtre de l'agent Vincent Le 3e suspect se livre au Lac-St-Jean

Un agent de l'unité des crimes contre la personne de la SQ et un sergent-détective de la Sûreté de Longueuil ont en fin de semaine ramené dans la région métropolitaine le troisième suspect recherché à la suite du meurtre de l'agent Michel Vincent.

Randall Tabah, 33 ans, s'était livré vendredi matin à un chroniqueur radiophonique de Roberval, il avait alors indiqué qu'il se trouvait en vacances au Lac-Saint-Jean. Après

avoir vu sa photo dans les journaux, il a voulu, a-t-il affirmé, éclaircir la situation parce qu'il y avait erreur sur la personne. Samedi, il a été ramené par avion de Chicoutimi.

La police avait émis un avis de recherche au nom de Tabah, mais contrairement à la photo que les journaux ont publiée, le suspect ne portait plus la moustache et la barbe.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Sciences infirmières

Hiver 1982

La FEP offre aux infirmiers et infirmières impliqués à titre d'intervenants ou de responsables dans le milieu de la santé, trois programmes d'étude de 30 crédits chacun

- Sciences infirmières: milieu clinique
- Sciences infirmières: organisation des soins
- Sciences infirmières: santé communautaire

Ces trois certificats mènent à un baccalauréat ès-sciences et peuvent être suivis, au choix, à temps complet ou à temps partiel.

Annuaire disponible

Date limite d'admission et d'inscription: 1er décembre

Renseignements: 343-6090

LE SALON DU LIVRE

Montréal 1981

Cette année on s'enlivre

PLACE BONAVENTURE DU 24 AU 29 NOVEMBRE

MARDI 24 de 16 h. à 22 heures	MERCREDI 25 de 12 h. à 22 heures	JEUDI 26	SAMEDI 28 de 10 h. à 22 heures	DIMANCHE 29 de 10 h. à 18 heures
-----------------------------------------	--------------------------------------------	-----------------	------------------------------------------	--------------------------------------------

Une foule d'activités enlivrantes: des rencontres d'auteurs aux expériences en parapsychologie, des mots croisés informatisés à la dégustation des plats des grands chefs. Soyez là.

Un choix judicieux quand on ne dispose pas d'argent liquide..., mais d'obligations

Le régime enregistré Obligations d'épargne

Avec le régime enregistré d'épargne-retraite Obligations d'épargne de la Fiducie du Québec, vous pouvez, même si vous ne disposez pas d'argent liquide, vous constituer un régime d'épargne-retraite ou encore continuer de contribuer à l'épargne-retraite en utilisant vos obligations d'épargne du Québec ou du Canada.

Le régime Obligations d'épargne vous permet de joindre les avantages de vos obligations à ceux d'un régime enregistré d'épargne-retraite: économie d'impôt, rendement garanti, sécurité.

Rendement accru de vos obligations

Incluses dans un régime enregistré d'épargne-retraite, vos obligations d'épargne sont déduites

de votre revenu imposable au plein montant de leur valeur nominale et des coupons non encore encaissés, l'année où vous les déposez dans votre régime. Le rendement de vos obligations s'en trouve considérablement accru.

Encaissables en tout temps

Vos obligations restent encaissables en tout temps. Si vous les encaissez, leur valeur totale s'ajoute toutefois à votre revenu imposable de l'année en cours, et le régime est alors désenregistré.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations sur nos régimes d'épargne-retraite.

Venez ou téléphonez.



MONTRÉAL
Complexe Desjardins
(514) 281-8840
1-800-361-6840, poste 8840

LAVAL
Place Val des Arbres
(514) 668-5223
1-800-361-3803



Fiducie du Québec

QUÉBEC
Complexe Centre-Ville
St-Foy (418) 653-6811
1-800-463-4792

SHERBROOKE
Place Jacques-Cartier
(819) 566-5667
1-800-567-6920

CHICOUTIMI
Place du Royaume
(418) 549-5746
1-800-463-9657



La grande vadrouille d'une enseignante à la retraite

« Je ne suis pas quel-
qu'un d'extraordi-
naire, m'assure Berna-
dette Chalvin. J'ai deux bras,
deux jambes, une tête... »

C'est vrai. Mais ce petit
bout de femme de 66 ans, aux
yeux de brasse et les cheveux
tout blancs, a un exceptionnel
goût de vivre, un esprit curieux
de tout voir, de tout décou-
vrir, mais surtout un esprit
jeune.

Il le faut pour entreprendre
seule, sac au dos et avec un
budget minimal, le tour du
monde dont elle vient de termi-
ner la première moitié. En un
an, elle a visité une quin-
zaine de pays de l'Asie en
commençant par l'Inde, où
elle a séjourné cinq mois pour
finir par le Japon avant de
s'envoler vers la côte ouest
américaine.

« Bien des gens diront qu'il
faut être bien fou ou incon-
scient pour se lancer à mon âge
dans pareille aventure... Moi,
je dis qu'il faut profiter de
l'âge de la retraite pour réali-
ser ses rêves. »

Bernadette Chalvin est née
à Grenoble le 11 février 1915.
Elle est l'aînée d'une famille
de 10 enfants. « Mon père était
officier, dit-elle... Ça sûre-
ment joué un rôle dans la
façon dont j'ai appris à me
débrouiller. »

Pendant près de 25 ans, elle
a enseigné au primaire dans
une école privée en banlieue
nord-américaine. Puis un jour
le temps est venu de prendre
sa retraite. « Pour certains,
c'est un jour de grande tris-
tesse, une période d'angois-
se... Qu'est-ce que je vais
faire? se demandent-ils. Pour
moi, ça été la fête, la clé de la
liberté, le moment enfin venu
de pouvoir faire ce que je vou-
lais. »

Dans l'institution où elle en-
seignait, la soeur directrice
avait coutume de faire un
petit goûter pour ceux qui quit-
taient. Bernadette Chalvin a
préférée organiser à la cam-
pagne une grande fiesta pour
tous les enseignants et leurs
familles. « Nous étions 60; ça
était très gai. On a chanté, on a
joué de l'harmonica, il y avait
un beau buffet. Ça été l'occa-
sion de dire au revoir à tous
les amis que je ne reverrais
pas avant deux ans. »

À un certain moment, elle a
été tentée de s'offrir le « gros
truc », un tour du monde « or-
ganisé » où, en six semaines,
de Hilton en Hilton, on visite
les principales capitales en au-
tocar, en ne s'arrêtant que
trois minutes pour photo-
graphier un monument ou le
temps de visiter un musée.
« Je me suis vite rendu compte
que ce n'était pas ce dont je
révais... Je voulais prendre le
temps de me mêler aux gens
de la rue, de vivre à leur
rythme. Je me suis rappelée
qu'en 1973, à l'occasion d'une



Renée Rowan

visite au Québec où j'ai de la
famille, je m'étais débrouillée
pour visiter par mes propres
moyens le Parc de la Véren-
drie, l'Abitibi, Chibougamau,
le Lac-Saint-Jean et la
Gaspésie. J'étais partie sac au
dos, en prenant le bus, en
couchant dans les auberges de
jeunesse. Ça été ma première
expérience de voyager seule...
et j'ai adoré ça. C'est ainsi que
l'on rencontre le vrai monde,
qu'on peut parler avec l'habi-
tuant, échanger, découvrir sa
façon de vivre, de penser. »

Elle a très soigneusement
préparé la première partie de
son tour du monde en prenant
soin de réduire au maximum
ses bagages pour n'apporter
avec elle que l'essentiel: son
carnet de bonnes adresses, les
guides du Routard qui indi-
quent les auberges et petits
hôtels où ça ne coûte pas cher,
les moyens de transport les
plus économiques pour se
rendre d'un endroit à un
autre, etc.; le guide Mini,
moyen et maxi budget qui
lui a surtout servi à
établir ses circuits et en-
fin le Guide bleu qui indi-
que tous les points d'intérêt
sur le plan culturel et histori-
que. À cela, elle a ajouté un
appareil-photo, un réveil-
matin, quelques vêtements in-
dispensables (« À mon âge, il
faut avoir l'air correct, dit-
elle, autrement on me
prendrait pour une vieille
sorcière »), un sac de couchage
et un drap formant enveloppe
qui s'ajuste à l'intérieur, ainsi
que des pastilles qui servent à
purifier l'eau qu'elle tient
constamment avec elle dans
une gourde (« Ça évite d'ache-
ter des sodas qui coûtent trop
cher »). Le tout tient dans un
sac à dos et un sac à main.

C'est ainsi que le 14 no-
vembre 1980, elle prend l'a-
vion Paris-Amsterdam avant
de s'envoler pour Moscou, Ka-
boul et Delhi. « Il faut faire
soigneusement une étude du
marché et j'ai pris ce qui
m'offrait les meilleures possi-
bilités. » Mlle Chalvin recom-
mande de s'adresser à des
agences reconnues, autre-
ment, souligne-t-elle, on ris-
que de courir des ennuis. Elle
a aussi pris une assurance-
voyage avec rapatriement en
cas de maladie.

Cette première partie de
son périple l'a conduite en
Inde, au Népal, en Thaïlande,
au Sri Lanka, en Birmanie, en
Malaisie, au Sumatra, à Java
et Bali, à Singapour, en Chine,
en Corée et au Japon pour ar-
river le 28 septembre à Los
Angeles d'où elle est partie à
la découverte de la côte ouest
américaine avant de se rendre
à Montréal en passant par les
chutes Niagara et Toronto.

Dans ses nombreux déplace-
ments, elle a emprunté l'avion
quand elle ne pouvait faire
autrement, le train, le bateau,
le traversier, l'autobus le plus
souvent possible et elle a
beaucoup marché.

Ce qui l'avait le plus inquié-
tée avant le départ, c'était
d'être forcée de couper
court à ses rêves faute
d'argent. Mais jusqu'ici elle
s'est très bien tirée d'affaire,
si bien qu'elle est parvenue à ne
dépenser en moyenne que
\$350 par mois. En Inde, par
exemple, ses dépenses n'ont
totalisé que \$150 par mois,
déplacements compris et
même en achetant quelques
petits cadeaux!

« Il est évident, confie-t-elle,
que lorsqu'on a un budget li-
mité et qu'on ne peut compter

que sur sa pension de retrai-
te, il faut faire fi de son con-
fort et de ses petites habitudes
pantouflardes... On ne loge
pas dans les grands hôtels, on
ne mange pas au restaurant. »
Bernadette Chalvin n'hésite
pas à se loger dans les auber-
ges de jeunesse (« On ne re-
fuse pas les personnes âgées
qui voyagent sac au dos et qui
n'ont pas plus d'exigences que
les jeunes, affirme-t-elle;
d'ailleurs, les jeunes m'ont
toujours beaucoup aidée et
ont du respect pour moi »),
dans les petits hôtels bon
marché, au « Y », à l'Armée du
salut qui, dans certains pays, a
des refuges pour les voya-
geurs. Elle a souvent couché
dans des dortoirs et à Hong
Kong, elle a même partagé sa
chambre (« Pas son lit », tient-
à préciser cette vieille dame in-
digne...) avec un jeune avocat
de New York pour que ça
coûte moins cher. Entre Su-
matra et Java, elle a vécu
deux jours et trois nuits à la
belle étoile, sur le pont d'un
bateau, toujours dans un
esprit d'économie. « Le pre-
mier jour, lorsque je me suis
présentée avec ma gamelle
pour obtenir ma ration de riz
et de poisson, les Indiens
m'ont observée du coin de
l'oeil avec un sourire incrédu-
le... Mais le lendemain, me
voyant de nouveau dans la
queue, ils m'ont accueillie
comme si j'étais une des leurs,
en me disant « Bonjour Baba. »

La barrière des langues est
souvent un obstacle à des
échanges plus en profondeur,
note-t-elle, mais il y a le lan-
gage des yeux et des gestes et
souvent, on finit par trouver
quelqu'un qui parle ou baragouine
un peu de français ou
d'anglais. Et puis on ren-
contre partout des compatriotes.

Ainsi, par exemple, elle
garde un souvenir ému de son
dernier Noël qu'elle a passé à
Calcutta où, avec une vingtaine
de Français rencontrés à l'Ar-
mée du salut, elle a assisté à la
messe de minuit chez la mère
Theresa. Le lendemain, elle
s'est rendue dans un « mou-
roir » où avec le même groupe,
elle a animé une messe en
chantant des cantiques en
français; puis elle a aidé à
faire manger les malades,
ceux qui ne pouvaient le faire
seuls.

À Pâques, dans une petite
ville du Cachemire où elle a
rencontré deux jeunes couples
d'Européens qui avaient le
mal du pays, elle a préparé un
réveillon qui comprenait les
traditionnels oeufs cuits durs
joliment décorés pour la cir-
constance: « Les jeunes ont
fourni le vin », dit-elle avec un

qui concernait les voies
urinaires, mais en raison de
problèmes pulmonaires.

L'opération, effectuée en
juin dernier, n'a été rendue
publique qu'hier par les auteurs
de l'opération, les docteurs
Michael Harrison, Mitchell
Golbus et Roy Filly. Ceux-ci
ont expliqué que le foetus, de
sexe masculin, souffrait d'un
blocage des voies urinaires qui
ne lui aurait pas permis de
survivre. Il a été retiré du
ventre de sa mère et, retenu
par le cordon ombilical, a subi
une opération destinée à
ouvrir un canal permettant
l'évacuation de l'urine. Il a en-
suite été replacé dans l'utérus.

L'opération elle-même a été
réussie, mais le blocage des
voies urinaires aurait trop en-
dommagé les poumons du foetus
en réduisant le liquide
amniotique.

L'équipe de l'université de
Californie travaillait depuis
plusieurs années sur des foetus
d'animaux. La réussite de
l'opération, estime-t-on dans
les milieux spécialisés, serait
due à l'utilisation de médica-
ments empêchant la mère
d'entrer en contractions et à
la suite de l'opération et de
mettre au monde un prématuré.

Le 29 avril dernier, la mère
équipe avait déjà réalisé une
opération sur un foetus, vic-
time d'un semblable blocage
des voies urinaires.

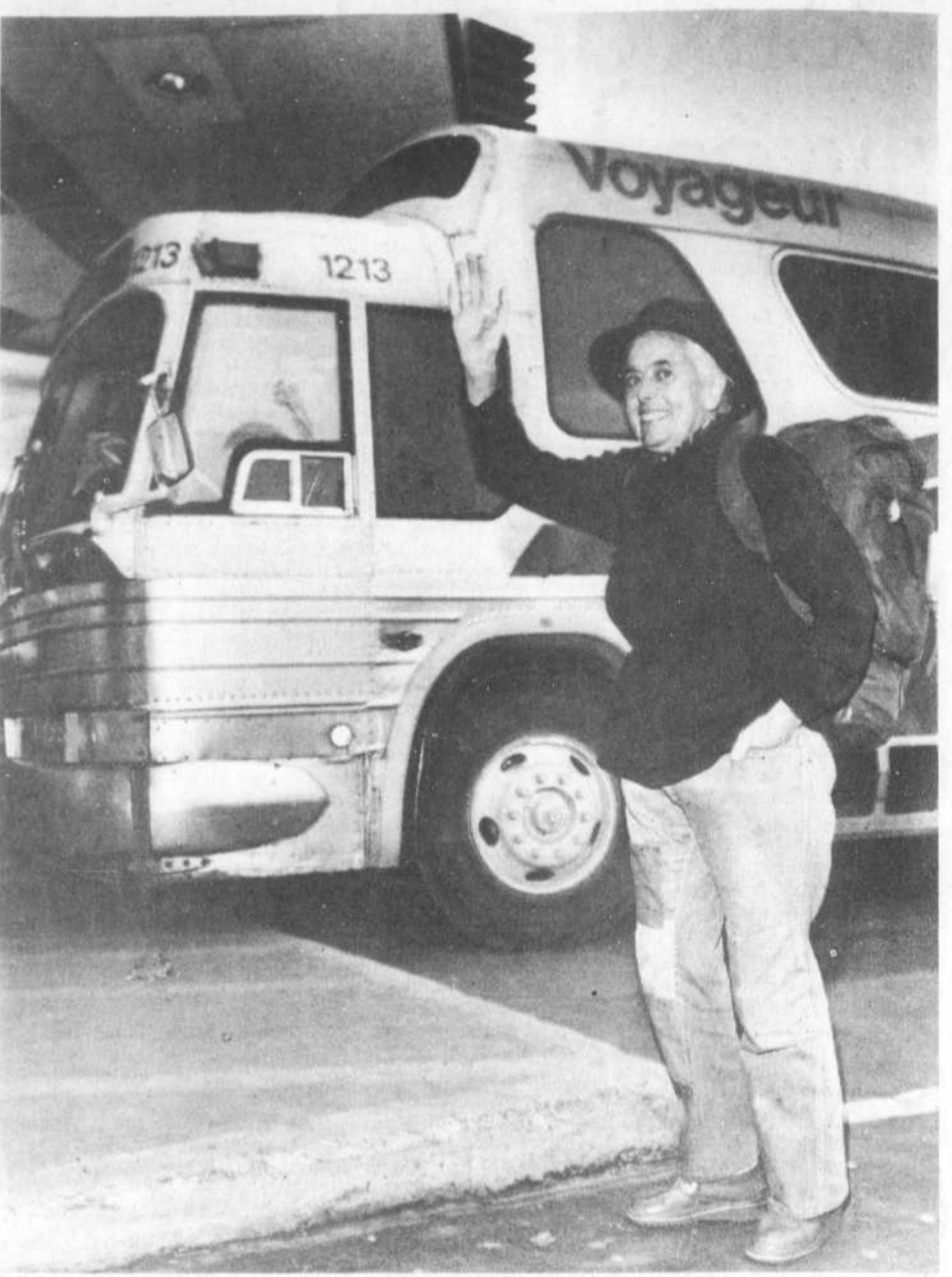
Bien sûr, elle aussi, a par-
fois ressenti l'isolement,
confie-t-elle, ajoutant que son
secrètement pour faire face à ces
moments de solitude, c'est « la
roulante », cette lettre-journal
qu'elle adresse régulièrement
à un de ses frères qui se
charge d'en faire des copies
pour les envoyer à tous les
autres membres de la famille.
« C'est mon contact le plus
précieux... Je sais qu'ils sont
intéressés à ce que je fais et je
peux partager avec eux toutes
mes impressions. C'est aussi
un moyen de meubler mes
temps libres. Et toutes ces
«roulantes» me serviront
peut-être un jour à écrire un
livre dont j'ai déjà trouvé le
titre: « La grande
vadrouille d'une ensei-
gnante à la retraite... »

La voyageuse connaît-elle
parfois la peur?

« Oh! très rarement, dit-elle.
En fait, depuis mon départ, je
n'ai vraiment eu peur qu'une
seule fois... dans une auberge
de jeunesse où on m'avait ra-
conté des aventures
effrayantes qui étaient suppo-
sément arrivées à d'autres
voyageurs. »

Après deux mois de repos à
Montréal où elle passera les
fêtes de Noël en famille, Berna-
dette Chalvin reprendra la
route pour faire l'autre moitié
de son tour du monde: les
États-Unis, le Mexique, l'Amé-
rique latine. Puis elle voudrait
prendre un cargo vers l'Afri-
que, qu'elle visitera avant de
se rendre en Égypte d'où elle
repartira pour Paris.

Appréhendez-t-elle ce re-
tour? « Pourquoi? rétorque-
t-elle avec humour. Il y aura
d'autres voyages: le tour
d'Europe que je n'ai pas en-
core fait, le tour de France, le
tour de Paris, le tour de ma
chambre et finalement le tour
de mon lit! »



Et heureuse comme Ulysse, Bernadette Chalvin a fait un bon voyage. (Photo Jacques Grenier)

Un foetus opéré hors de la mère

SAN FRANCISCO (AFP) —
Des médecins de l'université
de Californie à San Francisco
ont réalisé une première mon-
diale en opérant, hors du
ventre de sa mère, un foetus
de 21 semaines qu'il replacé
dans l'utérus, a été mis au
monde à terme.

Douze heures après sa nais-
sance, le bébé est cependant
mort, non à cause de l'opéra-

tion, qui concernait les voies
urinaires, mais en raison de
problèmes pulmonaires.

L'opération, effectuée en
juin dernier, n'a été rendue
publique qu'hier par les auteurs
de l'opération, les docteurs
Michael Harrison, Mitchell
Golbus et Roy Filly. Ceux-ci
ont expliqué que le foetus, de
sexe masculin, souffrait d'un
blocage des voies urinaires qui
ne lui aurait pas permis de
survivre. Il a été retiré du
ventre de sa mère et, retenu
par le cordon ombilical, a subi
une opération destinée à
ouvrir un canal permettant
l'évacuation de l'urine. Il a en-
suite été replacé dans l'utérus.

L'opération elle-même a été
réussie, mais le blocage des
voies urinaires aurait trop en-
dommagé les poumons du foetus
en réduisant le liquide
amniotique.

L'équipe de l'université de
Californie travaillait depuis
plusieurs années sur des foetus
d'animaux. La réussite de
l'opération, estime-t-on dans
les milieux spécialisés, serait
due à l'utilisation de médica-
ments empêchant la mère
d'entrer en contractions et à
la suite de l'opération et de
mettre au monde un prématuré.

Le 29 avril dernier, la mère
équipe avait déjà réalisé une
opération sur un foetus, vic-
time d'un semblable blocage
des voies urinaires.

LES SYNDICATS CORPORATISTES
Qu'ils créent!

Le Temps Fou de novembre-décembre vous offre :
ENFIN, une analyse critique du syndicalisme corporatiste,
TOUTE la lumière sur l'Ordre de Jacques-Cartier, l'inavouable Patente
UNE VISION de l'Odyssee constitutionnelle, un aperçu
DE LA VIE des Américains et bien d'autres sujets encore...
Disponible en kiosque et dans les bonnes librairies

L'INSTITUT DE LA RENCONTRE HUMAINE
SEUL(E)? et POURQUOI?
N'est-il pas préférable de partager avec une personne qui aurait les mêmes goûts, les mêmes affinités?
Venez consulter nos spécialistes de la rencontre afin de donner un "VISAGE À VOS RÊVES".
847 rue CHERRIER (métro Sherbrooke)
Montréal, Qué.
OUVERT:
Lundi au ven, de 9h à 21h.
Samedi de 10h à 15h.
524-1176

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC - 45, rue Jarry est - 387-2486

SIAF ANTIQUITÉS FRANÇAISES
À la demande de nos clients... nous avons décidé de réouvrir et vous offrir un nouveau service de dépôt-vente (consignation) de vos meubles de plus de 50 ans!
430 rue St-Pierre (entre Notre-Dame et St-Paul) Tél.: 842-5975
Heures d'ouverture: Tous les jours de 11 h à 17 h

Jeanne Bourin à Montréal
Madame Jeanne Bourin, historienne et écrivain, auteur des best-sellers *La chambre des dames*, *Le jeu de la tentation* et *Très sage Héloïse*, participera à une soirée « Rencontre auteur-lecteurs » le **lundi, 16 novembre à 20h**, à la Bibliothèque municipale de Brossard (3200, rue Lapinière). Pour information: Yvon LaCroix, 676-0201, poste 77).
Madame Bourin fera lecture d'une de ses oeuvres inédites dans le cadre de la série « Paroles d'auteurs », le **mardi 17 novembre à midi**, au Piano noble de la Place des Arts.
Séance de signature le **samedi 21 novembre de 14h à 16h**, à la librairie Hermès (1120, rue Laurier, à Outremont).
Madame Bourin prononcera une conférence intitulée: « La vie quotidienne des citadines au XIIe siècle » le **mardi 24 novembre à 20h30** à l'Institut Simone-de-Beauvoir de l'Université Concordia (salle H420 au 2170, rue Bishop). Entrée libre.
Cette conférence sera à nouveau présentée au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM (salle AM050) le **jeudi 26 novembre à 20h**. Entrée libre.
Pour informations: 331-4540

INTER
Gros lot de **250 000\$**
Tirage: 342
593114
93114
3114
114
14
250 000\$
2 500\$
250\$
50\$
10\$
Gros lots de **25 000\$**
337086
085007
396015
NUMÉROS MOBILES GAGNANTS
2 FAÇONS DE GAGNER 2 500 \$
3 FAÇONS DE GAGNER 250 \$
4 FAÇONS DE GAGNER 50 \$

Québec en fête
Gala du Mérite sportif québécois les 21 et 29 novembre MONTRÉAL
On y sera... y serez-vous?
un des 63 événements commandités par loto-québec

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Le plan Fahd comprend la reconnaissance d'Israël (Agani)

NEW YORK (d'après AFP et Reuter) — Le plan de paix saoudien pour le règlement de la crise au Proche-Orient comprend la reconnaissance d'Israël, a déclaré M. Gaafar Agani, représentant de l'Arabie saoudite aux Nations unies, dans une interview au New York Times publiée hier. «Il n'y a pas de négociation sans concertation, cela signifie reconnaissance», a dit M.

Agani pour qui le plan saoudien «reconnait Israël». «Il (le plan) prend en compte «tous les États...» Nous n'avons pas peur de dire qu'il reconnaît Israël». Le Times note que c'est la première fois qu'un officiel saoudien parle explicitement de la reconnaissance directe du droit à l'existence d'Israël, puisque le plan en huit points du prince Fahd prévoit «la reconnaissance du droit de tous les États de la région à vivre en paix» et qu'il ne contient aucune mention directe d'Israël.

Un certain embarras était perceptible hier à Jérusalem à la suite des déclarations de l'ambassadeur saoudien aux Nations unies, rapportées par les grands quotidiens israéliens du soir, selon lesquelles «le plan Fahd implique la reconnaissance d'Israël».

Le porte-parole du premier ministre Menahem Begin interrogé à ce sujet a déclaré que le gouvernement israélien n'avait pas l'habitude de réagir à des informations de presse. Le porte-parole s'est borné à rappeler que le premier ministre israélien avait plus d'une fois déclaré qu'il était prêt à recevoir n'importe quel dirigeant arabe à Jérusalem ou à se rendre dans n'importe quelle capitale arabe pour négocier la paix. Israël, a-t-il ajouté, cité par la radio, n'a pas besoin de la reconnaissance de Ryad, de même que tout pays existant n'a pas besoin d'être reconnu.

Le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès a déclaré de son côté qu'Israël devait être «prêt à négocier avec l'Arabie saoudite à condition que l'acceptation du plan de paix du prince Fahd ne soit pas un préalable».

M. Arieh Naor, porte-parole officiel, a déclaré en réponse aux questions de journalistes, après la réunion hebdomadaire du gouvernement à Jérusalem, que les propos de l'ambassadeur saoudien aux Nations unies, donnant un caractère explicite à cette reconnaissance, ne modifiaient pas la position d'Israël.

«La position du gouvernement israélien demeure sans changement, a dit M. Naor. Le premier ministre Menahem Begin a déclaré que le plan saoudien vise à éliminer Israël par étapes. Le plan n'a pas changé, et il n'y a pas de raisons pour nous de changer d'avis.» Le porte-parole a précisé que le gouvernement n'a pas discuté du plan au cours de sa séance hebdomadaire.

Après avoir, on relevait de source autorisée à Jérusalem que la politique israélienne «n'est pas basée sur telle ou telle interprétation du plan saoudien. Le fait est que le plan ne mentionne pas une seule fois Israël».

M. Agani a également indiqué que les huit points du plan de paix créaient la possibilité de négociations et ne constituaient pas des obstacles fixes. Il a indiqué, par ailleurs, que les discussions israélo-égyptiennes sur l'autonomie palestinienne «semblaient être au point mort».

Le délégué saoudien aux Nations unies a ajouté que son pays tentait maintenant de rallier le monde autour de ce plan dont des négociations

israélo-arabes constituent le point culminant. Selon M. Agani, la première étape pour le soutien de ce plan est le sommet arabe du 25 novembre au Maroc ou le projet saoudien de règlement devrait recevoir l'appui de seize nations et être rejeté par la Syrie, l'Algérie, la Libye et le Sud-Yémen.

Pour M. Agani, l'étape suivante consiste à faire approuver ce plan par l'assemblée générale des Nations unies, soit au cours de la session actuelle qui s'achève le 15 décembre, soit lors de la prochaine session en septembre.

Si le plan est approuvé, les négociations seront conduites par l'Arabie saoudite sous l'égide du Conseil de sécurité mais, ajoute le diplomate saoudien, l'Arabie saoudite souhaite préalablement s'assurer que ni Moscou, ni Washington, n'exerceront leur droit de veto.

350 espions soviétiques aux États-Unis

NEW YORK (AFP) — Les opérations d'espionnage soviétiques ont considérablement augmenté ces dernières années aux États-Unis, où le KGB et le GRAU (intelligence militaire) auraient 350 agents, affirme Newsweek dans sa dernière livraison.

Selon l'hebdomadaire américain, le KGB a installé dans ses missions diplomatiques aux États-Unis des équipements de surveillance ultramodernes qui lui permettent d'écouter régulièrement les communications du Pentagone (département de la Défense), de la Centrale de renseignements (CIA) et du département d'État, sans parler de plusieurs bases militaires.

Newsweek soutient également que les Soviétiques ont mis sur pied un réseau de cabinets d'avocats qui leur permet de lutter légalement contre les restrictions qui touchent les exportations de haute technologie américaine vers l'URSS et les pays du Pacte de Varsovie.

Selon l'hebdomadaire, les antennes couvrant le toit de l'ambassade soviétique de Washington surveillent les communications ultrasecrètes américaines. De plus le «centre de vacances» utilisé par les diplomates soviétiques non loints de Washington écouterait un relié militaire à micro-ondes et le centre de communications intégré à l'académie navale d'Annapolis.

Selon Newsweek, trois des «directorats» du KGB travaillent aux États-Unis. La section «T» du premier directeur se consacre à la collecte d'informations sur la technologie avancée américaine et la section «A» est chargée des «mesures actives» comme la désinformation.

Le huitième directeur conduit les missions de surveillance électronique. Enfin, le deuxième directeur est chargé de comploter des

Américains pour les forcer à travailler pour l'URSS.

L'hebdomadaire affirme aussi qu'il existerait une section du troisième directeur, chargée du «sale travail» à l'intérieur de la mission soviétique à Washington. Son dernier travail aurait été de faire disparaître un transfuge dans les années 1970. Actuellement, elle serait chargée de mettre sur pied des plans de sabotage d'installations vitales américaines en cas de conflit.

Les trois chefs du KGB aux États-Unis sont identifiés comme étant Dimitri Yakovitchine à Washington, Vladimir Kazakov à New York et Alexandre Chikvaïdzé à San Francisco.

Ce dernier poste serait notamment chargé de surveiller la base de sous-marins nucléaires de Mare Island et la «Silicon Valley», une zone au sud de San Francisco où sont concentrées de nombreuses sociétés spécialisées dans l'électronique et qui travaillent pour la défense.

Selon Newsweek, les agents du KGB auraient «contacté» plusieurs membres des derniers gouvernements américains comme l'ancien secrétaire d'État Henry Kissinger et certains membres du Conseil de sécurité nationale.

L'hebdomadaire cite encore un Polonais ayant fait défection, M. Alexander Jankowski qui travaillait à la mission polonaise aux Nations unies. Selon ce dernier, un certain nombre d'émigrés polonais travaillent pour le KGB soit par amour pour leur patrie soit par crainte de représailles contre leur famille encore en Pologne.

D'après Newsweek, le gouvernement du président Ronald Reagan s'inquiète particulièrement de l'espionnage en matière de technologie et les inspections précédant l'exportation de matériel «sensible» ont été augmentées.

La force inter-africaine prend position au Tchad

N'DJAMENA (AFP) — L'arrivée hier à N'Djamena d'un premier contingent de 700 militaires zairois marque le début du processus du «retour de la paix» au Tchad, conformément à la résolution de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) adopté au mois de juin dernier à Nairobi, notent les observateurs dans la capitale tchadienne.

La venue de la force neutre inter-africaine au Tchad qui, dans une première phase, sera composée de militaires du Zaïre, du Sénégal et du Nigeria, devrait s'échelonner sur une dizaine de jours. L'acheminement de ces troupes sur l'ensemble du territoire tchadien devrait également se faire très rapidement, indique-t-on de source sûre à N'Djamena.

Les soldats zairois, placés sous le commandement du lieutenant-colonel Amila Lokima, sont arrivés hier à l'aéroport civil de N'Djamena à bord de DC-10 de la compagnie Air Zaïre et d'Hercules C-130 de l'armée zairoise. Ils ont été accueillis par le colonel Ngolobaye Allafi, commandant en chef de l'Armée nationale intégrée (ANI) du Tchad.

Des soldats zairois, paquetage et fusil d'assaut à la main, ont débarqué au moment même où 150 militaires libyens s'approprièrent à prendre place à bord d'un DC-10 de l'armée libyenne pour regagner Tripoli. Dans le même temps, deux autres avions libyens, chargés de matériel militaire, quittaient la capitale tchadienne.



Les manoeuvres Bright Star ont commencé samedi par le largage dans le désert occidental égyptien de 866 parachutistes de la 86e division aéroportée venus du rattachement de la Caroline du Nord. Les paras américains ont immédiatement creusé des positions dans le sable, tandis que descendaient du ciel provisions et armement lourd. Ces manoeuvres, qui connaîtront leur point culminant les 22, 23 et 24 novembre, engagent 4.000 soldats américains et un nombre égal d'Égyptiens. (Photolaser AP)

Kaboul rejette le plan de paix iranien

MOSCOU (AFP) — Le plan de paix iranien sur l'Afghanistan, rejeté hier par Kaboul, était apparu dès le départ comme inacceptable pour les Soviétiques, estiment les observateurs à Moscou.

L'URSS n'a pas réagi officiellement à ce projet iranien qui prévoit notamment le retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan et son remplacement par une force islamique tandis que le régime de M. Babrak Karmal céderait la place à un conseil révolutionnaire composé de religieux afghans. Hier, l'agence officielle Tass annonçait le rejet «total et catégorique» de cette proposition par Kaboul.

C'est le chef du département politique des Affaires étrangères afghanes, M. Daneshdjo, qui a répondu non à Téhéran, en des termes très durs rapportés par Tass: «Ce plan est une ingérence flagrante non dissimulée dans les affaires internes de la république démocratique d'Afghanistan. Ses auteurs pensent pouvoir dicter au peuple afghan le système politique qu'il doit avoir et essaient d'imposer un gouvernement forme de représentants du clergé réactionnaire», a expliqué le représentant de Kaboul.

Le porte-parole du régime pro-soviétique afghan estime que la proposition de Téhéran n'est pas «réaliste» et qu'il faut «prendre la révolution afghane telle qu'elle est», c'est-à-dire «renoncer à vouloir imposer au peuple afghan les conceptions politiques et religieuses du passé». Pour régler la crise, il faut «s'asseoir à la table des négociations avec le gouvernement afghan», souligne l'agence Tass, citant le porte-parole de Kaboul.

Un groupe arménien lance un ultimatum à la France

PARIS (d'après AFP) — Le groupe Orly qui réclame la libération d'un militant arménien incarcéré samedi en France a revendiqué hier soir quatre nouveaux attentats contre des intérêts français à Beyrouth, dont trois avaient été confirmés à 21 h GMT.

Le groupe arménien avait déjà affirmé être responsable de l'explosion de deux charges, jeudi dernier, contre deux établissements français de Beyrouth.

Il n'avait toutefois pas mis hier à exécution sa menace de «frapper les diplomates français dans le monde» si les autorités française n'avaient pas libéré, à onze heures locales, le militant de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA), interpellé, mercredi, à l'aéroport parisien d'Orly, porteur d'un faux passeport au nom de Dimitri Giorgiu.

Un correspondant du groupe Orly a revendiqué hier soir auprès du bureau de l'AFP de Beyrouth quatre attentats commis, selon lui, dans la capitale libanaise contre des locaux d'Air France, de la Banque libano-française, de l'Union des assurances de Paris et la Fransa-bank. Ce dernier n'avait pas été confirmé à 21 h GMT. Les trois explosions recensées n'ont pas fait de victimes.

Un correspondant du groupe Orly a revendiqué hier soir auprès du bureau de l'AFP de Beyrouth quatre attentats commis, selon lui, dans la capitale libanaise contre des locaux d'Air France, de la Banque libano-française, de l'Union des assurances de Paris et la Fransa-bank. Ce dernier n'avait pas été confirmé à 21 h GMT. Les trois explosions recensées n'ont pas fait de victimes.

Enfin, l'état d'alerte a été déclaré hier pour les avions de Air France après une déraclure du groupe Orly au bureau de l'agence Reuter à Beyrouth annonçant qu'un appareil de la compagnie française allait exploser en vol.

Les deux premiers attentats commis jeudi intervinrent au lendemain de l'interpellation de Giorgiu à Orly. Le militant avait été trouvé en possession de documents de l'ASALA, de 10.000 francs suisses et de coupures de presse relatives à la prise d'otages au consulat de Turquie à Paris, le 24 septembre dernier, au cours de laquelle un garde turc avait été tué.

D'abord libéré vendredi soir, il devait être inculpé samedi de déviation de faux papiers et écroué près de Paris après synthèse des éléments de l'enquête.

Giorgiu pourrait être un membre important de l'ASALA. Outre l'importance que ses camarades attachent à sa libération, il porte au bras une blessure par balle en vol de cicatrisation. Or, le 25 octobre dernier à Rome, un diplomate turc, blessé dans un attentat revendiqué par l'ASALA, avait riposté et touché au bras un de ses agresseurs.

Après l'explosion de deux charges, jeudi dernier, contre deux établissements français de Beyrouth.

Il n'avait toutefois pas mis hier à exécution sa menace de «frapper les diplomates français dans le monde» si les autorités française n'avaient pas libéré, à onze heures locales, le militant de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA), interpellé, mercredi, à l'aéroport parisien d'Orly, porteur d'un faux passeport au nom de Dimitri Giorgiu.

Un correspondant du groupe Orly a revendiqué hier soir auprès du bureau de l'AFP de Beyrouth quatre attentats commis, selon lui, dans la capitale libanaise contre des locaux d'Air France, de la Banque libano-française, de l'Union des assurances de Paris et la Fransa-bank. Ce dernier n'avait pas été confirmé à 21 h GMT. Les trois explosions recensées n'ont pas fait de victimes.

La vague pacifiste gagne aussi l'Espagne

MADRID (AFP) — Le raz-de-marée pacifiste qui avait déferlé sur l'Europe occidentale le mois dernier a atteint l'Espagne où environ 200.000 manifestants se sont rassemblés sur le campus d'une université madrilène à l'appel de tous les partis de gauche sur le thème: «Pour la paix, le désarmement et la liberté».

Selon M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), les manifestants étaient un demi-million, mais selon le gouvernement civil de la capitale, leur nombre ne dépassait pas 75.000. Beaucoup de témoins oculaires ont de leur côté estimé la foule à près de 300.000 personnes.

Jeunes pour la plupart, accourus à l'appel du PSOE, du Parti communiste espagnol (PCE) et de 200 autres organisations syndicales, féministes ou de défense des droits de l'homme, les manifestants ont bénéficié d'un soleil radieux et de la présence de nombreux orchestres et mini-spectacles en plein air.

La confédération de Sénégal est née

BANJUL (AFP) — Le Sénégal et la Gambie ont franchi un pas décisif vers la constitution d'une union, estiment les chefs d'État des deux pays, MM. Abdou Diouf et Dawda Jawara, dans le communiqué conjoint où ils annoncent la création d'une confédération, la Sénégalambie.

Ce projet, annoncé samedi soir à Banjul, sera soumis dans les deux pays soit à un référendum, soit à l'approbation des Parlements élus. Il avait été précédé récemment par la création d'un comité conjoint entre le Sénégal et la Gambie.

On ignore pour le moment la date de ces consultations qui n'interviendront qu'après la signature du projet de pacte de confédération par les deux chefs d'État. Cette signature est prévue «dans quelques jours», selon le président sénégalais.

Six mille détenus politiques en Iran

TEHERAN (AFP) — L'hodjatoleslam Mousavi Tabrizi, procureur général de la révolution islamique, a affirmé hier que le nombre des prisonniers politiques en Iran s'élevait au tiers environ des 20.000 prisonniers de droit communs recensés, et que la plupart se repentaient.

90 pour cent des Moudjahidin Khalq (gauche islamique) ont été arrêtés et plus de 1.000 dossiers d'amnistie pour certaines catégories d'anciens détenus ont été ouverts, a-t-il précisé.

Outre ces détails chiffrés, le procureur général a insisté sur le fait que la sécurité intérieure s'était nettement améliorée depuis deux mois. Le nombre d'exécutions a diminué — les chiffres annoncés par la presse et la radio-télévision le prouvent — car

aux problèmes de sécurité et de défense pour lutter contre toute menace de déstabilisation. Elle va aussi dans le sens de la décision d'intégrer les forces armées et de sécurité sénégalaises et gambiennes, prise après le coup d'État en Gambie le 30 juillet dernier et l'intervention des troupes sénégalaises pour déjouer le putsch.

Les observateurs estiment que cette tentative de coup d'État a par ailleurs accéléré le processus d'union, qu'une mission de l'ONU avait estimé indispensable dès 1965, mais qui avait été retardée par les réticences gambiennes.

Un autre volet important de la future confédération sénégalambienne est l'union économique et monétaire envisagée. Avec cette union, dont tous les détails ne sont pas encore connus, la Gambie devrait cesser d'être le haut lieu de la contrebande de la sous-région ouest-africaine qu'elle est devenue grâce à son régime douanier. Elle devrait par contre connaître à terme une intégration dans l'«union monétaire ouest-africaine» dont le Sénégal est un des six membres.

Aucun détail n'a encore été fourni sur le fonctionnement des institutions de la confédération sénégalambienne, qui comportera une présidence, une vice-présidence, un conseil des ministres et un parlement confédéral. Mais les observateurs notent que le fait que la présidence soit confiée au chef de l'État sénégalais et la vice-présidence à son homologue gambien, comme le précise le texte de l'accord, découle d'une logique: le Sénégal, plus vaste et plus peuplé, doit être le moteur de la Sénégalambie.

La Gambie, ancienne colonie britannique, constitue une sorte de doigt de 11.295 km carrés qui s'enfonce dans le ventre du Sénégal et coupe en deux les 196.200 km carrés de son territoire.

Cette situation lie inextricablement les problèmes de défense et de sécurité des deux États. Elle explique aussi, soulignent les observateurs, que l'un des points forts du projet de confédération sera l'intégration des forces de défense et de sécurité des deux États.

Cette option confirme le caractère prioritaire que les deux États entendent conférer

aux résidents du comté d'Outremont
Assemblée Publique
 Ce soir à 20 h.
 Auditorium École Paul Gérin Lajoie
 475 rue Bloomfield, Outremont
 M. Pierre Fortier, député d'Outremont
 invite toutes les personnes à venir discuter avec lui en compagnie de
 M. Claude Forget et Mme Thérèse Lavoie-Roux

oapf
Budget fédéral
SOUPER-CAUSERIE

Me CLAUDE DESY
 C.A. M. FISC. AVOCAT
 de l'étude
 Martineau, Walker
 Lundi, 18 heures
 16 novembre 1981

Ritz-Carlton
 Salon Bleu
 Montréal
 Souper et conférence
 PRIX: Membres: 14\$
 non-membres: 18\$
 organisé par:
 L'Association Québécoise
 de Planification fiscale
 et successorale
 (514) 843-8837

La Chambre de commerce
 du district de Montréal

**Déjeuners-causeries
 hebdomadaires**
**LE MARDI,
 17 NOVEMBRE 1981**

M. CHARLES LAPOINTE
 Ministre d'État aux
 Petites entreprises

Thème:
**Les programmes
 d'aide fédérale
 à la PME**

**HÔTEL SHERATON
 MONT-ROYAL
 12h30**

Le public est admis
 Billets à l'entrée 15\$
 Pour les membres,
 des carnets d'abonnement
 sont également disponibles
 à l'entrée — 125\$
 Renseignements:
 866-2861

L'école de laiterie de Saint-Hyacinthe menacée

ABANDONNÉ depuis plusieurs années par le ministère de l'Agriculture, l'immeuble de l'école de laiterie de Saint-Hyacinthe, reconnu à titre de monument historique selon la Loi des biens culturels, pourrait être bientôt démolie faute d'un bailleur de fonds pour en assurer la mise en valeur.

«Nous avons fait du mieux que nous pouvions. Nous sommes dans un cul-de-sac», affirme Mme Claire Lachance, de la Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe. Un comité provisoire chargé d'étudier la mise en valeur du bâtiment en est venu à la conclusion que son état et les frais importants de réhabilitation et de recyclage justifiaient sa démolition à moins que ne se présentent un ou des bailleurs de fonds.



LE PATRIMOINE
Alain Duhamel



L'école de laiterie de Saint-Hyacinthe, monument historique reconnu qui pourrait bientôt être démolie.

Ni les ministères concernés du gouvernement québécois, particulièrement le ministère de l'Agriculture et le ministère des Affaires culturelles, ni l'administration municipale n'ont laissé quelque espoir d'une intervention décisive sur la mise en valeur de ce bâtiment. Sa réhabilitation coûterait, selon les évaluations, entre \$500,000 et \$1 million sans compter les frais d'exploitation annuels par la

suite.

Le comité provisoire a convoqué les citoyens de Saint-Hyacinthe à une assemblée publique, demain soir, à l'hôtel de ville, afin d'exposer son analyse de la situation et de vérifier le sentiment du public à l'égard de ce bâtiment étroitement associé à la vocation institutionnelle de la ville et à son rôle dans le développement de l'agriculture au Québec.

Outremont: la Régie vient à l'aide de locataires indisposés par des travaux

par André Tardif

Aux prises depuis plus de deux mois avec des travaux importants de rénovation dans l'édifice qu'ils habitent, un groupe de locataires d'Outremont ont obtenu de la Régie du logement du Québec qu'elle prenne leur cause en main.

«Un propriétaire d'écurie traite sans doute mieux ses animaux que ne le fait le nôtre», déclare exaspérée et épuisée la porte-parole des locataires, Mme Louise Palmer, en racontant une litanie d'avatars dont ils sont victimes.

Depuis deux ans propriétaire de l'édifice Bellevue, au coin des rues Bernard et Bloomfield — voisin du cinéma Outremont —, M. Jack Benderman, des Entreprises J.N. Inc., aurait entrepris, à la fin d'août, des travaux visant à convertir neuf logements du sous-sol et du rez-de-chaussée en établissements commerciaux.

Or, les locataires encore sur place, au nombre de 22, vivent

depuis dans des conditions qui frisent l'horreur. C'est tantôt le chauffage qui est interrompu quand ce n'est pas l'électricité, l'eau ou le téléphone, sans parler des bruits causés par les ouvriers ni des fumées et poussières qui se répandent partout dans l'immeuble.

«Après avoir vainement tenté gentiment, à deux reprises à l'aide de petites pétitions, de faire comprendre au propriétaire qu'il nous soumettait à des conditions de vie quasi impossibles, nous avons finalement fait bloc pour lui faire parvenir une mise en demeure le 19 octobre dernier. Comme il n'avait absolument rien fait pour corriger la situation à la fin du mois, nous nous sommes adressés à la Régie qui a finalement accepté de s'occuper de nous.»

Malgré des pressions exercées par le concierge sur les locataires et qui ont amené le désistement de certaines personnes âgées, 14 des 22 locataires ont déposé leur chèque de loyer à la Régie la semaine dernière, ce qui entrainera automatiquement une audition de leur cause et vraisemblablement une réduction des loyers.

«C'est inconcevable, ajoute Mme Palmer, le propriétaire a loué à de nouveaux locataires, à gros prix, en juillet dernier sans même les avertir de l'imminence des travaux. Quant à nous, on n'en savait rien et même que certains locataires ont fui les lieux cet automne ne pouvant plus tenir le coup.»

Elle explique que la poussière toxique dégagée par les travaux de réfection envahissent tout l'immeuble et seraient responsables, d'après l'autopsie, de la mort d'un chat. Les résidents éprouvent actuellement des problèmes respiratoires, sans compter que les murs sont lézardés dans plusieurs des logements. Mais rien n'a toutefois été fait pour leur rendre la vie plus supportable.

Le porte-parole d'une association de locataires de la métropole a dit au DEVOIR qu'une situation de ce genre pourrait facilement entrainer une ordonnance juridique mettant un terme aux travaux, car à son avis, il s'agit de rénovations majeures qui se font sur le dos des locataires.

l'ancienne école de laiterie pour les élèves du secondaire. Depuis, elle est inutilisée, inoccupée et laissée à l'abandon par le ministère de l'Agriculture; aucun entretien, aucun chauffage, aucun gardiennage, beaucoup de vandalisme, de pillage et, évidemment, l'outrage des hivers laisse des traces.

Le ministère de l'Agriculture a mal administré un bien des contribuables évalué au rôle municipal des valeurs imposables (1976) à \$325,000 pour le bâtiment et à \$94,000 pour le terrain d'une superficie de 188,000 pieds carrés. Il a laissé se perdre, de la même

manière, avec l'inconscience en plus, que les promoteurs immobiliers, un immeuble parfaitement réutilisable. Il s'agit d'une destruction par négligence. On ne voit pas pourquoi, dans l'hypothèse où la communauté maskoutaine manifeste son intérêt pour ce bâtiment, le ministère de l'Agriculture ne lui verserait pas une généreuse indemnisation pour le remettre en état d'être réutilisée.

Dès 1977, la Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe a entrepris des démarches en vue de sauvegarder le bâtiment et lui trouver une nouvelle vocation dans le milieu. Elle n'a cessé de pré-

venir les ministères concernés du péril qui menaçait l'ancienne école de laiterie.

«L'architecture, à la fois simple et très convenable du début du siècle, et la valeur artistique, ne sont pas les premiers motifs qui justifient notre demande» affirme la Société dans un document en vue d'un classement. «Mais la valeur historique, en raison de l'importance locale, régionale et même nationale de cette Ecole, plaide en sa faveur... La mission exceptionnelle qui a été celle de notre Ecole de laiterie dans le passé pourrait se prolonger dans une vocation culturelle en continuant de servir la communauté mas-

koutaine.»

Dans le cours de ses études et de ses démarches, la Société d'histoire a identifié plusieurs besoins et groupes de citoyens qui feraient bon usage de cet immeuble s'il était en état de les accueillir.

■ **Bécancour** — La ville de Bécancour vient d'instituer une commission municipale du patrimoine avec mission de conseiller l'administration municipale, d'informer et de coordonner les efforts locaux de mise en valeur du patrimoine.

Il s'agit d'un organisme consultatif composé du maire de la ville, M. Maurice Richard,

et de six personnes connues pour leur intérêt à l'égard du patrimoine.

La commission municipale étudiera toute question relative au patrimoine de Bécancour, aussi bien les règlements d'urbanisme pertinents que les interventions en vue d'accumuler et de diffuser les connaissances. Elle peut elle-même prendre l'initiative de présenter, parrainer et de coordonner des projets de recherche et de sensibilisation du milieu et mettre à la disposition de tout citoyen les renseignements qu'elle possède.

«Les actions déjà entreprises et celles qui seront mises de l'avant par la commission visent toutes un objectif commun: celui de permettre à chacun des citoyens de Bécancour, par une meilleure connaissance de son patrimoine passé et présent, de partir à la découverte ou à la redécouverte de l'identité propre de son village et de retrouver les liens d'évolution qui l'unissent aux villages voisins qui forment aujourd'hui la municipalité de Bécancour» peut-on lire dans un document de l'administration municipale.

■ **MONTRÉAL EN CANADAUX** — Le Centre urbain de Montréal, un organisme constitué récemment par la fondation Héritage Montréal pour la diffusion de l'information et l'animation en milieu urbain, ouvre demain une exposition-vente d'oeuvres d'art sur la métropole. Une quinzaine d'artistes participent à cette exposition. Le Centre urbain est situé au 406 est de la rue Notre-Dame à Montréal et est ouvert au public de 10 heures à 18 heures, la semaine, et de midi à 17 heures, le samedi.

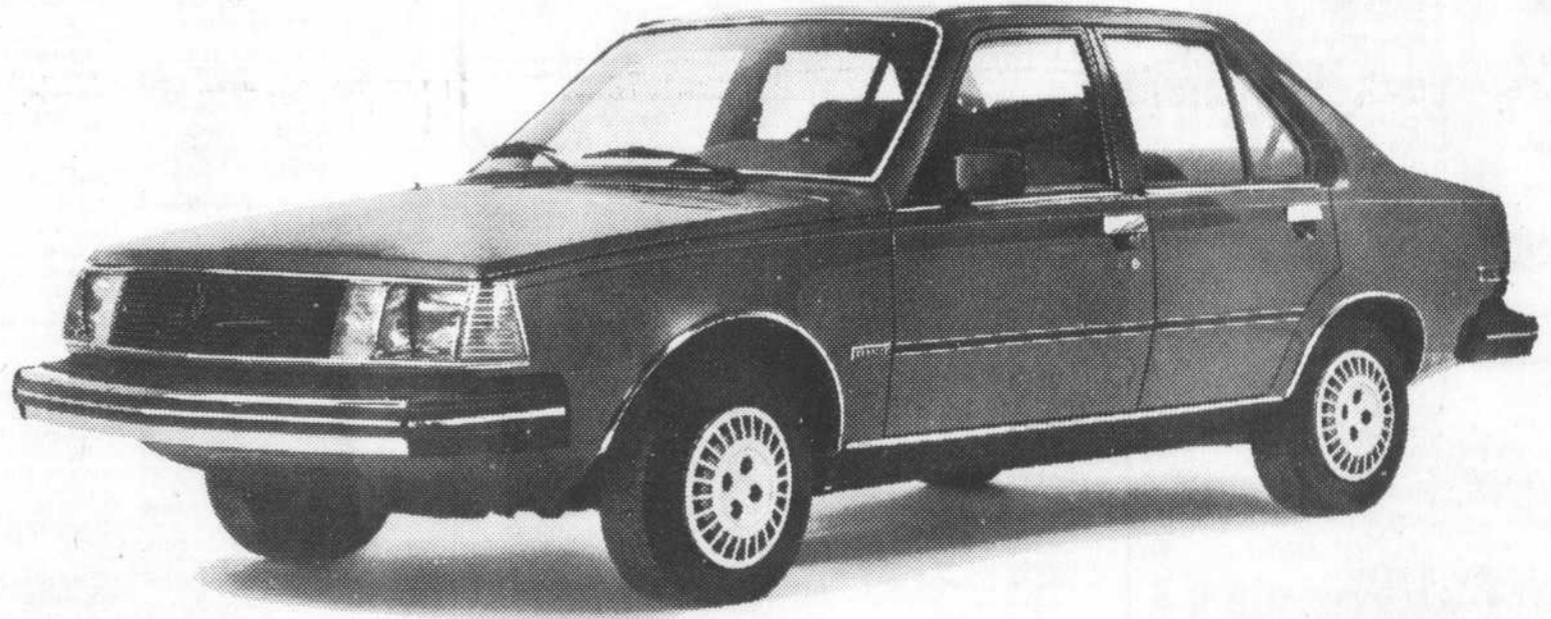
Sexualité et gérontologie

WASHINGTON (AFP) — Les personnes âgées ayant souffert d'une attaque cardiaque devraient reprendre leur activité sexuelle 12 à 16 semaines après, estime l'Institut américain pour les personnes âgées.

Cet organisme d'état qui fait partie de l'Institut national de la santé, vient de publier un rapport sur «la sexualité à la fin de la vie», visant à détruire les mythes qui existent dans ce domaine. Ainsi, le rapport affirme qu'une activité sexuelle régulière, après une attaque cardiaque, loin d'amener une nouvelle attaque, pourrait en prévenir le risque.

En outre, selon le rapport, la plupart des personnes âgées peuvent mener une vie sexuelle satisfaisante, surtout si elle est régulière. Les différents troubles qui peuvent se produire, affirment les médecins auteurs du rapport, ne sont pas tant le fait de l'âge que d'une mauvaise santé ou d'un abus d'alcool ou de médicaments.

Renault 18.



l'Américainne.



La Renault 18, une traction avant, spacieuse, confortable, économique qui offre les plus hauts standards de sécurité. Modèle Sedan et Familiale, la Renault 18 offre un choix varié d'équipements optionnels. Un choix limité de modèles 1981 sont encore disponibles chez tous les concessionnaires AMC-Jeep Renault. Venez les voir!

	4 VERSIONS			
	4 vitesses	5 vitesses	Automatique	Injection électronique
Renault 18 Sedan	Standard	—	—	—
Renault 18 Sedan Deluxe	—	Option	Option	Option
Renault 18 Familiale	Standard	—	—	—
Renault 18 Familiale Deluxe	—	Option	Option	Option

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Langue anglaise
Cours du soir
Hiver 1982

- **Anglais oral**
Des cours de six (6) niveaux différents
75 heures (3 crédits) par niveau
Dates: du 11 janvier au 5 avril
Horaire: lundi, mercredi, de 19:00 à 22:00
Frais: 180 \$
- **Anglais écrit I**
EDP 0101-A - 60 heures
Dates: du 13 janvier au 5 avril
Horaire: mercredi, de 19:00 à 22:00
lundi, mercredi, à partir du 15 février
Frais: 90 \$
- **Compréhension écrite, niveau III**
EDP 0223-A - 60 heures
Dates: du 19 janvier au 25 mars
Horaire: mardi, jeudi, de 18:30 à 21:00
Frais: 140 \$

Tests de classement obligatoires et dates limites d'inscription:
Anglais oral: le 2 ou le 7 décembre, selon votre choix, à 19:00
Anglais écrit: le 4 janvier, à 18:00
Compréhension écrite, niveau III: le 12 janvier, à 18:00
Frais du test: 5 \$

- **Un service offert à tous et à toutes**
Les personnes qui désirent faire évaluer leurs connaissances de la langue anglaise pourront se présenter, au choix:
le 2 ou le 7 décembre
à 19:00, au Pavillon principal, salle Z-110
Frais du test: 5 \$

Renseignements:
343-6090

AMC | Jeep | RENAULT

Mulroney invite Lévesque et Trudeau à discuter seul à seul à Schefferville

BAIE COMEAU (PC) — M. Brian Mulroney, président de la compagnie minière Iron Ore a lancé samedi soir à Baie-ComEAU un appel à MM. Trudeau et Lévesque pour qu'ils mettent fin à leurs différends en matière constitutionnelle.

Prenant la parole lors d'un souper bénéficiant au profit de la fédération régionale des associations Servcom de la Côte-Nord, l'ancien candidat au leadership des conservateurs fédéraux a déclaré que le premier ministre fédéral et son homologue québécois avaient «une obligation morale» de se rencontrer «seuls — sans conseillers et technocrates — dans les plus brefs délais afin de conclure une entente honorable qui nous permettra tous de passer à l'action dans les domaines prioritaires économiques et sociaux».

«À cette fin, a-t-il expliqué, je leur offre l'usage de notre maison d'invités à Schefferville pour leurs délibérations. Ils ne pourraient pas trouver au Canada un endroit plus serene, un climat plus propice ou un accueil plus chaleureux».

Pour M. Mulroney, MM. Trudeau et Lévesque doivent mettre de côté «toutes partisanseries, toute considération électorale» afin de «travailler ensemble» pour le «bien-être du citoyen ordinaire».

Cette rencontre est «urgente», a-t-il encore dit, car si le Québec ne fait pas partie de l'accord constitutionnel «que fait-on de la fameuse dualité canadienne?»

Selon M. Mulroney, la «formule Ryan» est un outil permettant aux deux parties de se rapprocher: «Si Claude Ryan a eu le courage de risquer

l'effritement de son propre caucus afin de promouvoir les intérêts supérieurs du Québec, nous devons maintenant, comme Québécois, lui rendre honneur en acceptant comme valables les ébauches de solution qu'il a soumises au sujet des questions en litige».

Le leader de l'opposition à l'Assemblée nationale, comme on sait, a proposé que le Québec retourne à la table de négociation avec Ottawa afin notamment de réclamer des modifications dans les clauses sur les droits linguistiques de la minorité et le rétablissement de la compensation financière.

«Pour des raisons linguistiques et culturelles évidentes, le Québec aura toujours besoin de mécanismes de protection pour assurer la survie du seul peuple francophone en

REMERCIEMENTS

Curé Henri Pépin

À l'occasion du décès de l'abbé Henri Pépin, curé de la paroisse St-Pascal-Baylon, de Montréal, sa mère Mme Henri Pépin, l'abbé Roger Pépin, curé de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix de Verdun, M. et Mme Jean-Paul Trautman (Reimer), M. et Mme Jean C. Bazinet (Clair) et M. et Mme Jean-Guy Pépin, désirent remercier sincèrement tous les parents, les membres du clergé, amis et paroissiens qui leur ont témoigné en si grand nombre des marques de sympathie, des courtes lettres, des cartes de condoléances, des dons à la Société St-Vincent-de-Paul (aujourd'hui St-Pascal) ou à l'Université de Montréal, des visites aux salons funéraires ou assistance aux funérailles.

VILLE DE MONTRÉAL RACCORDEMENT DE DRAINS PRIVÉS

Avis est par les présentes donné en vue du pavage que les propriétaires qui désirent construire des branchements privés de l'égout public à la ligne de leur propriété et faire le raccordement desdits drains devront, dans un délai de 5 jours à compter de la publication du présent avis, en faire la demande par écrit, en adressant au Module Eaux, 700 est, rue St-Antoine afin d'obtenir les permis nécessaires à cet effet pour les rues suivantes:

ÉGOUT ET CONDUITE D'EAU (là où requis)
Alexis-Carrel, de Perras à Pierre-Forestier.
Maurice-Duplessis, C/N, de 89e Avenue à 0/87e Avenue.
88e Avenue, sud du C.N.R. à un point au nord.
Maurice-Duplessis, C/S, O/P, 19 à la 88e Avenue.
Maurice-Duplessis, C/S, de E/89e Avenue à 0/87e Avenue.
Le tout conformément au règlement no 3728 et son ordonnance concernant les égouts.

LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
Richard Vanier, ing.,

Service des Travaux Publics
Édifice Jacques-Viger,
Montréal, 16 novembre 1981.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

ECP-81-19013 le mardi 8 décembre 1981 Poste Acton Comité de Bagot	RAI-81-19272 le mardi 8 décembre 1981 Région Abitibi SERVICES DE NETTOYAGE RÉGULIER DES BUREAUX ET AUTRES PIÈCES DANS DIVERS ÉDIFICES D'HYDRO-QUÉBEC À ROYNET ET NORANDA Garantie de soumission: 30 000 \$ Principale place d'affaires au Québec
----------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25\$ par chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU N° 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél.: (514) 289-2895.

La garantie de soumission soumissionnée doit être, au choix du soumissionnaire, soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie chèque doit être d'un montant égal au multiple de 1 000\$ le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur général Approvisionnement
ROGER A. LABRIE.

VILLE DE MONTRÉAL SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL D'OFFRES

Démolition de bâtiments

La date d'ouverture des plis

- 25 novembre 1981
- Module — bâtiment

Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux du

- 25 novembre 1981
- Sise au 700 rue St-Antoine est bureau 191 (téléphone: 872-2402)
- \$25 000 pour chacune des quatre soumissions demandées
- Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Contre un dépôt remboursable de

- \$75,00
- Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Un chèque visé ou un cautionnement de \$15 000,00 doit accompagner chaque soumission.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

HÔTEL DEVILLE
Le 16 NOVEMBRE 1981

Le Greffier,
Marc Boyer, C.R.

décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

RAINVILLE, Guy H. — A Montréal, le 15 novembre 1981 à l'âge de 68 ans, est décédé, Monsieur Guy H. Rainville, époux de Margaret (Peggy) Hayes, d'Otawa, le père de Paul, Cécile et Anne-Marie. Il était le frère de Fernande épouse de Raymond Bourbeau de Baie-St-Paul et de Pierre Rainville de Montréal, il était le beau-frère de Madame Monique Rainville. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-6264-818. L'ÉCOLE D'ÉCRITURE demanderesse — 8041 CANADA L'ÉCOLE 581A Principale, Ste-Dorothée, Laval, défenderesse. Le 1er décembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au 8041 CANADA L'ÉCOLE au No 581A rue Principale en la cité Ste-Dorothée, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en équipement complet de restaurant chinois comprenant table, contrefortier et poêle. Conditions: ARGENT COMPANT. ALAIN PIERRO, huissier, 625-1966. Montréal, 13 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

AVIS PUBLICS

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1° TV couleur console "Electrolux"; 1° réfrigérateur au froid "Kelvinator"; 1° cuisinière "Kelvinator" etc. Conditions: ARGENT COMPANT. ALBERT PÉTISSIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 12 novembre 1981.

Provinciale de Québec District de Montréal COTR PROVINCIALE No 500-02-029461-818 HENRIOTS RIVE SUD LTÉE, demanderesse — LAIRIENS TRANSPORTS DÉFRONTIÈRE, défenderesse. Le 2ème jour de novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place de la défenderesse au No 1150 rue Blanchet en la cité de St-Hubert, district de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de

ARTS ET SPECTACLES



Quelle déprime! Même la photo est un peu ratée... mais, au moins, elle n'est pas sous-exposée et on y reconnaît, dans l'ordre habituel, Denis Bouchard, Julie Vincent, Raymond Legault et le metteur en scène Rémy Girard.

Une production du Klaxon, à La Licorne

«La Déprime»: quel antidote!

par Jacques Larue-Langlois

La Déprime, une création collective produite par Le Klaxon; mise en scène Rémy Girard; scénographie François Vincent; avec Denis Bouchard, Raymond Legault et Julie Vincent; à l'affiche du café-théâtre La Licorne, 2075 boul. Saint-Laurent, du mardi au vendredi à 20 h 30 et le samedi à 20 h et 22 h, jusqu'au 5 décembre.

Quoi de mieux, face à la dépression, qu'une cure de rire? Or, l'atmosphère de la gare d'autobus, que retransmettent en l'habillant d'un humour cinglant les gens du Klaxon, est effectivement une des plus tristement déprimantes qu'on puisse imaginer. Et ils en font des gorges chaudes avec un art d'une ponctualité qui devrait leur envier les situationnistes en mal d'intervention.

Ce n'est rien de fondamental ou de génial; nulle idée qui vole ici dans les sphères éthérées de la philologie, mais un quasi «slapstick» fondé sur une inventivité folle, elle-même née d'un sens de l'observation très aigu. D'abord, tout est dans le rythme, vif, implacable et qui ne perd jamais

le «béat». Les saynètes, impliquant au moins une quinzaine de personnages au total — dont certains, récurrents, reviennent périodiquement pour suivre leur cheminement cocasse — déboulent sans pause à une cadence endiablée. On ne peut s'empêcher d'imaginer les comédiens (ils ne sont que trois) procédant en coulisse à des changements de costumes effrénés. S'il fallait faire une comparaison, c'est Broue, des Voyagements, qui viendrait à l'esprit.

Chaque caricature est nette, découpée et provocante. Certaines sont exceptionnellement réussies, celles en particulier que rend avec un talent hors de l'ordinaire l'excellent Denis Bouchard. Son Paul-Edmond Gagnon, d'Alma, qui a raté son autobus et qui doit se marier au téléphone, est d'une innocence troublante. À l'opposé, son prof fumeur de pipe qui rêve d'écrabouiller tous les enfants est d'une sobriété musolinienne. Mais là où il triomphe véritablement, c'est en incarnant ce fou du quartier, simple d'esprit fasciné par la Loto. Voilà un personnage ambivalent qui fait rire et qui dérange à la fois, un cas pathéti-

que permettant à Denis Bouchard de nous tenir en balance entre l'humour et l'apitoiement avec une intériorité d'un brio exceptionnel.

Julie Vincent étone de véacité naïve en billettiste lui donnant la réplique, défonce le bon sens en danseuse topless masculiniste et déborde les derniers confins de la naïveté en Martine, partie féminine d'un couple en voyage de recyclage à Ottawa, après cinq ans de mariage. Mais c'est de sa Jojo qu'on se souviendra avant tout, accordéoniste, poète et vendeuse de lettres d'amour surréalistes toutes faites, «flyée» au point d'avoir demandé au président des USA une place à bord du prochain véhicule spatial.

Si Raymond Legault se tape les rôles plus conventionnels, il apporte une cocasserie étonnante à son «sac vert», étudiant en phase d'initiation, campe un vieux hippie admirable et donne tout ce qu'il a à ce pauvre Alphonse Legaré, ex-chauffeur du Montréal-Éclairé rapé aux objets trouvés.

Pour une soirée légère, rires garantis, il faut courir à La Licorne, où le spectacle de La Déprime des autres suffira à chasser la vôtre.

Des Grands Ballets sans relief

par Suzanne Assolin

Les Grands Ballets, «Quatre Tempéraments» de Balanchine; musique Hindemith. «Silver and the Circle of Messages» de Hynd; musique Robert Moran. «Pas de deux» de Balanchine; musique Tchaïkovsky (extrait du Lac des Cygnes, acte 11). «Dawns and Dusks» de J. Butler; musique Alun Hoddinott (the Sun, the Great Luminary of the Universe, opus 76 — 1970; Night Music, opus 48 — 1966). Scénographie Claude Girard Éclairages N. Cernovitch. Place des Arts.

Lors de leur passage à Toronto en octobre, les Grands Ballets Canadiens (GBC) ont séduit du moins la plupart des critiques, sinon le public. Mais le programme était différent de celui de Montréal et les ballets plus variés dans le ton. Lors de la première, jeudi soir dernier, les GBC nous ont présenté des oeuvres de facture plutôt sérieuse, si bien que la soirée n'avait pas beaucoup de relief.

Le tableau d'ensemble des quatre chorégraphes était monochrome, exception faite du Pas de deux de Balanchine (1960) qui tranchait de par son style très classique et son humeur réjouissante. Il était d'ailleurs assez surprenant de voir à quel point le public a paru contenté de voir

cette chorégraphie dans le pur style romantique, et donc très conservatrice. Dansé par Annette av Paul et David La Hay, le pas de deux coulait bien, surtout pour A. av Paul qui affiche une maturité technique et théâtrale certaine. La Hay possédait une bonne présence en scène mais il a failli dangereusement après une pirouette, laisser tomber sa partenaire.

Mais l'oeuvre que le public attendait était sans doute Dawns and Dusks de John Butler, un chorégraphe très prolifique dont les nombreuses oeuvres sont disséminées dans plusieurs compagnies de ballet à travers le monde. M. Butler est un créateur qui a le sens du théâtre et certains se rappelleront, entre autres, Carmina Burana et Catullus Carmina (qui faisait partie du répertoire 1979/80). Cette première montréalaise (l'oeuvre a été présentée en 1979) révèle un Butler toujours aussi sensuel, dense et qui utilise une palette de mouvements très expressifs et produit des enchaînements quelquefois difficiles et injustes. Dawns n'a pas de thème particulier, sinon celui des éternels commencements et fins, des rencontres et des séparations, entre les hommes et les femmes, qui à la fois

s'attirent et s'éloignent. La musique d'un inconnu pour l'instant, Alun Hoddinott, campe bien l'oeuvre dans cette atmosphère où masculinité et féminité s'entrechoquent. Mais la fin prend par surprise et coupe abruptement. Rey Dizon, l'interprète principal avec Jerilyn Dana, domine l'oeuvre: sa technique est finement ciselée et sa projection très forte. Mais les danseurs n'étaient pas fins prêts: quelquefois, les ensembles manquaient de précision et d'assurance.

Les GBC sont en train de devenir une compagnie de répertoire «balanchinien»: en effet, ils dansent de plus en plus des oeuvres du New York City Ballet avec beaucoup d'application. Mais malheureusement, certaines danseuses n'ont pas la ligne longue et effilée que Balanchine recherche. Les Quatre Tempéraments (1946), toujours aussi bien calquée sur la musique que l'ensemble de ses oeuvres, présente les quatre humeurs (mélancolique, sanguin, flegmatique et colérique qui composent l'être humain, selon une théorie grecque). Ici, l'interprétation n'est pas aussi importante que les lignes et les points. Mais James Kudelka (qui a quitté le Ballet National pour venir

danser avec les GBC) excelle dans le caractère mélancolique. Il transmet une grande sensibilité et traduit son état d'âme avec beaucoup de lyrisme. Comme toujours, J. Dana se distingue dans les oeuvres de Balanchine parce qu'elle les danse depuis maintenant longtemps (depuis le Boston Ballet où elle a dansé 9 ans avant de se joindre aux GBC en 1975) et qu'elle possède les qualités physiques, l'assurance et le goût pour ce style.

Enfin, Silver and the Circle of Messages du chorégraphe anglais Ronald Hynd (présenté déjà cette année, donc une reprise), un ballet mettant en scène dix danseurs «représentant des corps célestes réagissant à l'intérieur de leurs galaxies», est difficile à regarder après 10 minutes parce que le rythme est extrêmement lent et l'ensemble des figures (les danseuses pivotent constamment) n'apporte pas assez de variété à la chorégraphie. L'oeuvre n'a pas de point culminant, ce qui fait que, malgré quelques tours de force, mon oeil et mon intérêt ont décroché décroché. Par ailleurs, il est important de souligner le rôle de Andrea Davidson qui brille comme une étoile filante sûre de sa trajectoire.

Haïti: une musique à découvrir

par Gilles Potvin

Serge Villedrouin, pianiste. Récital avec le concours de Margo Morin-Roy présenté par la Société de recherche et de diffusion de la musique haïtienne. Programme d'oeuvres pour un et deux pianos de Franck Lassègue, Justin Elie, Ludovic Lamothe, Serge Villedrouin, Jules Héroux, Alain Clérier, Carmen Brouard, Fère Laguerre et Michel Dejean. À la salle Pollack, samedi soir.

La notion répandue selon laquelle la musique en Haïti comprend seulement des chants folkloriques ou vaudous s'estompe peu à peu grâce aux efforts de cette modeste mais vaillante société qui s'est donnée comme but de faire connaître ici la musique classique haïtienne. Quatre concerts annuels ont mis de l'avant les noms d'une bonne vingtaine de composi-

teurs et certaines oeuvres d'une réelle valeur même si l'originalité n'en est pas la qualité première.

L'information sur le passé et le présent de la vie musicale dans ce pays est extrêmement difficile à obtenir et, à cet égard, les initiatives de la société ont contribué à améliorer la situation, notamment par les notices bien rédigées qui ont figuré dans chacun de ses programmes.

Il est quand même étonnant que des musiciens comme Justin Elie et Ludovic Lamothe ne soient pas inclus dans un dictionnaire comme le récent New Grove. Il s'y trouve quatre pages fascinantes sur la musique traditionnelle d'Haïti par l'ethnomusicologue canadien d'origine polonaise Mieczyslaw Kolinski mais pas une ligne sur les compositeurs ou l'activité mu-

sicale courante dans ce pays. La société avait invité cette année le pianiste-compositeur Serge Villedrouin dont le programme nous apprend qu'il enseigne dans son pays natal après d'importantes études à Paris et à New York, notamment avec la célèbre pédagogue Magda Tagliaferro.

Le sérieux de l'artiste ne fait pas de doute si l'on songe qu'il a joué son programme entièrement de mémoire. Les oeuvres présentées étaient forcément de valeur inégale mais M. Villedrouin s'est fait un devoir d'en tirer le meilleur parti et il a su donner de

la couleur, du relief et du rythme à des pages parfois ternes et peu attrayantes en elles-mêmes.

La musique de piano de compositeurs comme Justin Elie et Ludovic Lamothe (ce dernier est parfois surnommé le Chopin noir), le premier mort en 1931 et le second en 1953, s'inscrit dans un optique nettement 19e siècle mais prennent racine dans le folklore. Par leur côté brillant, elles font penser à certaines pages de l'Américain Louis-Moreau Gottschalk et même de Canadiens comme Lavallée et Mazurette.

Prenez la vie à deux poumons, Cessez de fumer!



AU FIL DES MOTS

Courrier en retard

par Louis-Paul Béguin

Je demande aux lecteurs qui m'écrivent si gentiment de pardonner le retard que je mets à leur répondre. Ainsi, une lettre de Mme Josanne Lachapelle, de Repentigny, qui se plaint à juste titre de l'abandon par les journalistes et correspondants de l'alinéa. Cette lectrice enseigne le français et insiste sur l'utilité de l'alinéa qui permet une exposition bien systématique des idées. Oui, Mme Lachapelle, il faut continuer à le faire. Qu'importe la nouvelle tendance! Le français — ou l'anglais — demande que les paragraphes d'un texte soient indiqués par un retrait (de leur première ligne).

M. Claude Simard, de Montréal, me signale que «valeur escomptée» n'est pas la seule traduction de «discounted value». Il faut faire la distinction entre la valeur escomptée et la valeur actualisée. Je fais remarquer à M. Simard que «valeur escomptée» se trouve dans les manuels d'assurance, en cas de rachat d'une assurance sur la vie; On utilise «commission escomptée» pour signifier que la commission d'un producteur portant sur plusieurs années d'assurance, lui est avancée. Je n'ai pas parlé de valeur actualisée, expression dont se servent les actualiers, puisque l'article en question ne portait que sur les équivalents de discount. Merci, M. Simard, d'être de mon avis au sujet de magasin minimarge.

Pour M. Antoni Joly, une phrase d'un article du DEVOIR est incorrecte. «Le cas de l'Université du Québec: l'une de celles qui souffrira le plus des coupures...»: M. Joly aurait mis le verbe souffrir au pluriel. Moi aussi. Parmi les universités qui souffriront, l'une d'elles... Si, d'après ce lecteur, ce genre d'accord tend à disparaître, c'est qu'on ne se relit pas, ou qu'on a oublié la règle de grammaire correspondante. On trouve dans le Thomas: après «un de ceux» le verbe se met au pluriel (p. 419). Ce lecteur préfère à porteurs (de journaux), le mot livreurs. Soit, mais surtout pas «camelots». Il met en garde contre «l'Haïtien», «l'handicapé», au lieu de le handicapé. Théoriquement, oui, bien que l'usage en décide autrement. Pas plus que le pharmacien, le policier n'est en devoir... quand il est... en service (réponse à M. Michaud, de Québec).

LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE JUIVE
CINÉMA DOCUMENTAIRE
"Fils Des Ages" — Histoire des Synagogues
"Juifs du Maroc"
Discussion — Débats — Prévus
Mercredi 18 novembre 19 h 30
Auspices: Bibliothèque Publique Juive
Centre Communautaire Juif
5151 chem. de la Côte Ste Catherine 735-4735

PATRICK DEWAERE et ANNY DUPREY
dans la nouvelle comédie de
PHILIPPE DE BROCA
TOUS LES JOURS
12 10 - 2 05 - 4 00 - 5 55 - 7 50 - 9 45
BERRI 3
31-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

Didier FARRÉ présente
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10.000 figurants — 200 danseurs
Laissez-passer non valables
LES UNS ET LES AUTRES
Le PARISIEN 1 TOUS LES JOURS
480 STE CATHERINE 0 866-3856 1.00, 4.45, 8.30

2e SEMAINE POUR TOUS
TROIS FRÈRES
Philippe Noiret, Charles Vanel
ÉLYSÉE 1 ENTRÉE... PRIX RÉGULIER
35 MILTON 842-6053 SEMAINE 7.15, 9.25.

LE ROI DES CONS 14 ANS
ou le règne de l'homme objet
CLAUDE CONFORTEES
FRANCIS PERRIN - MARIE CHRISTINE DESCOURD
PARISIEN: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
LAVAL & GREENFIELD: 6.00, 7.50, 9.40
VERSAILLES: 6.15, 7.50, 9.40
2e SEMAINE
Le PARISIEN 2 **VERSAILLES 2**
480 STE CATHERINE 0 866-3856 PLACE VERSAILLES 353-7880
LAVAL 2 **GREENFIELD PARK 2**
CENTRE LAVAL 688-7776 PL GREENFIELD PARK 671-6129

"Le film est dur, terriblement. Mais il est essentiel".
Serge Dussault, LA PRESSE
VERSION FRANÇAISE
SALO
OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME
un film de PIER PAOLO PASOLINI
7e SEMAINE! ADMISSEMENT \$7.00, Laissez-Passer & Cartes de l'Age d'Or non acceptés. SAM-DIM. 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30, SEM. 7.15, 9.30.
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

FORUM • FORUM • FORUM • FORUM
LE SPECTACLE LE PLUS EXCITANT EN VILLE!
ICE CAPADES
invité-vedette
TOLLER CRANSTON
• DERNIÈRE REPRÉSENTATION •
"UNE VÉRITABLE FÉRIÉ SUR GLACE"
CE SOIR à 20 heures
Billets: \$5.50, \$7.00, \$8.50 au Forum et à tous les comptoirs Ticketron
FORUM
FORUM • FORUM • FORUM • FORUM

"Des la première image 'Beau Père' séduit par son charme. Tous les comédiens sont admirablement dirigés!"
— Francine Laurendeau, Le Devoir
UN FILM DE **BERTRAND BLIER** GAGNANT D'UN OSCAR (PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS)
BEAU PÈRE 18 ANS Adultes
AVEC PATRICK DEWAERE ARIEL BESSE NATHALIE BAYE • NICOLE GARCIA • MAURICE RONET
PLACE VILLE-MARIE 12.15, 2.35, 4.55, 7.15 et 9.35
CINEMA 2 866-2644

POUR TOUS
L'HOMME DE FER MAINTENANT au Complexe DESJARDINS
WALJA
desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3141

gagnez **Le Million** POUR TOUS
LE GAGNANT
MICHEL GALABRU - PHILIPPE RUGGIERI
desjardins 2 Un film écrit et réalisé par CHRISTIAN GION
BASILAIRE 1 288-3141

POUR TOUS
NOCES DE SANG, un film exceptionnel! — LE QUOTIDIEN
Un film de CARLOS SAURA (BODAS DE SANGRE)
de sang
desjardins 4 3e MOIS

LA PUBLICITÉ: UNE **FORCE** POUR RÉUSSIR
Quand en veut, en peut!
La réussite de Yvon Martin qui a fait sa marque depuis 15 ans dans le domaine de la publicité commerciale. L'histoire de sa ténacité et de sa fougue. Le livre d'un homme qui a voulu. Le livre qu'il faut lire pour mieux comprendre les chemins de la réussite.
En vente dans toutes les bonnes librairies.
Yvon Martin

Le Canadien termine son voyage en beauté à Vancouver

«Wick» a joué comme un premier choix

VANCOUVER (d'après CP) — Le Canadien a marqué quatre buts dès la première période et il l'a emporté 4-1 contre les Canucks de Vancouver, samedi soir, terminant ainsi de belle façon son périple de trois matchs à l'étranger.

Denis Herron a brillé, réussissant quelques arrêts clés en désavantage numérique pendant les deux premières périodes. Il a ensuite bloqué 16 tirs en troisième période pour ainsi confirmer la victoire du Canadien, sa deuxième en autant de matchs face aux Canucks qu'il avait battu 10-4 au Forum.

«Herron a été exceptionnel, a dit l'entraîneur Bob Berry. J'aurais bien aimé qu'il obtienne un blanchissage, car il le méritait bien.

«L'équipe a ralenti, en troisième, mais ça ne m'inquiète guère, a-t-il ajouté. Nous ve-

nons de compléter ce voyage par une victoire et c'est ce qui importe.» En l'emportant, le Canadien est revenu hier à Montréal avec une fiche de deux victoires et une défaite, s'inclinant d'abord 4-2 à Los Angeles, mardi dernier, avant de l'emporter 9-0 au Colorado, mercredi.

Doug Wickenheiser, Chris Nilan, Mario Tremblay et Keith Acton ont réussi les buts du Canadien, Wickenheiser jouant enfin à la mesure de son talent, samedi après s'être entretenu avec Mario Tremblay à l'issue du match de mercredi.

«Doug (Wickenheiser) ne joue pas avec agressivité, explique Tremblay. Il se doit d'être plus combattif, et c'est ce qu'il a fait contre les Canucks. Il a joué comme un premier choix ce soir (samedi).»

Wickenheiser a déjoué Glen Hanlon dès la deuxième minute de jeu, et son but a lancé le Canadien vers une période de quatre buts, tel que l'avait demandé Berry dans le vestiaire.

«Avant le match, j'ai demandé à mes joueurs de partir du bon pied, car je savais que les Canucks étaient prêts. Mes joueurs ont bien réagi.» «Le Canadien a commencé en lion, il nous a complètement déclassés au premier vingt et c'est en première période qu'il nous a battus, a confirmé l'entraîneur des Canucks, Harry Neale. On a mieux joué en troisième, mais il était trop tard, surtout que Herron a effectué de beaux arrêts.»

«Herron a perdu son blanchissage alors qu'il ne restait plus que cinq minutes à jouer dans le match, cédant devant Ivan Boldirev à la suite

d'une erreur du défenseur Rod Langway.

Au cours du match, Steve Shutt est devenu le huitième joueur dans l'histoire du Canadien à atteindre le cap des 650 points, obtenant une passe sur le but de Keith Acton, le quatrième du Canadien en première période. Il a joué avec Acton et Mark Hunter pour la deuxième partie d'affilée depuis que Guy Lafleur a été atteint à l'oeil par un coup de bâton de Mark Hardy, à Los Angeles.

Lafleur et Pierre Larouche doivent reprendre l'entraînement aujourd'hui, au Forum, et selon Berry, les deux joueurs ont de bonnes chances de revenir au jeu contre les Nordiques de Québec, jeudi soir.

«J'ai parlé à Lafleur, et il se dit capable de reprendre l'entraînement, a dit Berry. Attendons cependant de le

voir à l'oeuvre à l'entraînement lundi (aujourd'hui).»

Sans Lafleur, le canadien a néanmoins dirigé 29 tirs au but, dont 22 dans les deux premières périodes. Le Tricolore a tellement dominé les deux premiers engagements que Neale s'est même permis de lancer que l'adversaire aurait pu marquer 10 buts contre son club en 60 minutes...

«Le Canadien nous a servi une bonne leçon, a-t-il ajouté. D'abord en prenant l'avance, puis ensuite en protégeant cette avance. J'ai l'impression que le Canadien joue de façon plus agressive et avec plus de discipline qu'au cours des dernières années.»

Entre autres, Wickenheiser, qui a ouvert le pointage en faisant dévier un tir du défenseur Guy Lapointe, pendant une punition à Blair MacDonald. Il a ensuite préparé le troisième but des siens en remettant la rondelle à Pierre Mondou, qui s'est présenté seul devant Hanlon. Tremblay a saisi le retour du lancer de Mondou, pour marquer son 11e but de la saison.

«Wick, Mondou et Tremblay. Ils ont travaillé fort et leurs efforts ont été récompensés. Je ne leur en demande pas plus.»

ÉCHOS... Dennis Herron, Brian Engholm et Glen Hanlon ont été choisis les trois

étoiles du match... Neale estime que Bryan Trotter est présentement le meilleur joueur de la Nationale... Jeff Brubaker a marqué deux buts dans la victoire de 7-1 des Voyageurs de la Nouvelle-Écosse contre Springfield, samedi... Robert Picard n'a pas joué, et les rumeurs d'échange l'envoyant à une autre équipe alimentent les conversations. Ira-t-il à Québec?... Bernard Brisset, de La Presse, a été nommé à la présidence de l'Association des chroniqueurs de hockey de Montréal. Il succède à Glen Cole.

Canadiens 4, Canucks 1

Table of game statistics for Canadiens vs Canucks, including goals, assists, and penalties.

Entre autres, Wickenheiser, qui a ouvert le pointage en faisant dévier un tir du défenseur Guy Lapointe, pendant une punition à Blair MacDonald.

«Le Canadien nous a servi une bonne leçon, a-t-il ajouté. D'abord en prenant l'avance, puis ensuite en protégeant cette avance. J'ai l'impression que le Canadien joue de façon plus agressive et avec plus de discipline qu'au cours des dernières années.»

Entre autres, Wickenheiser, qui a ouvert le pointage en faisant dévier un tir du défenseur Guy Lapointe, pendant une punition à Blair MacDonald.

ÉCHOS... Dennis Herron, Brian Engholm et Glen Hanlon ont été choisis les trois

Connors dispose de McEnroe dans un match orageux

LONDRES, (AFP) — L'américain Jimmy Connors a interrompu la série de 19 victoires consécutives à Wimbledon au cours des quatre dernières années que comptait son compatriote John McEnroe en le battant 3/6, 2/6, 6/3, 6/4 et 6/2 hier en finale du tournoi de Londres.

Après le match McEnroe s'est vu infliger une amende de 700 dollars, Connors n'étant pas non plus épargné puisqu'il aura 400 dollars à payer pour «propos obscènes tenus de vive voix».

McEnroe totalise à présent plus de 5,000 dollars d'amende au cours des douze derniers mois. Il sera de ce fait automatiquement suspendu pendant trois semaines à moins qu'il ne fasse appel au cours des sept prochains jours.

D'autre part, les États-Unis se sont assurés pour la dixième fois la victoire dans la coupe de la Fédération de tennis féminin en battant en finale la Grande-Bretagne par trois victoires à zéro.

Chris Evert-Lloyd a battu Sue Barker 6-2, 6-1, Andrea Jaeger a défait Virginia Wade 6-3, 6-1, puis, en double, Kathy Jordan associée à Rosie Casals ont disposé du duo Jo Durie-Virginia Wade 6-4, 7-5.



Sous le regard d'une petite japonaise vêtue d'un kimono, la Canadienne Linda Staudt poursuit sa course victorieuse au Marathon international féminin de Tokyo, qu'elle a remporté hier en deux heures, 34 minutes et 28 secondes. (Photolaser AP)

Boxe: plus que deux Canadiens en lice à la Coupe du monde

par Daniel Caza

de la Presse Canadienne

Il ne reste plus que deux Canadiens en lice à la Coupe du Monde de boxe amateurs. Avec l'échec subi hier soir aux points par l'Ontarien John

Raftery aux mains du Bulgare de 67 kilos Rasho Lonski, seuls Rickey Anderson et Shawn O'Sullivan conservent des chances de médaille pour leur pays.

Ils se batront ce soir en demi-finale, contre Doug Kil Kim, de Corée, et

Bérez Landinez, du Venezuela, dans leur catégorie respective.

Au classement cumulatif, on retrouve l'Amérique du Nord et l'Europe 1 sur un pied d'égalité en tête avec 16 points, alors que l'Asie représente

leur plus proche rival avec 8 points.

Guidé par la prudence après avoir passé avec succès l'examen du médecin pour ses deux coupures au visage, Raftery a paru moins sûr de lui-même que lors de son duel contre Antoine Maribeng en ronde préliminaire.



Le Torontois Shawn O'Sullivan applique une solide droite au visage du Soviétique Oleg Koliadin, qu'il a vaincu samedi à la Coupe du monde de boxe amateur. (Photolaser CP)

Aaron Pryor conserve son titre des super-légers

CLEVELAND (AFP) — L'Américain Aaron Pryor a conservé son titre de champion du monde des boxeurs super légers (version WBA) en battant son compatriote Dujuan Johnson par arrêt de l'arbitre au septième round d'un combat prévu en 15, samedi à Cleveland dans l'Ohio.

Pendant les quelques vingt minutes qu'il a duré, le match a été spectaculaire et animé.

Il n'y eut pas de round d'observation. Les deux hommes ont attaqué en force d'entrée, dès le coup de gong initial. Sur

29 combats (27 victoires avant la limite).

Quant à Johnson (20 ans), il a réclamé, après le combat, un match-revanche que le champion lui a d'ailleurs promis d'accorder. Johnson subissait sa première défaite après avoir gagné ses 17 premiers affrontements professionnels.

D'autre part, le Portoricain Wilfred Benitez a facilement conservé son titre de champion du monde (version WBC) des super welters en battant son compatriote Carlos Santos aux points, en 15 reprises.

Se contentant de places des jabs et de se retirer par la suite, Raftery a donné un rythme plutôt lent au match. De plus, incapable de percer la muraille défensive de son adversaire avec sa droite, il a gaspillé de nombreux coups et, en même temps, offert quelques opportunités au Bulgare de marquer des points en s'ouvrant lors des corps à corps.

D'ailleurs, lorsque le verdict des juges a été rendu, Raftery savait bien qu'il avait perdu et il a même donné l'impression d'un gars qui approuvait la décision en applaudissant son rival.

Dans le premier duel de la soirée, dans la classe des 48 kilos, le Coréen Yong Mo Hoe, âgé de 16 ans seulement, a eu raison du Philippin Gil Jamali par décision partagée (4-1). Ce dernier, concédant plusieurs poings de portée au vainqueur, a tout de même été l'agresseur pendant toute la durée des hostilités, mais Hoe, plus habile dans ses esquives, a reçu majoritairement la faveur des juges.

Dans cette même catégorie, le Cubain Hippolito Ramos, favori pour le combat de demi-finale l'opposant au Bulgare et champion d'Europe Ismail Mustafov, a sans doute été victime d'avertissements douteux de la part de l'arbitre du match, l'Asiatique Auskout Hobnoh, pour finalement perdre une décision partagée (3-2).

Ramos a semblé donner le ton aux échanges pendant tout l'affrontement. Toutefois, l'officiel l'a averti en de nombreuses occasions de garder la tête plus haute, de ne pas frapper à main ouverte, de ne pas accrocher, etc.

Pourtant, c'est son adversaire qui paraissait davantage vouloir éviter les coups de toutes sortes de manières imaginables. Inutile d'ajouter que la foule a conspué le verdict.

Dans l'autre affrontement des 54 kilos, le Cubain Louis Delis, a joué de malchance en voyant s'entrouvrir de nouveau une coupure au front suite lors de son dernier combat, vendredi soir.

Il en coûtera plus cher pour assister aux matchs de hockey

VANCOUVER (PC) — Jake Milford, le directeur-gérant des Canucks de Vancouver, estime que les amateurs de hockey canadiens devront subir une hausse du prix des billets pour les matchs de la Ligue Nationale. Milford croit en effet que les joueurs canadiens demanderont des augmentations de salaire en regard du récent budget fédéral et que les amateurs devront amortir les coûts.

Le budget, présenté jeudi à la Chambre des Communes, élimine virtuellement tous les échappatoires fiscaux dont jouissaient les athlètes professionnels. Les experts prévoient que leurs salaires nets seront ainsi réduits de moitié, dans certains cas.

«Les joueurs demanderont de grosses primes pour rester au Canada,» a déclaré Milford.

«Maintenant, en raison de ces nouvelles politiques gouvernementales, les joueurs exigent des indexations afin d'obtenir la parité avec ceux évoluant aux États-Unis.

«Nous (les sept formations canadiennes de la LNH) éprouverons beaucoup de difficultés à négocier les prochains contrats des joueurs à leur année d'option, ceux des Européens ainsi que ceux des jeunes canadiens que nous choisissons au repêchage.

«Pourquoi ces joueurs évolueraient-ils au Canada, maintenant qu'ils savent qu'il y a beaucoup plus d'argent à faire aux États-Unis?»

Milford a d'autre part prédit que les équipes canadiennes du circuit hausseraient le prix de leurs billets afin de rencontrer les demandes salariales des joueurs.

«Ce qui est le plus dommage est que les amateurs devront payer s'ils désirent voir du hockey,» a-t-il indiqué, précisant que 15 de 21 équipes du circuit Ziegler avaient perdu de l'argent l'an dernier.

«Peut-être même que certains propriétaires songeront à démenager leurs équipes chez nos voisins du Sud,» a-t-il conclu.

HOCKEY

Table of NHL game results and scores for various teams.

Les meneurs (Parties d'hiver non comprises)

Table of NHL leading scorers with names and statistics.

Ligue Majeure du Québec

Table of QMJHL game results and scores.

Ligue Collégiale AAA

Table of CCAA AAA game results and scores.

LIGUE NATIONALE Conférence Prince de Galles

Table of NHL Prince of Wales Conference standings.

Table of NHL Patrick Division standings.

Table of NHL Campbell Conference Norris Division standings.

Table of NHL Campbell Conference Smythe Division standings.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Table of QMJHL standings.

LIGUE COLLÉGIALE AAA

Table of CCAA AAA standings.

SOMMAIRES

Hier Flyers 5, Islanders 4

Summary of Flyers vs Islanders game.

Capitals 4, Whalers 0

Summary of Capitals vs Whalers game.

Oilers 5, Rangers 3

Summary of Oilers vs Rangers game.

Sabres 3, Bruins 1

Summary of Sabres vs Bruins game.

Red Wings 6, Black Hawks 3

Summary of Red Wings vs Black Hawks game.

Troisième période

Summary of game 3rd period.

Troisième période

Summary of game 3rd period.

Troisième période

Summary of game 3rd period.

Troisième période

Summary of game 3rd period.

Troisième période

Summary of game 3rd period.

Première période

Summary of game 1st period.

Première période

Summary of game 1st period.

Première période

Summary of game 1st period.

Première période

Summary of game 1st period.

Première période

Summary of game 1st period.

Première période

Summary of game 1st period.

Première période

Summary of game 1st period.

Première période

Summary of game 1st period.

Première période

Summary of game 1st period.

Première période

Summary of game 1st period.

SPORTS

Pat Stoqua, la vedette du match

Les Rough Riders surprennent les Tiger-Cats

HAMILTON (PC) — Pat Stoqua ne pensait surtout pas devenir le héros de la fête après avoir été solidement plaqué par Harold Woods, en finale de la Section est de la Ligue canadienne de football, hier.

Mais l'instructeur George Brancato a renvoyé Stoqua dans la mêlée au quatrième quart et le diplômé de l'université Carleton a causé la défaite des Tiger-Cats de Hamilton en captant une passe de 102 verges du quart J.C. Watts pour donner une victoire de 17-13 aux Rough Riders d'Ottawa.

«Nous ne pensions même pas qu'il pourrait jouer en deuxième demie, a révélé Brancato. Il a été frappé à la

tête par Harold Woods et lorsqu'il a quitté le terrain, il était pour le moins ébouriffé.

«Le médecin l'a examiné au troisième quart et nous a dit que l'on pouvait prendre le risque de l'utiliser. Nous avions perdu tous nos receveurs à ce moment.»

Stoqua, qui n'avait pas capté une seule passe de touché cette année, a saisi le tir de Watts à la ligne de 30 des Riders. Il s'est détaché du demi Maurice Burton et il a couru jusqu'à la zone des buts, évitant de justesse d'être plaqué par Preston Young et Howard Fields, près des buts adverses.

«Le quart devait courir à l'extérieur sur ce jeu et je devais me diriger vers le centre

du terrain, a expliqué Stoqua. Sur ce jeu, Kelvin (Kirk) courait un long tracé et je devais couper au centre, à environ 15 verges de la ligne d'engagement.»

«Après avoir saisi le ballon, je mesuis retourné et la voie était libre. Lorsque j'ai regardé la reprise du jeu, il m'a semblé qu'un de leurs joueurs est venu près de me plaquer. En fait, il a plutôt éliminé un de ses coéquipiers. Plus je courais, plus je me sentais fatigué. Je ne pensais jamais me rendre au bout, mais quelle joie de traverser la ligne des buts.»

Watts a quant à lui indiqué qu'il n'espérait jamais récolter un long gain de ce jeu et surtout pas un touché.

«C'était un jeu d'option et j'avais le choix de courir ou de passer. Donnez tout le crédit à Pat. C'est lui qui a fait le reste après avoir capté le ballon.»

Il s'agissait du deuxième touché de la rencontre pour Stoqua. Au premier quart, il a capté une passe de 10 verges de Watts pour donner une avance de 7-0 aux Riders.

Cette victoire permet aux Riders de participer au match de la Coupe Grey pour la première fois depuis 1976. Ils s'y présenteront toutefois avec la pire fiche (5-11) de l'histoire pour un finaliste de cette classique.

Le botteur Gerry Organ a transformé les touchés de Stoqua et a réussi un placement

de 28 verges pour compléter le total des Riders. Rocky DiPietro a marqué le seul majeur des champions de la section est sur une passe de 10 verges de Tom Clements. Bernie Ruoff a réussi la transformation et a ajouté un placement de 19 verges ainsi que trois simples à la fiche des siens.

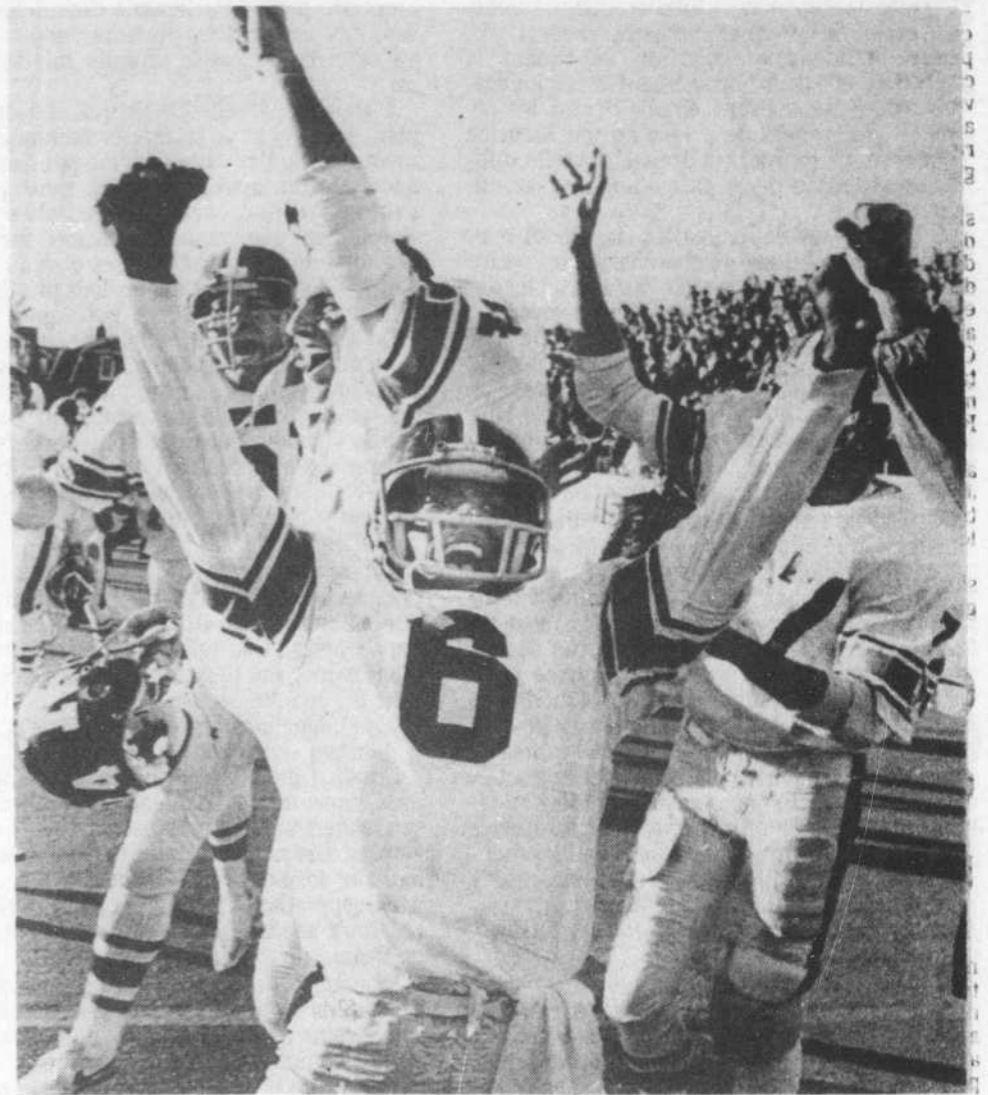
Rough Riders 17, Tiger-Cats 13

Premier quart
OTTAWA: T. Stoqua, passe de 10 verges de Watts (Organ converti) 14:33

Deuxième période
HAMILTON: P. Ruoff, 19 verges 12:52
HAMILTON: Simple Ruoff, 42 verges 13:41

Troisième quart
HAMILTON: T. DiPietro, 10 verges, passe de Clements (Ruoff converti) 7:17
HAMILTON: Simple Ruoff, 67 verges 15:00

Quatrième quart
HAMILTON: Simple Ruoff, 56 verges 3:24
OTTAWA: T. Stoqua 102 verges, passe de Watts (Organ converti) 8:20
OTTAWA: P. Organ, 28 verges 13:16



Le quart-arrière J.C. Watts (no 6) des Rough Riders d'Ottawa entraîne ses coéquipiers dans une danse victorieuse après l'élimination des Tiger-Cats de Hamilton. (Photolaser CP)

Edmonton gagne de justesse

EDMONTON (CP) — Warren Moon a lancé une passe de touché de 33 verges à Brian Kelley avec un peu plus de cinq minutes à jouer et les Eskimos d'Edmonton ont difficilement vaincu les Lions de la Colombie-Britannique 22-16 pour accéder à la Coupe Grey, hier.

Grâce à cette victoire, les Eskimos auront maintenant la chance de réussir l'exploit de remporter la Coupe Grey pour la quatrième fois d'affilée lorsqu'ils affronteront les Rough Riders d'Ottawa à

Montréal dimanche prochain. Il s'agira de la septième présence en Coupe Grey des Eskimos au cours des huit dernières années.

La victoire d'hier n'a cependant pas été facilement acquise, puisque les Lions menaient 16-9 à la demi, et 16-15 après trois quarts de jeu, grâce à l'excellence de leur défensive. Les Eskimos s'étaient contentés de quatre placements de Dave Cutler avant que Warren Moon ne parvienne finalement à déjouer les Lions au terme d'une poussée de 71 verges pour le touché décisif. Moon a complété trois passes d'affilée. Il a alors été terrassé pour une perte de huit verges mais il a ensuite atteint Kelly dans la zone des buts.

Les Lions avaient pris l'avance grâce à un touché de Ricky Ellis, qui a capté quatre passes pour 70 verges, et deux placements de Lou Pasaglia. Ils avaient battu les Blue Bombers de Winnipeg 15-11 pour accéder à la finale.

Au total, l'attaque des Eskimos a dominé, obtenant 20 premiers essais contre 12. Au sol, l'attaque a généré des gains de 113 verges, dont 45 par Neil Lumsden.

Eskimos 22, Lions 16

Premier quart
Edm. P. Cutler 49 verges 4:02
C.B.P. Pasaglia 13 verges 5:52
Edm. P. Cutler 12 verges 10:15

Deuxième quart
Edm. P. Cutler 24 verges 0:21
C.B.P. Pasaglia 38 verges 5:23
C.B.T. Ellis 16 verges passe de Pasaglia (Pasaglia converti) 12:06
C.B.P. Pasaglia 33 verges 14:58

Troisième quart
Edm. P. Cutler 37 verges 5:07
Edm. P. Cutler 42 verges 15:00

Quatrième quart
Edm. T. Kelly 33 verges passe de Moon (Cutler converti) 9:27
Colombie Britannique 3 13 0-16
Edmonton 6 3 6-22
A: 52.861

Ligue Canadienne

Hier (Finale de l'Est)
Ottawa 17, Hamilton 13
(Finale de l'Ouest)
Edmonton 22, C.-Britannique 16

Coupe Grey

Dimanche
Edmonton c. Ottawa, à Montréal

Ligue Nationale

Hier
Philadelphie 38, Baltimore 13
St-Louis 24, Buffalo 0
Green Bay 21, Chicago 17
Denver 24, Tampa Bay 7
Cincinnati 24, Los Angeles 10
Jets NY 17, N.-Angleterre 6
Oakland 33, Miami 17
Pittsburgh 34, Atlanta 20
Kansas City 23, Houston 10
Washington 30, Giants NY 27
Detroit 27, Dallas 24
Cleveland 15, San Francisco 12
Minnesota 20, N.-Orléans 10

LIGUE NATIONALE

Conférence Américaine

Section Est	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Miami	11	7	3	1	260	222	682
NY Jets	11	6	4	1	249	229	591
Buffalo	11	6	5	0	217	192	545
New England	11	2	9	0	240	257	182
Baltimore	11	1	10	0	185	377	091

Section Centrale

Cincinnati	11	8	3	0	292	203	727
Pittsburgh	11	6	5	0	243	219	545
Cleveland	11	5	6	0	198	229	455
Houston	11	5	6	0	186	236	455

Section Ouest

Denver	11	8	3	0	220	156	727
Kansas City	11	7	4	0	263	211	636
San Diego	10	6	4	0	292	247	600
Oakland	11	5	6	0	174	184	455
Seattle	10	3	7	0	152	226	300

Conférence Nationale

Section Est	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Philadelphia	11	9	2	0	287	152	813
Dallas	11	8	3	0	265	222	727
NY Giants	11	5	6	0	222	203	455
Washington	11	5	6	0	240	270	455
St. Louis	11	4	7	0	213	303	364

Section Centrale

MINNESOTA	11	7	4	0	250	238	636
GRFEN BAY	11	5	6	0	217	249	455
DETROIT	11	5	6	0	268	247	455
TAMPA BAY	11	5	6	0	180	187	455
CHICAGO	11	3	8	0	169	252	273

Section Ouest

San Francisco	11	8	3	0	237	183	727
Atlanta	11	5	6	0	297	223	455
Los Angeles	11	5	6	0	237	238	455
New Orleans	11	3	8	0	139	237	273

Lennoxville vainc les Diablos et St-Jean dispose des Vulkins

par Daniel Asselin de la Presse Canadienne

Les Cougars de Lennoxville et les Géants de St-Jean sont les nouveaux champions du football collégial québécois. Samedi, au stade du Parc Olympique, dans le cadre du Bol d'or du football collégial québécois, Lennoxville a inscrit une victoire de 25-8 contre les Diablos de Trois-

Rivières dans la catégorie AAA, tandis que St-Jean triomphait facilement des Vulkins de Victoriaville 35-0, dans la classe AA, devant plus de 9.000 spectateurs.

Dans la catégorie AAA, Lennoxville a gagné la bataille des tranchées. La ligne primaire toute étoile d'Ian Breck a complètement dominé la ligne offensive des Diablos. Malgré une blessure subie

tôt dans le match par l'ailier défensif Roger Mayer, les trois autres mastodontes, Peter Shea, George Martin et Greg Pompeo, ont sans cesse pressé le jeune quart des Diablos, Martin Vaillancourt, et se sont amusés dans le champ-arrière adverse pendant tout le match.

«Outre l'excellence de notre défensive, il faut souligner le travail de nos unités spéciales,» d'indiquer Breck après la rencontre.

Le premier touché du match a d'ailleurs été réussi par Wally Zatylny sur un retour de botté de dégagement d'une distance de 65 verges.

«Lennoxville a un club qui possède beaucoup plus de profondeur que le nôtre et après les blessures subies par mes seconds, Ronald Lussier et Philippe Lepage, je ne pouvais plus me fier à eux sur les unités spéciales,» de dire l'instructeur perdant Jean-Guy Paré, dont c'était peut-être le dernier match à la barre du cégep trifluvien.

En effet, Paré a indiqué après la rencontre qu'il prendrait une décision d'ici quelques semaines en ce qui a trait à son avenir au football, mais a souligné que son retour avec les Diablos était peu probable.

«Ça fait six ans que je suis avec cette organisation et il est temps que je prenne un certain recul.»

Paré et Breck étaient tous deux d'accord sur un point, après le match: la profondeur des deux équipes et les unités spéciales ont fait la différence dans cette rencontre.

À la suite du touché de Zatylny, Danny Cant a réussi un placement de 37 verges qui portait la marque à 10-0, après 30 minutes de jeu. Les Cougars ont ajouté un simple au troisième quart sur un botté de dégagement de Victor Gilmore.

Ensuite, les spectateurs ont eu droit au plus beau jeu offensif de la rencontre, alors que le quart-arrière Chris Balogh a réussi une passe de

touché de 39 verges à Danny Delaney.

Les Diablos se sont finalement inscrits au tableau indicateur vers la fin du dernier quart, lorsque Denis Dubois marquait sur un plongeon d'une verge après que Francis Buteau eût remplacé Vaillancourt au poste de quart. Buteau a mené l'offensive à ce touché à la suite d'une poussée de 67 verges qui n'a nécessité que six jeux.

«J'ai peut-être attendu trop longtemps pour effectuer mon changement de quart-arrière, mais je ne pense pas que Buteau aurait pu réagir aussi bien que Vaillancourt à la pression qu'exerçait la ligne primaire des Cougars,» de conclure Paré.

Le dernier touché du match est revenu à Marlon Long, à 14:45 de l'engagement final, ce qui portait la marque finale à 25-8.

Les Géants ont été quant à eux très opportunistes et ils ont exécuté les jeux presque à la perfection. En disposant ainsi du Victoriaville, ils ont remporté leur premier championnat en 13 ans d'histoire.

L'attaque des Géants a été conduite de brillante façon par le quart-arrière Alain Chalifoux.

Mundial: le Canada toujours en course

TEGUCIGALPA, Honduras (AFP) — Auteur d'un match nul avec le Mexique (1/1), hier à Tegucigalpa, dans une rencontre du tournoi final de la zone Concafac, le Canada a ainsi préservé toutes ses chances de qualification pour le championnat du monde de football 1982 en Espagne.

Hier, c'est un football peu inspiré qu'ont pratiqué les deux équipes, au point que par moments il était difficile de réaliser qu'il s'agissait bien là de deux prétendants au mondial.

Les Canadiens, au jeu plus rapide et très accrocheurs, réussissent le plus souvent à imposer leur jeu, particulièrement en seconde mi-temps, face à des Mexicains privés de Hugo Sanchez et de Manuel Alvarez, suspendus, et qui éprouvaient les pires difficultés à s'organiser.

Toutefois, le Mexique ouvrait le score à la 29e minute, un peu contre le cours du jeu, Castro, récupérant un ballon mal dégagé par la défense canadienne.

La physionomie de la partie ne changeait pas pour autant, le Canada continuant d'exercer une domination territoriale qui devait toutefois se révéler improductive jusqu'à la pause.

Certes, les Mexicains peuvent s'estimer satisfaits de ce résultat qui leur permet de rester sur la même ligne que les Canadiens, avec une différence de buts favorable (+3 contre 0), mais rien n'est encore joué, puisque le Mexique, pour son dernier match, affrontera, samedi prochain, une sélection du Honduras qui fait figure d'épouvantail. La tâche des Canadiens, face à Cuba, le même jour, devrait être plus aisée. Mais le Salvador, avec deux matches à jouer (Honduras et Haïti), n'a pas encore abdiqué toutes prétentions.

cartes d'affaires

<p>INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR</p> <p>les architectes</p> <p>LONGPRÉ MARCHAND</p> <p>Montréal - 842-1401</p>	<p>DAVID, BOULVA CLEVE ARCHITECTES</p> <p>1253 ave McGill College Suite 800</p> <p>MONTRÉAL - 866-8621</p>
<p>ENFIN! MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRONIQUE PORTATIVE</p> <p>Praxis 35 d'Olivetti</p> <p>Trois espaces</p> <p>Dispositif de correction (filament d'écriture) et cartouche-ruiban interchangeables</p> <p>SILHNCIUSI - COMPACTE</p> <p>CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.</p> <p>7035 av. du Parc, Montréal</p> <p>270-1141</p>	<p>ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIÉS ASSOCIÉS</p> <p>Fondée en 1892</p> <p>Brevets d'invention</p> <p> Marques de commerce</p> <p>Dessins industriels</p> <p>Droits d'auteur</p> <p>1514, Docteur Penfield</p> <p>Montréal H3G 1K5. Tél. (514) 934-0272</p> <p>Télex 05-268565. Cable MARICH</p> <p>Teletypewriter international Xerox 400</p>
<p>Samson Bélair</p> <p>Comptables agréés</p> <p>Québec Toronto Vancouver Sherbrooke Kitchener Gaspé Hinton</p> <p>Montréal Calgary Rimouski Saint-Hyacinthe Sept-Îles Coaticook</p> <p>Ottawa Edmonton Trois-Rivières Gatineau Matane Amos</p>	<p>BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS</p> <p>Comptables agréés</p> <p>ALAIN BELZILE, C.A.</p> <p>ROBERT ST-JEAN, C.A.</p> <p>GILLES SPERANO, C.A.</p> <p>JACQUES BRANCHAUD, C.A.</p> <p>2345 est. Bélanger</p> <p>Montréal 729-5226</p>

en bref...

- **Echecs: partie nulle**
MERANO (AP) — La seizième partie de la rencontre du championnat du monde opposant à Merano le tenant du titre, les Soviétique Anatoli Karpov, à son ex-compatriote Viktor Kortchnoi, s'est terminée hier sur un nul. La partie avait été ajournée samedi au 41ème coup. A la reprise, Karpov a proposé le nul à son adversaire qui a accepté. Karpov mene toujours par cinq victoires à deux. Le premier des deux adversaires à en obtenir six sera déclaré vainqueur de la rencontre.
- **Goring entraîneur-adjoint**
UNIONDALE, New York (AP) — Butch Goring, le joueur le plus utile à son équipe lors des dernières séries éliminatoires de la Coupe Stanley, a été nommé joueur-instructeur par les Islanders de New York. Goring 32 ans, en est à sa 13e saison dans la LNH, assistera l'instructeur Al Arbour dans ses fonctions lors des exercices, tout en continuant à porter l'uniforme lors des rencontres. «Je crois que c'est une nomination très significative pour moi, puisque je voudrais devenir instructeur à la fin de ma carrière,» a révélé le joueur de centre.
- **Perrine Pelen blessée**
TIGNES (AFP) — Perrine Pelen, le meilleur atout du ski français en vue de la Coupe du monde et des championnats du monde de Schladming (Autriche) en février, s'est légèrement blessée à l'entraînement la semaine dernière, mais pourra recommencer à skier dès aujourd'hui. «Elle a effectué une chute à Val Thorens, jeudi, au cours d'une manche de géants,» a indiqué le directeur des équipes de France féminines, Sylvain Dao-Lena, au cours du «skimod» qui vient de se terminer à Tignes. Perrine Pelen souffre d'une très légère «entorse» au niveau des vertèbres cervicales, sans gravité, et pourra reprendre l'entraînement. «Seule conséquence, elle sera obligée de porter, par simple mesure de précaution, une minerve, pendant dix jours.»

LE DEVOIR EN FLORIDE

DISPONIBLE LE JOUR MÊME

Durant vos vacances, EN TOUT TEMPS DE L'ANNÉE, vous pouvez acheter votre journal préféré en vous adressant aux endroits suivants:

<p>Fort Lauderdale</p> <p>Cunningham Drug Store 3101 N. Ocean Blvd</p> <p>Cunningham Pharm. Las Olas Blvd 203 South Atlantic</p> <p>Dania</p> <p>Lucky Seven Inc., Jen Roger 265 South Federal Highway</p> <p>Hollywood</p> <p>News Rack Hollywood Shopping Mall</p> <p>Tuzzo News 1700 E. Young Circle</p> <p>Beach Book Sundries 328 Johnson</p>	<p>Hallandale</p> <p>Tobacco Town 16 - D3 Diplomat Mall 1401 E. Hallandale Blvd.</p> <p>Adrien Hébert 2621 S.W. 51 St. Dale Village Hallandale Blvd.</p> <p>Miami Beach</p> <p>Sheldon Drug 9501 Harding Ave. - Surfside Trade Winds 17600 Collins Ave</p> <p>Golden Shores Pharm 18190 Collins Ave</p> <p>Pompano</p> <p>News Rack Pompano Square Pompano Fashion Center</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

La librairie DISCOUNT de l'est de Montréal

20% SUR TOUS LES LIVRES

SUGGESTIONS DE CADEAUX POUR NOËL:

	Ord.	Astor
Coll. l'Intégrale (Seuil) 38 titres disponibles	\$23.10	\$18.48
Encyclopédie de l'Aviation	\$29.70	\$23.16
Encyclopédie Nauticus (15 titres)	\$72.50	\$58.00
	\$30.25	\$24.20
Collection Signature (11 titres)	\$25.00	\$20.00
	\$35.00	\$28.00
Dallaire	\$75.00	\$56.95
Zola Photographe	\$45.50	\$36.40
L'Opéra (800 oeuvres)	\$61.00	\$48.80
Grand cours pratique de dessin	\$55.00	\$44.00

Lots spéciaux (plusieurs centaines)

1. Club des masques \$3.65 \$1.25
2. Bandes dessinées 2 pour \$5.95
3. Coll. Livres de poche jusqu'à 60% esc.

MATÉRIEL D'ARTISTE — 20%

Nous acceptons

Librairie ASTOR

tél.: 259-4221

5086 BELLECHASSE, coin 39e AVE

Près de Viau

La façon de faire l'histoire de Trudeau

REFUSANT de secouer à nouveau «la maudite vengeance» intellectuelle québécoise, le premier ministre fédéral, M. Pierre Trudeau, singularisait cependant le DEVOIR et visait nommément deux journalistes de cette maison. Jamais depuis les célèbres conférences de presse de feu Maurice Duplessis, ce journal eut droit à une telle sollicitude publique de la part d'un premier ministre.

C'est une vieille inclination des détenteurs du pouvoir politique de chercher à confondre et à brouiller les pistes et de faire basculer artificiellement dans le camp des adversaires ceux qui, par profession, disent ce qu'ils ont pu observer et démêler sans se soucier de plaire aux grands et aux moins grands de ce monde. Cette norme est essentielle. Elle s'applique également à tous les niveaux de pouvoir et délimite les espaces d'une cité libre.

M. Trudeau a lutté contre la machine à faire l'histoire que représentait le duplessisme. Il n'a pas à s'étonner aujourd'hui si, après un examen et une analyse de sa machine à faire l'histoire et des matériaux qu'il se propose de fixer dans son testament constitutionnel, la vieille unanimité qu'il a tant dénoncée jadis ne se coagule pas autour d'un projet médiocre en soi et, dans son état actuel, néfaste pour le Québec. D'ailleurs avec ce retard qu'expliquent la partisanerie, la stratégie et le gonflement momentané que donne la victoire apparente, le premier ministre avouait lui-même samedi soir devant ses partisans que les amendements constitutionnels qu'il a finalement privilégiés et qu'il s'approprie à soumettre au Parlement «causaient et créaient des difficultés réelles».

Ne laissait-il pas entendre lui-même qu'il fallait explorer plusieurs hypothèses parce que, dans le projet tel qu'il est présentement, les droits essentiels des Québécois n'étaient pas garantis.

Que signifie en fait ces offres de négocier et ces formules de compromis sinon que le Canada partiellement renoué qu'on nous propose et l'histoire qu'on nous convie de «fabriquer» demeurait des entreprises inadéquates en elles-mêmes et en particulier pour le Québec?

Dans les coulisses du congrès, les députés libéraux fédéraux ne se gênaient d'ailleurs pas pour affirmer que le projet ne sera jamais envoyé à Londres dans sa version actuelle. Si une entente n'est pas conclue avec le gouver-

nement du Québec, la résolution serait alors amendée par le Parlement canadien dans le sens des propositions de redressement soumises samedi soir par le premier ministre fédéral.

L'engance intellectuelle qui, dès jeudi dernier, désavouait à la fois la technique et la substance de l'entente conclue par l'autre Canada et formulait des pistes pour parfaire l'entreprise et la rendre acceptable prenait simplement une longueur d'avance sur ce caucus sorti de sa partisanerie et devenu soudainement, selon Trudeau, un lieu privilégié de réflexion et de conscience politique.

On aimerait à ce sujet pouvoir suivre le premier ministre qui a beaucoup insisté sur la dimension des tâches accomplies par ses députés québécois. On doit cependant constater que le Canada fraternel dont parle M. Trudeau n'accepte plus en 1981 ce qu'il acceptait en 1971, dans le domaine des droits linguistiques en particulier. Cette régression est substantielle.

S'il est vrai que les députés fédéraux se sont faits les missionnaires de l'égalité linguistique, comme le disait le premier ministre, il faut conclure à la faillite de leurs efforts. Ils n'ont même pas su garder l'acquis jugé inadéquat à l'époque de la conférence de Victoria et cependant substantiellement plus riche que le contenu chétif du projet actuel.

L'indice de la fraternité a chuté dans ce pays, nous dit M. Trudeau. Il a raison. Sous son leadership, le pays s'est fragmenté de plus en plus. Les rapports entre le Québec et le Canada se sont détériorés même avant que «le parti séparatiste» par un accident durable de l'histoire se soit hissé démocratiquement au pouvoir.

La crise actuelle n'est qu'un épisode d'un déséquilibre du pays rendu encore plus réel par le refus de M. Trudeau d'engager une véritable réforme du régime et de ses institutions. Il a eu plus de dix ans pour «faire l'histoire», selon son expression. Force est de constater qu'il ne sauvera pas en quelques semaines une entreprise à laquelle il a fait obstacle depuis 1967. Dans ce contexte, il est un peu gênant de le voir s'approprier les valeurs de fraternité et de partage et les extirper des projets québécois qui ne coïncident pas avec les siens. D'ailleurs, il n'y a pas que les Québécois qui manquent d'oxygène dans le projet constitutionnel des dix. Les autochtones, les femmes, les minorités francophones et

d'autres groupes encore ont réalisé ces derniers jours que ce nouveau Canada de la publicité et de la constitution les laissait en dehors de sa fraternité et de son partage.

Dans son discours de Québec, M. Trudeau, comme on s'y attendait, a proposé des formules qui puissent éventuellement convaincre le Québec de se joindre aux autres gouvernements du pays dans leur démarche constitutionnelle. Faisant semblant de céder aux fortes pressions de ses députés, M. Trudeau a élargi les perspectives et les contenus d'une entente possible.

Le premier ministre propose toujours d'inclure la clause Canada au cœur de l'article 23 de la résolution constitutionnelle. Dans la mesure où cette offre s'accompagne d'une formule qui maintient l'autorité de l'Assemblée nationale, cette proposition doit être reçue avec intérêt. Autrement, elle est inacceptable.

Au chapitre de la mobilité, M. Trudeau propose de rechercher une garantie «pour la province spécifiquement francophone». La formule, pour dire le moins, reste vague. L'intention nouvelle qu'elle exprime est un pas dans la bonne direction.

Enfin, au sujet de la formule d'amendement, le chef du gouvernement canadien consentirait à négocier une compensation, si une province pour se protéger culturellement ou linguistiquement décidait de ne pas consentir à un amendement constitutionnel. Reconnaissant qu'il y a des domaines particulièrement sensibles pour le Québec et nécessitant des protections spéciales, M. Trudeau s'empresse d'ajouter que cette formule serait offerte à toutes les provinces. Ce qui semblait conduire à la reconnaissance d'un statut particulier pour le Québec finit dans l'égalité provinciale. Cette ouverture en direction d'une formule de compensation devrait être élargie, pour devenir acceptable au Québec. La langue et la culture ne sont pas des ornements. Ils reposent sur et fondent en même temps une organisation sociale et ont des liens étroits avec les réalités économiques.

On reste loin de formules éclairantes et susceptibles de satisfaire le Québec. M. Trudeau n'avait d'ailleurs pas à dévoiler toutes ses réserves et à préciser dans les moindres détails ses intentions. Cependant, ce qui ne pouvait pas être fait à l'occasion d'un congrès partisan s'impose avec urgence.

Jean-Louis ROY

Feu le trait d'union

PLANCHE de salut pour les uns, barrière détestable pour les autres, le trait d'union entre la souveraineté et l'association, la marque originale du projet indépendantiste du Parti québécois, s'efface. Après l'avoir laissé entendre ici et là devant des petits groupes de militants, le chef péquiste, René Lévesque, en a convenu de façon enfin limpide et très audible samedi, à l'issue de la réunion du Conseil national de son parti à Montréal.

Quelles que soient les réinterprétations historiques instantanées de M. Lévesque, selon lequel le trait d'union serait venu s'aboucher à la souveraineté par simple souci de complémentarité et de «fair play» à l'égard du Canada anglais, nous sommes en présence d'un amendement majeur à la doctrine péquiste. Tous les Québécois entendent encore le chef du PQ, dans les semaines précédant le référendum de mai 1980, leur expliquer comment la souveraineté était «indissociable» de l'association. Ils se souviennent aussi de son impatience et de son agacement devant les membres de son parti, parfois de son cabinet gouvernemental, qui osaient déroger à la «ligne juste» qu'il répétait lui-même inlassablement. Nous ne sommes pas en présence d'une simple feuille d'automne chutant d'elle-même, et sans conséquence, vers l'oubli.

Nous sommes en présence du dépouillement, souhaitable, d'une option dont il est enfin temps qu'elle soit présentée selon sa logique propre, aux Québécois. M. Lévesque, qui a créé lui-même la formule de la «souveraineté-association», qui a longtemps cru que la souveraineté politique n'était possible qu'à condition de pouvoir garantir une association économique avec le reste du Canada, opère sans doute une reconversion difficile. Mais force est de constater que son parti n'avait guère d'affinités avec le vieux fond quasi fédéraliste qui hantait toujours la pensée de son chef. Durant les mois de débat pré-référendaire, l'idée de «l'association» ressemblait bien souvent à un simple instrument éphémère de plus pour vendre la souveraineté sans douleur, pour amener une population réticente à penser en terme de continuité, alors que la démarche de souveraineté en est d'abord une de rupture, à envisager franchement comme telle.

Aujourd'hui, l'abandon ou la distance qu'on prend vis-à-vis du volet «associationniste» du projet péquiste semble relever de raisons tout aussi tactiques: après ce que nous ont fait «ces gens-là» une fatale semaine de novembre

à Ottawa, entend-on chez les militants du PQ, il ne saurait être question de leur faire confiance pour l'avenir. On tente de jouer sur la juste indignation ressentie devant les complots d'une nuit, pour gagner des adhésions à un projet politique autrement plus substantiel. M. Lévesque affirmait samedi, pour sa part, qu'en ne liant plus nécessairement le projet d'association économique à celui de la souveraineté, on éviterait que des politiciens du Canada anglais viennent se promener au Québec, comme ils l'ont fait durant la campagne référendaire, pour refuser d'avancer l'association et convaincre ainsi les Québécois que la souveraineté-association était mort-née. Si c'est là la raison principale de l'émoussage du projet péquiste, elle est aussi tactique que superficielle.

Le virage désormais clairement amorcé suppose au contraire un remaniement majeur du credo péquiste. Ce sont toutes les questions de survie économique surgissant autour de l'éventuelle souveraineté du Québec qui devront trouver de nouvelles réponses. Il suffit de feuilleter à nouveau le livre blanc sur la souveraineté-association, qui servit de bible référendaire, pour voir comment «l'association», qu'on assurait inévitablement, était devenue la panacée à toutes les angoisses en forme de signes de piastre: l'union douanière, les institutions communes, la monnaie...

M. Lévesque prenait soin samedi d'ajouter qu'il laisserait sur la table «une offre d'association», pour demeurer «rationnel» et «civilisé»; il reste même convaincu que le Canada anglais se ralliera à cette offre, dans son intérêt. Ce scénario pourrait servir de prétexte pour éviter de revoir en profondeur le projet souverainiste, pour lui attribuer encore des qualités rassurantes qu'il ne saurait avoir, pour maquiller un risque qui devrait pourtant vivifier ses troupes. Ce n'est plus le scénario qu'on attend et le Parti québécois, si il veut garder sa crédibilité, doit s'atteler à faire ses devoirs de révision. Le chef du PQ affirme aussi que les Québécois, la prochaine fois, devront décider que le Québec peut réussir seul mieux que le Canada» et qu'ils sont capables de «se gouverner pleinement eux-mêmes». Cela devrait donner une question claire, quel que soit le moment où il décidera de la poser.

Les maîtres de la stratégie étapistes, au Parti québécois, paraissent nerveux devant l'impatience qui a saisi les militants. Ceux-ci monte-

raient immédiatement au front, en référendum ou en élection référendaire, si le chef ne réussissait à les calmer en préchant contre «l'improvisation». On parle de mentalité suicidaire, de fuite en avant. On craint, somme toute, de perdre de façon encore plus désincarnée la prochaine consultation populaire, surtout s'il faut poser sans détour la question de la souveraineté. Autrement dit, on n'est pas très convaincu que c'est «souverainement le temps» comme le dit le slogan plutôt creux du prochain congrès péquiste, de demander aux Québécois de prendre une décision qui pourrait être très, très finale.

Les indicateurs d'opinion montrent une population québécoise encore très divisée, incertaine. Selon les deux derniers sondages, faits la semaine dernière après l'accord constitutionnel entre Ottawa et le Canada anglais, la population anglophone du Québec continue à faire bloc derrière le fédéralisme version Trudeau, tandis que la population francophone reste partagée, comme lors du référendum de mai 1980. Plus encore, l'alignement inconditionnel des militants du Parti libéral fédéral et d'une bonne partie des militants du Parti libéral du Québec derrière l'accord tel que signé par les Dix, avant même la reprise des pourparlers avec le Québec, jette une lumière crue sur le NON de l'année dernière: ce NON, peut-être dans la majorité des cas, était celui d'une préférence pour le statu quo au lieu d'une croisade confiante pour le fédéralisme renouvelé qui aurait donné plus de pouvoirs au Québec, comme on avait voulu le présenter. Les déçus du résultat de leur NON pourraient n'être pas très nombreux à passer dans l'autre camp.

C'est au Parti québécois à regarder lucidement le Québec et à évaluer ses chances de réussir, qui ne sont pas énormes, c'est le moins que l'on puisse dire. Avec le trait d'union, pourraient bien s'envoler d'ultimes illusions. Mais Ottawa vient de nous servir un affaiblissement du Québec en réponse à nos interrogations et requêtes de très longs temps. Quand la poussière sera retombée sur cet épisode, que les Québécois pourront en mesurer les résultats, il serait normal qu'on leur demande à nouveau de se prononcer, et que chacun assume les risques de son option. Les deux auront été dépouillées de leurs faux attributs.

Lise BISSONNETTE

INACTUALITÉ

La continuité dans les idées

par Edmond Robillard, o.p.

L'auteur est membre de l'Académie canadienne-française.

Les Anglais, qui ont d'excellentes raisons de nous mépriser, en ont une très particulière, qui se fonde sur l'expérience qu'ils ont d'eux-mêmes et qui ne saurait les tromper: ils sont tenaces (steady) et nous sommes changeants (fickle).

Lorsque les journaux nous apprennent que M. René Lévesque avait apparemment trouvé acceptables les «dernières» propositions de M. Pierre Trudeau, je ne pus m'empêcher d'éprouver un frisson d'inquiétude; je me disais: «René ne connaît pas les Anglais: s'il bouge, il est fini!» Effectivement, il avait bougé et nous étions finis. Quand, à l'inverse, M. Claude Ryan se fait l'avocat d'un retour à Ottawa, il tombe dans un panneau à peu près identique. Pour un Anglais, la règle d'or

est: «Ce qu'on a, on ne le lâche jamais» (What we have, we hold); ce que M. Ryan est prêt à lâcher pour rejoindre les Anglais est autant de pris pour les Anglais, et autant «qu'ils ne lâcheront jamais».

Je me suis rendu à Toronto, il y a quelques années, pour la rencontre *Destiny Canada*, qui voulait être une consultation populaire et une préparation de la nouvelle Constitution, et j'y ai retrouvé exactement l'arrière-fond de pensée si bien défini par Lord Durham, dans un rapport célèbre, dont il n'y a pas une virgule à retrancher. Cet arrière-fond, toujours présent dans la tête d'un Anglo-saxon qui nous regarde, se ramène à peu près à ceci:

1) Une grande compassion et sympathie à notre endroit, qui s'inspire de l'acceptation douloureuse du fait que nous ne sommes pas Anglo-saxons, et donc exclus de cette forme supérieure d'humanité que l'Angleterre a donnée au monde. Cette com-

passion est accentuée, du reste, dans notre cas, par le fait que nous ne sommes même pas Européens. Lord Durham avait trouvé ici les mots et formules heureuses que les Anglais se cherchent quand ils entendent parler de nous en termes appropriés: «On ne peut guère concevoir nationalité plus dépourvue de tout ce qui peut vivifier et élever un peuple que les descendants des Français dans le Bas-Canada, du fait qu'ils ont gardé leur langue et leurs coutumes particulières. C'est un peuple sans histoire et sans littérature. La littérature anglaise est d'une langue qui n'est pas la leur; la seule littérature qui leur est familière est celle d'une nation dont ils ont été séparés par quatre-vingts ans de domination étrangère». Remarque que nous retrouvons justement ici l'immense condescendance de l'homme qui se demandait: «Comment peut-on être Chinois?» N'a-t-on pas essayé de nous convaincre à la télévision que la

position des neuf premiers ministres ne devait pas être tenue pour un geste hostile à notre endroit, mais plutôt pour un effort honnête et sincère d'aider le Québec à s'élever dans l'échelle de l'évolution, en se rapprochant du paradigme Anglo-saxon.

2) Cette compassion s'accompagne d'un mécontentement et d'une espèce de culpabilité, à la pensée qu'après tant d'années de vie commune, le bloc Anglo-saxon n'a pas réussi à entamer davantage notre groupe ethnique. M. Marcel Trudel, dans le journal *Notre Temps*, avait fait de nouveau sur ce point une excellente analyse de la pensée de Durham, qui écrivait: «Je m'attendais à trouver un conflit entre un gouvernement et un peuple; je trouvais deux nations en guerre au sein d'un même Etat». Deux nations, remarque en somme Durham, séparées l'une de l'autre par la religion,

Suite à la page 14



L'homme désarmé

Les parents ne mettent pas suffisamment en garde les enfants contre l'envie qu'ils manifestent et les efforts qu'ils font à tenter de ressembler aux grandes personnes.

L'Angleterre a sa reine, et le Canada n'est même pas fichu de se donner une gouverneuse-générale.

Les chemins ne mènent plus à Rome; ils en partent.

Au commencement était le Verbe, trop tôt suivi du verbiage.

Le pape peut-il être anticlérical et le moine antimoine?

Un général d'armée ne porte plus l'uniforme; c'est l'uniforme qui le porte.

La liberté est le droit que prend le plus fort pour imposer au plus faible son égalité et sa fraternité.

Lu sur la porte d'une prison que l'on restaurait: «Ouverte pour réparations».

Un dromadaire est un chameau qui a réalisé la fusion de ses deux bosses.

Le contraire d'une erreur, c'est une autre erreur, mais arrangée.

Enlevez au soldat son fusil et vous le priveriez de son principal outil de travail.

Généralement, on ne croit pas à ce qui est vrai; on accorde foi, de préférence, à ce

qui est vraisemblable, bien que l'on sache que le fictif est une falsification du réel, c'est-à-dire du vrai.

L'élève avait traduit «Pater noster» par «notre père». Il fut suspendu pour mauvaise foi.

Il ne faut pas juger le mineur sur sa mine, non plus que le géomètre sur sa figure.

La pensée est cette démarche de l'esprit qui gêne celui qui parle quand il n'a rien à dire.

Un fait divers est une absurdité. Le fait s'il est un ne peut être divers. Quant aux faits divers, il faut bien dire que ce n'est pas la diversité qui les caractérise, mais leur similarité.

Qu'est-ce que l'avenir nous réserve? — Rien! En fait de réserves ses provisions s'annoncent insuffisantes.

Pierre Trudeau, fondateur de Cité libre et de Québec ligoté.

La justice n'a qu'une seule qualité incontestable: l'ordre. Elle seule peut dire «l'affaire est classée».

Lu dans un roman de cape et d'épée: «Le Brigadier ne disposait plus que d'une poignée d'hommes; il devait serrer le poing pour empêcher qu'ils ne lui glissent entre les doigts».

Personne n'est allergique à l'argent pour cette simple raison qu'il n'a pas d'odeur.

Le bossu, c'est son dos qui fait du ventre.

Tout se vend à prix d'or et on n'a que l'argent pour payer.

Le loup, animal injustement décrié par l'homme. Ne pouvant, le réduire à l'esclavage, il l'a noirci et chassé au fond des bois. Qu'a-t-il à craindre du loup? Sa cruauté? Non! Il ne s'attaque pas à l'homme, sauf dans les contes. Il ne lui pardonne pas son insoumission, voilà tout. Il lui en veut à mort d'être libre.

Albert BRIE

LETRES AU DEVOIR

■ Deux lièvres pour un renard

Eh oui, Yves Roy, on les a perdus les deux lièvres. Mais, étrange hasard, au terme de notre course folle, nous voilà tout d'un coup face au renard triomphant, nos deux lapins entre les pattes! Le combat qui va suivre, je vous le garantis, sera beaucoup moins «moral» que le précédent...

Jean-Claude BOURBONNAIS
Montréal, 11 novembre

■ Où est le pays juste et ouvert?

(Lettre adressée à M. Lloyd Axworthy, ministre de l'Emploi et de l'Immigration.)

Je ne sais pas si vous lisez les journaux ou si l'on vous fait un compte-rendu de ce qui y est écrit. Si oui, vous aurez sans doute remarqué comme moi la contradiction évidente qui se pose entre deux articles parus à la première page du DEVOIR du jeudi 29 octobre. Il s'agit des articles concernant les 271 touristes polonais et la famille Lotke. Dans un premier article, on lit que le ministre fédéral de l'Immigration «adoucit» la réglementation de l'immigration, ce qui permettra à près de 60% des touristes polonais arrivés à bord du Stéfán Batory de faire une demande d'immigration en territoire canadien, contrairement à ce qui est prévu par la loi.

D'autre part, dans un autre article, on lit que le même ministre a décidé «de faire appliquer à la lettre les règlements de l'immigration canadienne», forçant ainsi une famille de réfugiés argentins, les Lotke, qui vivaient en territoire canadien depuis plus de deux ans, à quitter le pays pour la France afin de faire une demande d'immigration hors du territoire canadien.

Contradiction évidente, injustice flagrante. Pourquoi ce traitement de faveur pour les touristes polonais? Certes la situation n'est pas rose en Pologne. L'hiver s'annonce froid et dur et il y a disette, mais personne n'a encore été torturé ou tué.

Par contre, la famille de M. Lotke, qui était musicien et syndicaliste dans son pays, et qui l'a quitté parce qu'il craignait pour sa vie, ne peut retourner en Argentine sans risquer la torture ou la mort.

La belle réputation du Canada de pays humanitaire, juste et ouvert à l'immigration serait-elle surfaitée?

Sylvie TRUDEAU

Montréal, 31 octobre.

■ Un nouveau système politique

Très souvent, nous avons tendance à comparer le système présidentiel américain et notre système parlementaire d'inspiration britannique: les deux systèmes ont des avantages et des désavantages; pourquoi ne pas songer à créer un nouveau système politique qui utiliserait les avantages du système présidentiel américain et de notre système parlementaire.

Au niveau municipal, le maire est élu, séparément, des conseillers municipaux, comme dans le système présidentiel américain; malheureusement, il arrive, parfois que le maire ait un conseil municipal minoritaire (comme le Président américain républicain souvent aux prises avec une Chambre des représentants à majorité démocrate).

Je crois qu'au niveau municipal, provincial et fédéral, le maire d'une municipalité, le premier ministre d'une province et le premier ministre du Canada devraient être le chef du parti ayant le plus de sièges au conseil municipal, à l'Assemblée législative provinciale et à la Chambre des Communes, mais le chef de parti ne serait pas candidat à une élection dans une circonscription, de même que les ministres provinciaux et fédéraux. Le Chef de l'Opposition officielle serait le chef du parti arrivant deuxième aux élections (en nombre de sièges); quant aux autres chefs de parti, si leurs partis obtiennent un certain pourcentage du vote (ex.: 10 à 20%) ils obtiendraient un siège.

Je crois qu'un premier ministre ou des

ministres provinciaux, ainsi que le premier ministre du Canada et ses ministres ne peuvent pas, adéquatement, s'acquitter de deux importantes tâches: député d'une circonscription et ministre ou premier ministre.

C'est pourquoi je propose un nouveau système politique inspiré de notre système parlementaire et du système présidentiel américain. Aux États-Unis, le pouvoir exécutif est séparé du pouvoir législatif et le Président peut souvent être minoritaire face au Congrès. Au Canada, il nous faut un pouvoir exécutif séparé du pouvoir législatif (chef de parti et ministres n'étant pas candidats à une élection dans une circonscription), mais contrôlé par la majorité en Chambre, à l'Assemblée nationale ou législative et au conseil municipal. Avec ce nouveau système politique, si le Parti au pouvoir n'est pas satisfait du travail du maire ou du premier ministre, il n'a qu'à le changer. Aux États-Unis, avec le système présidentiel actuel, il est très difficile pour la Majorité démocrate à la Chambre des représentants de remplacer un Président auquel on ne fait plus confiance.

Marc WILLIAMS

Outremont, 8 novembre.

■ Vive le Québec libre!

(Télégramme adressé à René Lévesque, premier ministre du Québec.)

Merci pour la défense du Québec français. Agissons sans délai, d'accord avec la spécificité québécoise. Ne signez rien avec Ottawa et les provinces anglaises.

Demeurez à l'intérieur des frontières du Québec jusqu'à la proclamation de l'indépendance du Québec.

Aux conférences interprovinciales et fédérales-provinciales, délégués des ministres avec seul mandat d'écouter et de faire rapport.

Nous, vous invitons à parcourir le Québec, en commençant par les circonscriptions rurales, semi-rurales ou le «Oui» fut le plus faible.

Vive le Québec libre!

Patrick ALLEN
Lucienne ST-CYR-MORRISSEAU
Normand MORRISSEAU
Francine BERGER-OUMET
Dr André OUMET
Marthe MORRISSEAU OUMET
Laurent OUMET

Montréal, 9 novembre

■ Un billet fort réaliste

(Lettre adressée à M. Rodolphe Morissette)

Monsieur, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre «Billet» du 16 octobre 1981.

Malgré le ton humoristique ou même satirique que vous lui donnez, la réalité ne serait pas loin de votre description si nous lâchions les rênes.

En effet, lorsque nous tentons d'instaurer des politiques éducatives qui semblent un frein aux centaines de solliciteurs qui tentent d'envahir nos institutions, les pressions externes et le lobbying de ces gens est indescriptible.

Il faut le subir pour le savoir! Votre «Billet» fera réfléchir, je l'espère, malgré la difficulté de situer le cran d'arrêt.

Merci pour cette façon désinvolte de nous rappeler notre mission éducative.

Gilbert DESROSIERS
directeur général
Cégep André-Laurendeau
Montréal, 3 novembre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$70,00 par année; six mois, \$38,00; trois mois, \$27,00. À l'étranger: \$75,00 par année; six mois, \$41,00; trois mois, \$29,00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$2,10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0358. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

La représentation québécoise à Ottawa

par
Pierre Dupuis

Médecin-chirurgien et professeur,
l'auteur est membre du conseil
d'administration de l'Action
nationale.

L'EDITORIAL du DEVOIR du 7 octobre 1981, signé par Michel Roy et intitulé «Le PQ et les élections fédérales» est quelque peu étonnant dans la continuité historique du Québec, du Canada français et du Devoir. Il s'inscrit dans la série «d'exercice d'hypothèses oniriques» dans lesquelles se complait trop souvent l'actuel rédacteur en chef du Devoir, pour reprendre ses propres termes.

Revenons à l'essentiel du problème de la représentation québécoise au parlement fédéral qui préoccupe l'intelligentsia québécoise depuis 1840 et surtout depuis 1867. Tous les observateurs lucides de la scène politique canadienne et québécoise se sont vite rendus compte de l'importance capitale de la représentation d'un peuple minoritaire dans un parlement fédéral, ainsi que de la supercherie frauduleuse et de la fausse représentation assurée par les partis fédéraux traditionnels.

L'histoire nous enseigne que les députés fédéraux sont en double conflit d'intérêts, d'abord entre ceux du Québec et du Canada français d'une part et ceux des partis pancanadiens d'autre part. Dieu sait comment les intérêts supérieurs des Canadiens français et des Québécois ont été écopés à ce chapitre. Les élus fédéraux sont aussi en conflit d'intérêts personnels, quand leur promotion dans les échelons du parti est fonction de leur servilité à la ligne du même parti, comme leur retraite dorée est aussi assurée par la même docilité aux directives partisanes. Jean Marchand, Gérard Pelletier, Pierre de Bané et Serge Joyal illustrent bien cette servitude où l'intérêt personnel prime le bien commun.

Le dossier noir du fédéralisme canadien repose précisément sur cet asservissement du peuple québécois et de la nation canadienne-française au profit des intérêts des partis fédéraux pancanadiens. Le «French Power» contribue aussi à mieux masquer l'assujettissement collectif car Laurier, St-Laurent et Trudeau n'ont fait et n'ont fait faire que les politiques de la majorité blanche, anglo-saxonne et protestante du Canada que celle-ci qualifie de «National Policies». Comment expliquer autrement l'adhésion de l'Ontario de Bill Davis à l'état unitaire proposé par Pierre Elliott Trudeau?

La pendaison de Louis Riel, le recul et le génocide du Français dans le Canada anglais, la concentration industrielle de qualité en Ontario, l'agriculture dans l'Ouest, les pêcheries dans l'Est, le rapt du Labrador, l'usage du français dans les institutions fédérales et à Ottawa, le pourcentage de l'emploi des francophones dans la fonction publique fédérale, dans les forces armées, au CN et à Air Canada etc., ainsi que la pénétration massive des régions limitrophes du Québec par des contingents et unités de travail

anglophones importants sont autant d'exemples probants réels et vécus. La recherche industrielle, scientifique et technique, à cause de ses retombées dans l'industrie et dans les universités, constitue un chapitre spécial de l'iniquité du partage des fonds publics fédéraux, favorisant indûment l'Ontario qui reçoit directement ou indirectement la part du lion des largesses d'Ottawa, alors que le Québec est réduit à la portion congrue.

Le silence complice de la députation fédérale libérale actuelle n'est pas un phénomène nouveau sur la scène politique canadienne. Il est dans la plus pure tradition de nos moeurs politiques tristement célèbres. Il fournit la réponse à l'inégalité des chances illustrée par Nordair, Mirabel, Laprade et Gros-Cacouna au Québec, Chrysler, Ford, Massey-Ferguson, le F-18 et Volkswagen en Ontario: le vrai partage moitié-moitié, selon la formalité outaouaise, un cheval et un lapin.

La filiation des partis politiques provinciaux aux partis fédéraux pancanadiens constitue un autre volet important de la subordination des intérêts supérieurs des Québécois et des Canadiens français qui ont été et sont encore presque toujours sacrifiés aux intérêts de la majorité blanche, anglo-saxonne et protestante du Canada.

L'ambiguïté, l'embarras et l'échec des idées et des politiques du P.L.Q. sous Honoré Mercier, Adélard Godbout, Georges-Emile Lapalme et Claude Ryan sont plus ou moins la conséquence de la dépendance du parti provincial envers le parti fédéral. Le parti conservateur du Québec avait connu le même sort antérieurement.

Devant une telle accumulation histori-

que d'évidences, Henri Bourassa, le fondateur du Devoir, sous Wilfrid Laurier, fut l'un des premiers à dénoncer par la plume et à s'engager personnellement dans l'action politique pour corriger la situation en dehors des sentiers battus par les partis politiques fédéraux pancanadiens. L'Action française, l'Action nationale et le Devoir, qui furent fondés pour la défense et la promotion des droits et libertés des Canadiens français, combattirent l'esprit de parti et le rouge à Québec, rouge à Ottawa. Après Henri Bourassa, Armand Lavergne reprit le flambeau, suivi de quelques libéraux dissidents ou indépendants pendant la dernière guerre, lesquels furent relayés par le Bloc populaire de Maxime Raymond et d'André Laurendeau qui eurent le mérite d'établir une formation politique essentiellement québécoise à double palier fédéral et provincial. Leur déconiture ne prouve pas qu'ils avaient eu tort. Bien au contraire, ils furent des précurseurs alors que les politiques fédérales libérales étaient encore fort trop et que la cohésion des Québécois, indépendants et libérés de l'esprit de parti, était encore fort faible.

La flambée du Crédit social fit long feu pour les mêmes raisons et par l'inconséquence de chefs qui n'étaient pas à la hauteur des espoirs populaires qu'ils avaient suscités.

Chez les conservateurs, les cas uniques de Frédéric Dorion et de Roch Lasalle constituent des exceptions qui confirment la règle, comme celui, remarquable d'ailleurs, de Louis Ducloux chez les libéraux.

L'ère de Pierre Elliott Trudeau a fait cependant stagner la situation et arrêter l'évolution du Québec à l'échelle fédé-

rale. Occupant toute la place et profitant du vide politique québécois au niveau fédéral, Pierre Elliott Trudeau accéda et se maintint au pouvoir, en raflant la quasi-totalité des sièges du Québec, ce qui lui permit au moins à deux reprises de devenir premier ministre du Canada avec une majorité de députés québécois élus par de moins en moins d'électeurs.

Pendant ce temps, le Parti du Crédit social agonisait, l'Union nationale suivait de près, le Parti conservateur cherchait toujours sa voie québécoise, le Nouveau Parti démocratique continuait à ignorer la réalité québécoise, malgré un court épisode de rapprochement sans lendemain sous Robert Cliche. Certains poussèrent même la fantaisie douteuse de fonder le Parti rhinocéros qui semble une rigolade pour occuper les longs loisirs de certains petits bourgeois, avec un effet démobilisateur néfaste sur le peuple.

Ce qui plus est, les forces vives de la nation qui avaient rallié le train du Parti québécois ignoraient royalement la scène fédérale, se laissant bernier par l'illusion de l'imminence d'un changement de régime politique au Canada par la seule volonté du Québec et des Québécois, sans prendre le temps de persuader une majorité de ceux-ci de la pertinence de leur option. Le Parti québécois ignore même cette réalité politique de l'occupation du terrain, retranché dans sa lignée Maginot, que le tigre Trudeau au pied d'argile eut tôt fait d'assiéger avec tous les envahisseurs pour triompher au Référendum de mai 1980.

Les lendemains du Référendum furent décevants et pénibles pour tous les Québécois, peu importe leur option référendaire antérieure par l'interprétation abu-

sive qu'en fit seul Pierre Elliott Trudeau, l'homme des mesures de guerre, en bousculant toutes les instances provinciales et plusieurs instances fédérales, dans un cadre extrêmement rigide et selon un calendrier mesquinement serré, en voulant imposer, envers et contre tous, dans les plus brefs délais, son plan unitaire de rapatriement de la Constitution avec amendements et charte des droits, transformant ainsi le pays confédéral en un état unitaire.

Les leçons du passé et du présent nous incitent à un regroupement de tous les Québécois, non plus pour jouer les éternels pompiers devant toutes les embûches semées sur la route de notre destin collectif de peuple minoritaire, mais pour définir des objectifs nationaux communs et être présents à tous les niveaux d'exercice du pouvoir politique dans un pays confédéral, à la vie duquel nous participons de toute façon par nos impôts et nos votes, voire même par notre sang.

A cet égard, aussi longtemps que nous demeurerons dans la Confédération canadienne, il est de notre devoir impérieux et de notre intérêt vital d'élire des représentants qui, à Ottawa, verront à ce que nous recevions notre part plus juste du produit de nos impôts, selon notre importance numérique à tout le moins, sans nuire à quiconque. Il est normal que les nations et les peuples se dotent d'institutions et de moyens de plus en plus efficaces et perfectionnés.

Nous sommes donc rendus à un stade plus avancé de notre évolution nationale et le problème de la représentation québécoise au parlement fédéral se pose dans toute son acuité existentielle.

Dans les dernières élections fédérales, depuis 1968, les Québécois ont toujours été déconcentrés et désarmés devant le peu de choix qu'ils avaient de leurs élus, à telle enseigne que de plus en plus d'électeurs s'abstiennent de voter.

Devant l'abstention qui demeure un geste négatif et un moyen d'aucune valeur réelle, devant l'improvisation de dernière heure de groupuscules indépendantistes qui ont démontré leur impuissance et leur inefficacité, devant la velléité disparate d'appuyer au plan fédéral des candidats conservateurs, néo-démocrates et indépendants, qui s'engageraient à défendre un programme acceptable pour le Québec, comme le suggère Michel Roy, et comme ce dernier moyen ne nous a jamais menés nulle part, les Québécois de la continuité, «des réalités sociales et économiques du Québec» ont le choix de se regrouper pour aller à Ottawa réclamer leur dû, sans pour autant «paralyser ou saboter le régime fédéral» national du Canada anglais.

Le Parti québécois, porte-parole et fiduciaire actuel du Québec au plan provincial et national, songerait à constituer une aile fédérale qui, selon les conditions posées par Marcel Léger, offrirait une garantie de réussite que les tentatives antérieures n'avaient pas, d'où leur échec total. Loin d'être aberrante, une telle démarche «serait manifestement «conforme» à la finalité même de l'action du Parti québécois qui, recherchant la souveraineté assortie de l'association, accomplirait une démarche «logique» en portant son combat sur le plan fédéral».

Le rôle d'une représentation authentiquement québécoise d'allégeance pourrait s'exercer de façon positive et profitable au bénéfice des Québécois comme des autres Canadiens. L'atmosphère du Parlement fédéral en serait vite transformée et nos rapports avec les autres Canadiens seraient profondément modifiés parce que ceux-ci nous verraient enfin sous notre véritable visage.

Le Parti québécois et les Québécois sont-ils prêts à assumer ce grand, nouveau et emballant défi d'occuper toute la place qui est démocratiquement leur? La réponse leur appartient. En tout cas, l'idée est lancée et mérite sérieuse considération parce que porteuse de promesses infiniment plus réalistes que celles offertes par la grisaille des salades partisanes que nous avons connues jusqu'à ce jour. Les occasions comme celle-ci sont rares dans l'histoire des peuples. J'ai confiance que le peuple du Québec saura faire son unité pour le plus grand bien de ses citoyens et de celui des Canadiens, sans fixer à jamais dans le béton unitaire le destin national de ses fils et de ses filles.

«Le rocher de Sisyphe nous a paru lourd; plusieurs fois il est retombé sur nous au risque de nous écraser. Une nouvelle génération est venue, ce me semble, qui, de ses fortes mains, et avec l'aide de Dieu, va ressaisir le rocher de notre destin, pour l'asseoir résolument sur un sommet solide d'où, plus jamais il ne redescendra» (Lionel Groulx, 7 juin 1964).

Le mouvement féministe: les voies d'évitement de l'égalité

par
Marie Lavoie
et
Yvon Boudreau

Marie Lavoie est étudiante au
niveau maîtrise au département
de Science politique de l'Université
Laval.
Yvon Boudreau est fonctionnaire
au gouvernement du Québec.

les organisations communautaires, il se forme, comme par génération spontanée, une section féminine. C'est dans ces officines de deuxième zone que se rassemblent les femmes en une sorte d'agglutination passive, pour y brasser, entre femmes, des problèmes de femmes qui n'ont pas encore été résolus à la satisfaction des femmes.

Pendant qu'elles ressentent les mêmes adages, les hommes ont le temps de s'occuper des choses essentielles, de définir les orientations du parti, du syndicat ou de l'organisme et d'y exercer leur contrôle. Les femmes, en s'embarquant avec autant d'ardeur dans les sections féministes des organisations sociales et politiques, se laissent ainsi repousser à la périphérie du pouvoir.

Elles semblent en effet se plaindre dans ces cellules féministes faites sur mesure. Elles cultivent leur particularisme au lieu d'affranchir leur féminité avec ouverture d'esprit. Elles entretiennent de la sorte des clichés qui furent traditionnellement accolés aux femmes. Michellet avait raison de dire qu'une «des malédictions qui pèse sur la femme, c'est qu'elle est abandonnée aux mains des hommes».

À l'occasion du référendum québécois, on se serait attendu à ce que les femmes s'intègrent à l'un ou l'autre camp; que, pour une fois, elles délaissent leur structure «jupon» pour prendre parti, comme citoyennes du Québec, à un débat

national. Eh bien, non. Rarement a-t-on vu une telle foison de ruches féminines comme si les québécoises n'avaient pu déposer leur semence à la même place que tout le monde. On a bariolé les organisations référendaires de toutes les «quétaineries» féminines. On a creusé ses petites tranchées afin de bien démarquer le OUI des femmes et le OUI des hommes. Entre les québécoises de ci et de là pour le OUI, et les regroupements des Yvettes pour le NON, ce que l'on affichait avant tout, c'est la recherche de la distinction. Les leaders féministes se sentent lardés d'une sorte d'obsession d'identité qui les empêche de s'affirmer en tant que membre à part entière d'une société ou d'un mouvement.

Il y a dans ce roulement un aveu d'insécurité, une sorte d'abdication devant l'égalité. L'égalité, ça suppose que l'on veuille livrer les mêmes combats; que l'on consente les mêmes efforts pour atteindre les mêmes succès. L'égalité ne devrait pas tolérer l'esquive. Si les porte-parole des groupes féministes recherchaient vraiment l'égalité, elles n'embrigaderaient pas les femmes dans des structures qui ont pour effet de les marginaliser davantage, de les soustraire du combat quotidien. Elles prendraient la caravane plutôt que d'aboyer à son passage. Pour manger, on peut se faire porteur de pain; on peut aussi devenir boulangier.

À cet égard, il est révélateur de constater que sur les treize personnes qui composent le Conseil d'administration du Conseil du statut de la femme, on retrouve treize femmes. Cependant, aucune n'a joint les rangs de SIDBEC, de la Société québécoise d'exploitation minière ou même de l'Office de planification et de développement du Québec... pour ne nommer que ceux-là.

Le Conseil du statut de la femme, en dépit des objectifs qu'il poursuit, est probablement l'organisme qui déforme le plus la véritable problématique concernant l'égalité des femmes. Les québécoises retrouvent en cet organisme une sorte de protectorat. Or, on ne pro-

tege ceux que l'on considère inférieurs. Si l'action du Conseil a permis aux québécoises de prendre conscience de leur condition, il a aussi contribué à une forme d'aliénation des femmes. Pour maintenir la ferveur des québécoises engagées, le Conseil du statut de la femme se sent obligé d'attiser périodiquement les braises du sectarisme, de faire circuler le vent d'un féminisme d'arrière-garde. C'est la méthode de l'agression verbale qui tient lieu de l'action parce que c'est moins éreintant et moins compromettant. Le problème du Conseil du statut de la femme, c'est qu'il applique aux maux qu'il a diagnostiqués une thérapie permanente. Il crée alors une sorte de dépendance comme les structures sociales et politiques destructrices d'Ivan Illich qui «trouvent (leur) alibi dans le pouvoir de combler (leurs) victimes par des thérapies qu'elles ont apprises à désirer».

Maintenant que les problèmes de la condition féminine sont connus et que les solutions politiques et sociales à ces problèmes ont été clairement identifiées, une autre étape doit être franchie. Il faut sortir de sa petite école et prendre l'assaut du pouvoir où qu'il se trouve. Il faut faire un choix. Va-t-on continuer à crier à l'injustice sur le perron de la porte, ou se décider à franchir la porte et à partager les décisions?

Si l'égalité guidait le Conseil du statut de la femme, il travaillerait à son auto-destruction. Mais le Conseil du statut de la femme agit précisément comme la médecine: en exerçant sa thérapie sur les femmes, il favorise l'éclosion de revanchardes, de brailardes et de personnes marginalisées qui constituent sa clientèle de demain au même titre que la médecine entretient les faibles et les tarés pour le plus grand triomphe de la profession.

Au gouvernement du Québec, on assiste, en fait, au phénomène contraire. D'une part, le Conseil du statut de la femme s'hypertrophie par l'augmentation du nombre de fonctionnaires. D'autre part, le gouvernement crée un organisme supra-féministe, un ministère d'État à la Condition féminine qui accroît l'isolement des femmes dans la société québécoise. Comment peut-on mesurer l'égalité lorsque l'isolement est le trait dominant du comportement.

On s'est habitué au cours des dernières années à voir les femmes accéder aux plus hautes fonctions. La glace est maintenant cassée et ça n'étonne plus personne... Sauf peut-être les femmes concernées. Sur dix femmes qui deviennent présidentes d'un organisme quelconque, clerc de notaire, maire, députée, ministre, il s'en trouve au moins neuf pour s'étonner tout haut de son ascension. Elles soulignent d'ailleurs, avec une subtilité variable, qu'il est remarquable que cette tâche échoit à une femme.

C'est comme si l'élu(e) reconnaissait qu'en tant que femme, elle avait dû surmonter une tare, un handicap congénital. L'étonnement que manifestent ces femmes fait partie du reliquat de leur condition et témoigne d'une sorte de complexe qu'elles refusent de combattre tout à fait. On veut bien pénétrer dans les cénacles masculins, y siéger sur le trône, mais on déploiera tous les efforts pour exprimer sa différence, pour éviter d'être comparée, pour marquer sa distinction, pour éviter l'égalité.

Mais il y a pire. Il y a le «braillage classique» de ces femmes qui, ayant atteint une certaine altitude, n'en finissent plus de s'apitoyer sur leur sort et de marmonner que leurs charges professionnelles sont plus lourdes parce qu'elles sont femmes. À les entendre, on a l'impression que la féminité est un joug qui s'ajoute à celui de la vie quotidienne de sorte qu'à

travail égal, le fardeau des femmes est toujours plus pesant que celui des hommes.

Lise Payette a passé son mandat politique à agir de la sorte. À chaque sortie, elle a rappelé de façon pathétique que la femme devait se surpasser davantage pour obtenir une reconnaissance minimale et que la vie politique était beaucoup plus astringente pour les femmes. N'importe quel observateur qui refuse de trébucher sur l'évidence reconnaîtra, sans équivoque, qu'au cours du précédent mandat, les femmes députées et ministres ont bénéficié d'avantages marqués sur leurs collègues masculins en terme d'accès à des postes de responsabilité, d'attribution de personnel, d'arrangements matériels et de largesses pour des réalisations dans leur comté respectif.

Ce besoin que ressentent les femmes de grossir la montagne qu'il faut escalader afin de mieux souligner leur vulnérabilité, n'est-il pas inspiré de cette crainte de l'égalité? La vie politique n'est-elle pas pour personne. Pourquoi les femmes se livrent-elles à cette délectation morose comme pour semer les germes de l'attribution? On dirait que le succès sied mal aux femmes.

Pour briser le cercle infernal de la discrimination des femmes, on semble avoir inventé un nouveau principe: la discrimination positive à l'endroit des femmes. Dorénavant, le mécanisme d'accès aux postes intéressants ou aux tâches de responsabilité, seront favorablement biaisés. Les femmes viennent d'obtenir le droit de trébucher aux examens. Les femmes appliqueront à leur cause — et forcément contre les hommes — le même genre de discrimination qu'elles ont subi et contre laquelle elles ont mené tant de croisades. La discrimination est une aberration historique et sociale, aussi longtemps qu'on peut s'en servir à ses propres fins.

Ce concept sera d'abord mis à l'essai à la fonction publique québécoise. On ne lézinerait pas. Il est temps que les femmes soient enfin considérées de la même façon que les handicapés et les membres des communautés ethniques! Dans quelques mois, on verra donc se constituer dans les ministères, des directions binaires où auront leur petit handicapé, leur immigré reçu et leur petite femme-cadre. Le parfait tableau de la tolérance... et de l'hypocrisie.

Il y a en effet quelque chose de gênant dans cette idée de fausser les règles du jeu pour favoriser les femmes. On reconnaît à priori que pour accéder à l'égalité, la femme a besoin d'une protection. Il s'agit d'une forme de capitulation devant l'effort qu'exige l'égalité. Au fond d'elle-même, la femme qui obtiendra désormais une promotion importante pourra toujours se demander si cela est attribuable à sa compétence ou si elle n'est pas plutôt la victime d'une forme de mascarade destinée à grossir artificiellement le podium des femmes. À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

Il est d'ailleurs ironique que cette forme de discrimination prétende s'installer dans la fonction publique québécoise. N'est-ce pas chez les employés de l'État que l'embauche est à toutes fins pratiques terminée, que la réduction de personnel sera constante au cours des prochaines années? Le favoritisme à l'égard des femmes, dans un contexte de «mises à pied», risque d'être vaporeux.

Les femmes du Québec ont maintenant les moyens d'atteindre l'égalité sans se dérober, sans jouer aux courtisanes et sans s'abriter sous un quelconque protectionnisme. Elles sont parfaitement capables de livrer concurrence, pour parodier Brassens, on ne peut pas briller sans se consumer, comme du feu sans fumée.

La bibliothèque dite «nationale»

par
Fernande Saint-Martin

L'auteur est professeur d'histoire
de l'art à l'UQAM. Elle réplique à
une réplique de M. Braut, conservateur de la Bibliothèque
nationale paru récemment dans
cette page.

strictement réservées à la faible minorité de la population qui accède aux études supérieures!

Cette extraordinaire opération permettrait au gouvernement québécois d'esquiver les coûts requis pour le développement d'une véritable Bibliothèque nationale, ouverte au monde et mise au service de tous les citoyens. Car en même temps qu'il «exclut» les littératures étrangères de ses rayons de bibliothèque, le gouvernement québécois instituait le dépôt légal, obligeant les auteurs québécois à offrir gratuitement à l'État deux exemplaires de leurs œuvres publiées. On comprend, hélas, cette «unanimité» des membres de l'Assemblée nationale devant ce magnifique tour de passe-passe, permettant de réduire à deux niveaux les maigres investissements de l'État québécois dans le secteur culturel. (Cette incurie culturelle ne leur a même pas suggéré l'astuce d'inclure dans le dépôt légal, comme cela existait en France, le dépôt obligatoire des œuvres graphiques de nos artistes visuels. Ceux-ci y auraient pu perdre, étant donné la minceur des budgets d'acquisition d'œuvres d'art au Québec, mais la collectivité y au-

rait gagné un répertoire exhaustif d'une forme de créativité québécoise, qui aurait pu circuler dans toutes nos écoles et ouvrir à nos jeunes des expériences plus riches que celles de la télévision!)

Seule l'euphorie de la Révolution tranquille a pu suffisamment anesthésier notre petite élite intellectuelle devant ce premier signal d'alarme et l'empêcher de s'opposer avec véhémence à une opération de «renfermement», en tous points similaires à celle qu'entrepreneur, il y a deux ans, le Ministère des Affaires culturelles, en voulant assujettir le Musée du Québec aux seuls exhibits relevant d'un «Musée de l'homme d'ici». C'est tout d'honneur des artistes visuels, sinon des poètes, d'avoir su faire échec à ce projet, qui relevait directement de «la mentalité du ghetto».

Mais le concept étroit de nationalisme culturel a fait de plus grands ravages encore, dans le domaine littéraire, depuis 1967. Selon le modèle de notre Bibliothèque dite nationale, notre système d'éducation, aux niveaux secondaire et collégial, a «exclu» de son programme, l'étude de la littérature des autres nations, au profit exclusif de la seule littérature de «l'homme d'ici». Sans doute nos écrivains discutent plus volontiers de leurs droits d'auteur ou de leurs engagements politiques que de leurs responsabilités culturelles. Mais on ne peut comprendre qu'ils ne se soient pas élevés contre une politique qui coupe toutes les nouvelles générations des littératures européennes et américaines, qui les ont eux-mêmes formés et nourris. Il ne faut pas chercher ailleurs que dans cette politique dite nationaliste, les causes de cette absence de créativité littéraire que les observateurs,

Suite à la page 14

JE sais gré au Conservateur de la Bibliothèque nationale d'avoir relevé l'allusion rapide que je faisais, dans ces pages, à l'opération «Bibliothèque nationale», comme d'un autre élément du syndrome de «ghetto culturel» qui nous envahit de toutes parts. Son exposé confirme bien que, sous prétexte de créer un Centre de documentation sur la culture québécoise, les dispositions de la loi établissant une «Bibliothèque nationale» spoliaient la population québécoise et la dépouillaient d'une bibliothèque publique et pluraliste, soit d'un instrument collectif aussi indispensable à sa créativité, que peuvent l'être les musées dans le domaine des arts visuels.

Cette loi votée en 1967 détournait, en effet, l'ancienne bibliothèque Saint-Sulpice de sa vocation internationale, pour y substituer une institution uniquement vouée à «l'homme d'ici», à une information axée sur un modèle restrictif de ce qu'est «l'homme québécois». Car, en outre des documents «produits à l'intérieur des frontières du Québec», cette loi autorise finalement la Bibliothèque nationale à ne faire l'acquisition que de documents étrangers qui permettent une meilleure compréhension du fait québécois. Sont exclus les documents qui permettraient une meilleure «formation» de l'homme québécois ou une meilleure compréhension du «fait humain» au XXe siècle. L'État se débarassait de cette responsabilité, qui est pourtant totalement sienne aujourd'hui, de fournir à la population québécoise un accès gratuit et commode aux œuvres littéraires et scientifiques, produites par toutes les nations, passées et présentes. Il n'est pas question d'y voir là un «double emploi», par rapport aux bibliothèques universitaires,

Cuisine des Fêtes

4 cours

En démonstration avec dégustation et livret de recettes.
1 cours par semaine du 24 novembre au 12 décembre.

AU CHOIX:
RÉCEPTION COCKTAIL
REPAS DE NOËL
RÉVEILLON
par Henri Bernard
REPAS CHINOIS DE FÊTE
par Kédoc Turcot
PROSPÉCTUS: 843-6481

Institut
Culinaire
J.B. Bernard

Permis d'enseignement
de culture personnelle
2015 de la Montagne
Suite 610, Mill. H3C 1Z9

SOLDE
D'AUTOMNE
JUSQU'À
50%
DU 16 AU
21 NOV.

FAÇONNABLE
JEAN-PAUL GERMAIN
FRANÇOIS DUEL
LA SQUADRA
MARNZOTTO
RENOMA
MOREAU

VIRILIS
VÊTEMENTS POUR HOMMES
363, ST-FRANÇOIS-XAVIER
VIEUX-MONTRÉAL
842-0425



◆ Lévesque

ment n'hésiterait pas à prendre tous les moyens légaux à sa disposition pour combattre les velléités centralisatrices du premier ministre Trudeau. Les participants ont donc entériné le texte de la motion que M. Lévesque se propose de présenter cette semaine à l'Assemblée nationale. Mais sans que leur chef les assure qu'il s'agit bien là de conditions minimales, «non négociables», pour accepter un retour à la table des négociations constitutionnelles. Et encore, il s'en est trouvé pour voir dans cette motion le risque de diluer l'option du PQ et ils s'y sont opposés.

Quelques intervenants ont d'ailleurs souligné à leur chef que le parti se trouverait dans une curieuse situation si jamais le premier ministre Trudeau acceptait d'inclure dans l'accord constitutionnel les principes énoncés dans le texte de la motion. À ce propos, M. Lévesque a fait valoir que le Québec ne pourrait refuser des améliorations susceptibles de rendre le régime fédéral plus respirable. «On ne peut avoir l'impression que ça simplifierait les choses, mais demandez-moi pas de souhai-ter que ça ne réussisse pas».

Mais que le premier ministre Trudeau persiste dans la poursuite de son projet et le gouvernement péquiste mettra en marche son plan d'action. M. Lévesque a promis de tout faire pour l'en empêcher, mais n'a pas voulu préciser: «Toute action, tout geste politique, législatif, administratif qui pourra, ou qui pourront, ça n'exclut rien, bloquer, écharper, rendre absurde et inopérante cette opération qu'on essaie de faire sur notre dos».

Mais quoi qu'il arrive, que M. Trudeau refuse ou accepte les nouvelles conditions du Québec, ou mieux encore, que le fédéralisme canadien devienne «respirable», la lutte contre Ottawa ne sera jamais finie, a souligné M. Lévesque qui a été longuement applaudi lorsqu'il a déclaré que rien ne sera réglé pour le Québec aussi longtemps qu'il sera dans la Confédération. «La seule solution pour le peuple du Québec, c'est de devenir souverain».

Quant à la notion d'association, M. Lévesque n'y est pas attaché mordicus et il veut bien que le congrès décide de faire disparaître le trait d'union. Ceci dit, il continue à croire que c'est souhaitable et que le Québec — doit éviter de s'isoler. Entre-temps, il lui apparaît qu'il doit s'efforcer de démontrer aux provinces anglophones sa capacité de mieux se débrouiller seul qu'au sein de la fédération canadienne.

Certains intervenants ont reproché au premier ministre d'avoir abandonné le droit de veto du Québec. Du nombre de quelques rares ministres à participer au conseil national du week-end, M. Jacques-Yvan Morin a pris la défense de son chef et fait valoir qu'il était faux de prétendre que le Québec n'avait plus droit de veto. M. Morin a expliqué que M. Lévesque avait offert le droit de veto en échange du droit de retrait accompagné d'une pleine compensation financière. Et que l'arrangement ayant été rejeté, le Québec conserve son droit de veto.

Au cours de la séance de samedi après-midi, le premier ministre a dû quitter la salle pour donner une conférence de presse. Les militants ont profité de son absence pour adopter quelques résolutions importantes:

- que l'Assemblée nationale déclare ne se sentir nullement liée par l'entente conclue entre Ottawa et les provinces anglaises non plus que par toute loi que le Parlement britannique ou celui d'Ottawa adopterait pour y donner suite;
- que l'Assemblée nationale continue à légiférer en fonction des intérêts et aspirations des Québécois, sans tenir compte des modifications constitutionnelles que cherche à imposer le fédéral;
- que le gouvernement déclenche, au moment le plus opportun, la prochaine élection «qui devra porter sur la souveraineté nationale»;
- que le gouvernement presse Radio-Québec de mettre du temps d'antenne gratuit à la disposition des partis politiques provinciaux;
- que le gouvernement applique la taxe sur les communications à la campagne de propagande entreprise par le gouvernement Trudeau au Québec;
- La réunion du conseil national a été marquée d'une conférence de presse, présidée par le conseiller au

BELIZE CITY — Les Britanniques ont construit des écoles et des hôpitaux, mais ils ne se sont pas préoccupés de créer des emplois pour répondre aux attentes des jeunes qu'ils formaient et dont un grand nombre sont allés à l'étranger poursuivre leurs études. La taille très réduite de l'administration et l'absence presque totale d'industrie font que les jeunes diplômés des universités américaines ou canadiennes n'ont aucune chance de faire une carrière intéressante dans leur patrie d'origine et préfèrent rester dans leur pays d'adoption. Ajoutons à cela le désintérêt historique pour l'agriculture et l'épuisement des ressources forestières qui ont été exploitées anarchiquement et sans reboisement. On voit que tout reste encore à faire et que, compte tenu des faibles ressources humaines et financières, le défi est particulièrement difficile à relever.

Le tableau ne saurait être complet sans évoquer les prétentions du Guatemala qui considère le Belize comme faisant partie intégrante de son territoire et a même inscrit cette revendication dans toutes ses constitutions depuis 1945. A trois reprises, en 1972, en 1975 et en 1977, le Guatemala a massé des troupes aux frontières et a menacé d'envahir le Belize. Les pressions discrètes exercées par Washington et surtout l'envoi de renforts britanniques ont dissuadé les militaires guatémaltèques de passer à l'action. La menace a retardé l'indépendance de plusieurs années et entretient encore aujourd'hui un climat d'incertitude peu favorable aux investissements, que le maintien d'importantes forces britanniques ne suffira pas à attirer.

Le propriétaire d'un des rares hôtels acceptables de Belize City reconnaissait devant nous qu'il laissait son hôtel tomber en ruines et ne faisait aucune réparation car il n'avait aucune confiance dans l'avenir économique de son pays et préférait réinvestir à l'étranger en achetant des appartements aux États-Unis ou en plaçant son argent dans les banques mexi-

programmes. M. Pierre Harvey, pour présenter le cahier des 2.000 résolutions qui seront présentées aux députés du congrès national qui se tiendra du 4 au 6 décembre, au Centre Robillard de la rue Saint-Hubert à Montréal, sous le thème: «C'est souverainement le temps».

◆ Trudeau

versités à Ottawa, le Québec pourrait obtenir une compensation fiscale. Cela ne s'appliquerait pas dans les affaires sociales et encore moins dans le domaine économique.

En présentant cette offre de négociation, M. Trudeau a bien indiqué qu'il avait été «mandaté» par le caucus des 74 députés fédéraux du Québec, à la suite de certains appels faits par quelques ministres chez les libéraux provinciaux et même auprès de M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec.

Le premier ministre fédéral a aussi clairement laissé entendre qu'il ne se fait pas d'illusions sur les chances d'une entente avec le gouvernement de M. Lévesque: «Alors, ceux qui s'attendent à des miracles dans les jours qui viennent, là, je leur dirais peut-être qu'ils devraient aller à Sainte-Anne ou à l'Oratoire Saint-Joseph, mais que ce n'est pas garanti, le miracle: parce que c'est vrai que sur certaines choses, j'ai une tête de pioche et je pense que mes députés aussi; il y a certaines choses, par exemple l'existence d'un Canada fraternel, là-dessus, on ne peut pas lâcher. Alors excusez-vous!».

M. Trudeau a consacré d'ailleurs la plus grande partie de son discours à attaquer le gouvernement québécois, le parti péquiste ou «séparatiste», sans oublier «la maudite engance intellectuelle», en portant même une attention spéciale à deux journalistes du DEVOIR, Léo Bissonnette et Michel Vastel.

Ayant fait son entrée à la cadence de la musique de Star War dans une salle où l'attendaient impatiemment quelques milliers d'ardents partisans libéraux, M. Trudeau s'est d'abord montré solennel en parlant de l'histoire que «nous allons faire d'ici quelques jours, d'ici quelques semaines au plus», en comparant cela avec la découverte du Canada par Jacques Cartier et à la fondation de Québec par Champlain.

La difficile naissance de Belize

2) Indépendants malgré eux

par Bertrand de la Grange

Notre collaborateur, qui a séjourné récemment dans le dernier-né des pays d'Amérique centrale, constate que le nouvel État accède à une indépendance que le peuple ne désirait pas tellement.

caines qui offrent un rendement de 35%. Cette attitude semble très courante dans la bourgeoisie locale, en particulier chez ceux qui reprochent au gouvernement d'être «socialiste» et appuient le seul parti d'opposition représenté au Parlement, le United Democratic Party (UDP). Selon M. Montoya, directeur adjoint de la Banque Royale, qui est installée au Belize depuis 1912 et qui, avec six succursales dans le pays, est la plus puissante des quatre banques étrangères (la Banque de Nouvelle-Écosse est au 3ème rang), «beaucoup de nos clients nous empruntent à 18 ou 21% pour aller replacer cet argent au Mexique, en dollar américain ou en peso, à 35%!».

Pourtant tous ne démissionnent pas devant les nombreux obstacles. Tel cet agent immobilier américain, bélizien d'adoption depuis vingt-cinq ans, M. Emory King, qui sans sous-estimer les difficultés, croit sincèrement au développement économique par une combinaison de l'agriculture d'exportation, de l'industrie d'assemblage et du tourisme; le tiers sur lequel tant de pays du tiers-monde ont misé, et perdu, mais que M. Emory croit qu'il est possible de gagner dans un pays peu peuplé et disposant d'un potentiel largement inexploité, surtout si, comme on l'espère malgré les échecs enregistrés jusqu'à présent, les gisements pétroliers du Guatemala et du Mexique se prolongent dans le sous-sol du Belize.

«Le gouvernement disait, rappelle M. King: Nous ne pouvons rien faire parce

que nous sommes une colonie.» Alors maintenant, je leur dit: «Allez-y.» L'indépendance a donné un choc électrique aux hommes politiques et je crois qu'ils vont se mettre au travail. On pourrait donc assister à un véritable boom économique d'ici deux à cinq ans.» L'aide étrangère, qui a atteint US \$23 millions en 1980 (Banque européenne de développement, Caribbean Development Bank, Grande-Bretagne et Canada) augmentera sans doute considérablement au cours des prochaines années puisque certains organismes ou pays, comme la Banque interaméricaine de développement ou les États-Unis, ne prêtent qu'aux États indépendants. Ce facteur sera déterminant pour accélérer le développement économique et permettre de réaliser le Plan 1980-1983, qui met l'accent sur l'agriculture de subsistance et d'exportation.

Pour cela, il faut trouver des fermiers entrepreneurs et des ouvriers agricoles. Des Allemands, arrivés au début du siècle, ont développé dans le sud (Stann Creek) une importante culture d'agrumes qui est en pleine expansion et occupe déjà le 3ème rang pour les produits d'exportation, derrière le sucre et le vêtement, et avant les produits de la mer (poisson, homards) et le bois. La production de légumes d'hiver pour le marché nord-américain et l'élevage de bœufs pour l'exportation commencent également à rapporter des devises. Mais le sucre, qui est produit à partir de la canne à sucre par la multinationale britannique Tate and Lyle, reste de loin, avec plus de 50% des recettes, le premier produit d'exportation.

Pour pallier l'absence de main-d'oeuvre locale, le Belize pratique une «politique de porte ouverte» à l'égard des immigrants potentiels qui viennent surtout d'Amérique centrale. Poussés par le manque de terres dans leurs propres pays, les Salvadoriens ont amorcé depuis longtemps un mouvement d'émigration vers le Belize. La guerre, qui ensanglante le Salvador depuis deux ans, a très nette-

ment accéléré le mouvement. Selon M. Norris Hall, porte-parole du gouvernement, «2000 Salvadoriens ont été reçus au cours des derniers mois et nous leur avons donné des terres dans la région de Belmopan (la capitale). Quelle différence avec le Honduras et les autres pays où les réfugiés sont condamnés à vivre dans des camps et n'ont aucune possibilité de travailler!».

Si le Belize est prêt à accueillir davantage de Salvadoriens (1500 Guatémaltèques ont également été reçus), «nous voulons néanmoins contrôler cette immigration pour éviter d'être submergés et nous sommes prêts à recevoir des personnes d'autres origines, en particulier des Vietnamiens car nous avons besoin de leur expérience pour nous lancer dans la culture du riz». M. Hall reconnaît que son gouvernement ne reste pas indifférent aux critiques formulées par des représentants de la majorité noire qui craignent de devenir rapidement une minorité si les Latino-américains continuent d'arriver à ce rythme tandis que les noirs émigrent vers les États-Unis.

«Pour maintenir l'équilibre racial et éviter la 'latinsation' du Belize, nous étudions actuellement, en collaboration avec les Nations unies, la possibilité de faire venir des Haïtiens, nous a déclaré M. Hall. Nous entretenons d'étroites relations avec les Caraïbes et nous aimerions donner des terres à nos frères noirs qui n'ont pas la chance d'en avoir.» Il est pour le moins curieux que Washington n'ait pas encore sauté sur l'occasion pour détourner les «boat-people» des côtes de Floride. Mais peut-être en entendra-t-on parler bientôt.

Le chef de l'opposition, M. Theodore Aranda, n'est pas en désaccord sur le fond avec cette politique d'ouverture mais il conteste les choix économiques du gouvernement. «Nous sommes opposés à l'idée de faire venir des Vietnamiens pour développer les cultures vivrières comme le riz, nous a affirmé le chef de l'UDP. Nous devons plutôt concentrer nos efforts sur l'agriculture d'exportation

pour avoir des devises et développer ensuite l'industrie.» De même, M. Aranda fait du tourisme une priorité, compte tenu des atouts extraordinaires qu'offre le Belize (plages, récif de corail de plusieurs centaines de kilomètres de long, ruines maya) qui est encore pratiquement intouché et dont l'infrastructure hôtelière est tout à fait déficiente pour l'instant. A ceux qui s'étonnent de voir cette ressource inexploitée, on répond invariablement: «M. Price, le premier ministre, ne veut pas transformer les Béliziens en un peuple de garçons de café et craint les effets pervers du tourisme international.»

En fait, les désaccords entre le parti au pouvoir, le People's United Party (PUP), et l'opposition sont beaucoup plus sérieux que cette simple querelle sur les choix économiques prioritaires. «Si nous avions pu empêcher l'indépendance, nous l'aurions fait», déclare sans hésiter M. Aranda qui reproche à M. Price d'avoir voulu attacher son nom au processus de décolonisation au mépris de la sécurité même du nouvel État. «Le Guatemala est imprévisible dans ses comportements, dit-il, et nous avons pris un risque énorme et inutile en devenant indépendant sans avoir au préalable négocié une entente avec ce pays ou, à défaut d'une entente, obtenu des garanties militaires internationales.»

«S'il est manifeste que M. Aranda et ses amis regrettent surtout de ne pas avoir attaché leurs noms à l'indépendance et de ne pas en avoir tiré d'avantages politiques, il reste qu'environ la moitié de la population semble partager cette inquiétude et aurait préféré retarder l'échéance jusqu'à la signature d'un accord avec le Guatemala. Le 21 septembre, les rues de Belize City vivaient au rythme endiablé du reggae local, le brukkudun, mais beaucoup de Béliziens n'étaient pas de la fête et se demandaient avec anxiété jusqu'à quand les 1800 soldats britanniques accepteraient de rester pour garantir la sécurité de ce bout de terre si lointain.

(A suivre)

◆ Bibliothèque

Suite de la page 13

de Marcel Rioux à Guy Rocher, ne cessent de déplorer dans ce qui devait être la relève des dix dernières années. On ne peut affamer ses enfants et les vouloir ensuite forts et créateurs.

Car la situation est peut-être encore plus grave que sous l'ère duplessiste. L'inflation absolument délirante dans le coût des livres, dont se désintéressent les pouvoirs publics, ajoutée à l'absence d'une Bibliothèque publique, ouverte à toutes les littératures, interdit même à quelques autodidactes, comme l'ont été la plupart de nos écrivains, de compenser ou de remettre en question les dogmes sociaux traditionnels. La rentabilité électorale, hélas, a toujours eu la tendance à l'obscurantisme et de la xenophobie, mais la créativité, bien peu.

◆ La continuité

Suite de la page 12

par la langue, par les affaires, par l'éducation et même par les loisirs: et, depuis la conquête, la politique du gouvernement avait été de perpétuer cette division. Or, continue Durham, il y a deux façons de traiter un pays conquis: ou bien de ne rien modifier dans sa société, ou bien de s'assimiler méthodiquement les vaincus; la première façon convient aux pays d'Europe (plus civilisés?) mais ici, en Amérique, il fallait recourir à l'assimilation. Pourquoi? C'est que, répond Durham, «la race anglaise va nécessairement finir par prédominer en Amérique: l'erreur d'adoption... repose sur de vains efforts pour conserver une nationalité canadienne-française, au sein de colonies et d'États anglo-américains».

Nous, Canadiens français et surtout nous, Québécois, qui vivons de plus en plus à l'écart de nos compatriotes Anglo-saxons, ne nous rendons pas assez compte de l'éternelle perpétuité de cette manière de voir. Nous croyons bêtement que tout est changé de l'autre côté de la barricade: Laurier le croyait, quand il cherchait un «gentlemen agreement» avec Thomas Greenway; M. Bourassa l'espérait quand il se rendit à Vancouver etc. etc. Naïve bonne volonté ou pratique de la charité chrétienne? J'admire ces démarches, mais je voudrais, en énonçant ce que j'énonce, prévenir des désillusions toujours renaissantes. Tout le monde n'est pas «fickle» comme les Québécois: il en reste encore qui ont de la continuité dans leurs idées, et nous sommes condamnés à vivre avec eux.

J'ajouterais ici le récit d'une expérience vécue à Ottawa, il y a trente ans. Je devais bénir le mariage d'un Anglo-saxon anglican avec une Catholique. Il me demanda, la veille du mariage, ce qu'il fallait penser du «droit à la première nuit», — en d'autres termes, il voulait savoir quelle redevance il me devait pour que je me dispense de mon droit de prêtre catholique à coucher avec sa femme pendant la nuit des noces! Croyant qu'il plaisantait, je lui demandai si beaucoup d'Anglo-saxons, à Ottawa, étaient convaincus que les prêtres catholiques en agissaient de la sorte. Il me répondit très sérieusement: «Nos parents nous enseignent cela, mais ils nous apprennent aussi à n'en jamais parler». L'anecdote prouve qu'il y a des gens qui ne lâchent pas facilement leurs idées et que ni leur politesse exquise, ni leur sympathie pour nous, ni leur espoir de nous voir arriver à une entente avec eux ne fera jamais bouger dans leur désir de commettre la meilleure action de leur existence: l'élevation d'un Canadien français du Bas Canada à la dignité d'une anglicanisation supportable. Durham était un prophète et de sa bouche ne pouvait venir qu'une vérité irrévocable.

rie, avant d'entreprendre son long trajet à travers les provinces de l'ouest canadien.

Dans l'ouest justement, le Super Continental a entamé samedi son dernier voyage à travers les prairies, depuis Winnipeg. Le train est cependant parti avec seulement huit wagons, quatre de moins que d'habitude. En effet, des employés mécontents des coupures ont refusé des passagers, soutenant que les trains étaient déjà complets.

Malgré tout, le personnel déjà congédié ne semblait pas trop malheureux. Plusieurs ont déjà trouvé un autre emploi. Plusieurs passagers, parlant de la disparition du train, ont dit sur un ton désenchanté: «De toutes façons, l'argent s'en va toujours à l'est». Et ils ont déblatéré contre M. Pepin et les libéraux.

Le Super Continental prenait 45 heures et 15 minutes pour relier Winnipeg à Vancouver, un trajet d'à peine quatre heures en avion.

A Mont-Laurier, après une manifestation qui a réuni 2.000 personnes vendredi soir pour accueillir le dernier «P'tit train», une plaque commémorative a été dévoilée hier, lors d'un «éloge funèbre» en présence des représentants des principaux organismes de la région opposés à la suppression du service.

La plaque, sculptée par M. Roger Langevin, portait l'inscription «La mémoire de notre cher petit train, 1909-1981». C'est Mgr Jean Gratton, évêque de Mont-Laurier, qui a prononcé l'éloge funèbre.

Par ailleurs, M. Jean-Louis Hudon, porte-parole des manifestants, a révélé au DEVOIR que l'injonction prise en Cour supérieure pour empêcher la disparition du train, et qui devait être entendue aujourd'hui, le serait plutôt au cours des prochains jours, les conseillers juridiques du groupe n'ayant apparemment pas encore fini d'éplucher un texte de 1882-1890 autorisant un service quotidien entre Montréal et Mont-Laurier.

◆ Ulster

de l'ordre, qui ont fait trois morts et sept blessés dans la province.

M. Harold McCusker, un des dirigeants du Parti unioniste, auquel appartenait le révérend Bradford, a accusé le gouvernement britannique de manquer de vigueur dans sa lutte contre l'IRA.

Pour sa part, M. Andy Tyrrie, chef de l'Ulster Defense Association (UDA, groupe paramilitaire protestant) a indiqué que ses hommes étaient de plus en plus désireux d'assurer l'ordre pour protéger la communauté protestante.

Dans le souci d'apaiser la tension, M. Prior a lancé un appel au calme pour la deuxième fois depuis la mort de M. Bradford.

Dans une interview accordée à la radio, il a demandé aux 900.000 protestants et aux 600.000 catholiques de la province de laisser faire la police et l'armée. «Je pense que l'IRA est résolue à causer, si elle le peut, le maximum de confusion», a-t-il dit. «Le pire maintenant serait une réaction à ce qui est arrivé. C'est précisément ce que l'IRA recherche, c'est ce que nous devons empêcher», a-t-il ajouté.

À Dublin, M. Garret Fitzgerald, actuel ministre irlandais, qui s'est entretenu récemment avec Mme Margaret Thatcher, a estimé que les efforts pour résoudre la crise devaient se poursuivre, sans tenir compte des meurtres de l'IRA.

Pour M. Fitzgerald, l'escalade de la violence a pour but de mettre un terme aux progrès vers une solution politique dans la province.

«L'intention de l'IRA, a-t-il dit, est de faire basculer le nord dans la violence et en fin de compte dans le sud, de façon à établir leur dictature militaire».

De son côté, l'ambassade des États-Unis à Londres a publié un communiqué du département d'État exprimant ses regrets devant la mort de M. Bradford et du concierge Kenneth Campbell.

«Leur mort n'est qu'une grande tragédie de plus dans le cercle vicieux de la violence qui sévit en Irlande du Nord», indique le communiqué.

M. Bradford, qui était un partisan de la peine de mort pour les militants de l'IRA reconnus coupables de meurtres, avait récemment annoncé son intention de se rendre aux États-Unis avec le révérend Ian Paisley, chef de file des extrémistes

◆ Via Rail

but du siècle, du trajet Montréal-Lachute-Ottawa, ainsi que des services Québec-Chambord, Québec-Hervey et Montréal-Halifax.

Quant au Transcontinental reliant Montréal à Vancouver, son trajet quotidien a été altéré, et depuis Toronto, il passera maintenant par Sudbury via Bar-

AUJOURD'HUI

À 19 h, au local «Le Cul-de-Sac», salle M-2347 du pavillon 3200 Jean-Brillant, l'atelier Tiers-Monde de l'U de M organise une rencontre avec un paysan du Guatemala, membre du comité d'unification des paysans (Campesinos). Il y aura traduction de l'espagnol au français. Pour inf.: 343-6394.

La Chambre de commerce de Saint-Laurent tient un déjeuner-causerie, à midi, au Ramada Inn, 6600, Côte de Liesse. Le conférencier sera M. Pierre Lortie, président de la bourse de Montréal. Pour inf.: 747-7007.

À 16 h 30, à l'auditorium de l'école Marguerite-de-Lajemmerais, 5555 est, rue Sherbrooke, il y aura lancement officiel de la Semaine de la prévention à la CEEM. Le conférencier invité sera M. Claude Méryneau, directeur régional pour l'île de Montréal de la Commission de la santé et sécurité au travail.

Mme Jeanne Bourin sera l'auteur reçu à la Bibliothèque municipale de Brossard, à 20 h. Rendez-vous au 3200 boul. Lapinière. Pour inf.: 656-5960.

L'Association québécoise des techniques de l'eau, Environnement-Canada et la Société de l'Assainissement des eaux organisent un colloque qui aura lieu à l'hôtel Méridien de Montréal. Pour inf.: 873-7411.

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) tient son congrès à l'hôtel Reine-Elizabeth de Montréal.

—Comment alimenter le processus de création sera le thème du colloque qui aura lieu à la Chambre de commerce de Montréal, 1080, Côte du Beaver Hall. Pour inf.: 866-1668.

—L'Association des Tremblay d'Amérique

invite tous les Tremblay de naissance à venir «faire plus ample connaissance» avec son président fondateur et les membres de l'équipe de Montréal. Il y aura rencontre à 19 h 30, à l'U de M, salle 4225 du 3200 rue Jean-Brillant.

—Saint-François face à l'Église de son temps: sera le thème abordé par le père Léo Hébert, o.f.m., lors d'une conférence qu'il donnera au Couvent des Franciscains, 5750 boul. Rosemont. Pour inf.: 727-8483.

Le Service Incroyance et Foi et le Service de pastorale de l'U de M organise un colloque dont le thème sera «La culture d'ici: génératrice de foi et d'incroyance?» avec Armand Bastien, Nicole Lutz et Axel Maugey. Rendez-vous à 19 h 30 à l'amphithéâtre 2-110, Pavillon principal.

La section d'études hispaniques du Département d'études anciennes et modernes de l'U de M convie le public à la projection du film «La brecha et el tiempo», à 19 h 30, salle H-0245, Pavillon Lionel-Groulx. Entrée libre.

Le Troisième Âge et le Club Les Vaillants nous invitent à une rencontre Sandwich-café avec M. Gerald Gordon, ministre de l'Immigration du Québec au 20 ouest, boul. de Maisonneuve, à 11 h 30.

Il y a une clinique de sang de la Croix-Rouge à l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec, 401 rue de Rigaud (Carré Saint-Louis), de 10 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h 30; à la chapelle de l'aéroport international de Mirabel, de 10 h à 17 h; et dans le grand hall du pavillon central de l'Université de Sherbrooke, de 12 h 30 à 17 h.